This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

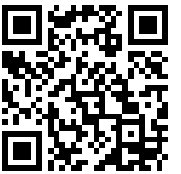

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PC
3328
F5
G7

ETUDE SUR LE ROMAN DE FLAMENCA

C. GRIMM

Digitized by Google

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LE

ROMAN DE FLAMENCA

POÈME PROVENÇAL DU XIII^e SIÈCLE

THÈSE présentée à la Faculté des Lettres de Paris
pour le Doctorat d'Université

PAR

CHARLES GRIMM

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE (YALE UNIVERSITY)
PROFESSEUR ADJOINT DE LANGUES ROMANES A WILLIAMS COLLEGE

PARIS
LIBRAIRIE E. DROZ
38, RUE SERPENTE
MCMXXX

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LE

ROMAN DE FLAMENCA

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LE

ROMAN DE FLAMENCA

POÈME PROVENÇAL DU XIII^e SIÈCLE

THÈSE présentée à la Faculté des Lettres de Paris
pour le Doctorat d'Université

PAR

CHARLES GRIMM

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE (YALE UNIVERSITY)
PROFESSEUR ADJOINT DE LANGUES ROMANES A WILLIAMS COLLEGE

PARIS
LIBRAIRIE E. DROZ
38, RUE SERPENTE
MCMXXX

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Digitized by Google

ISABELLAE

UXORI DULCISSIMAE

H. L. D. E.

Digitized by Google

Chapitre Premier

LE ROMAN DE FLAMENCA

« A hundred years after Chrestien, one of his cleverest pupils wrote the Provençal story of *Flamenca*, a work in which the form of the novel is completely disengaged from the unnecessary accidents of romance, and reaches a kind of positive and modern clearness very much at variance in some respects with popular ideas of what is medieval... *Flamenca* is the perfection and completion of medieval romance in one kind and in one direction... It is perhaps the first complete modern appropriation of classical examples in literary art. »[1]

Ces paroles, que nous croyons ne pas devoir traduire, disent bien ce qu'est le poème sur lequel nous allons essayer d'apporter quelques précisions historiques et linguistiques.

Le *Roman de Flamenca*, écrit en provençal dans la dernière partie du XIII^e^ siècle, est un poème apparte-

1. W. P. Ker, *Epic and Romance. Essays on medieval Literature*. London, 1897, pp. 410-11 ; cité en partie par Ch.-V. Langlois. Il est à remarquer que Ker se rapproche beaucoup de la vérité quand il dit « cent ans après Chrétien. »

Digitized by Google

nant au genre des *novas* dont Paul Meyer a dit : « Les *novas* telles que j'essaie de les définir sont analogues pour le fonds aux *novelle* des Italiens, et à nos *nouvelles*. Leur forme est constante, c'est le vers octosyllabique à rimes accouplées. »[1] Il nous est impossible de savoir quelle était la longueur originale de *Flamenca*, car l'unique manuscrit qui nous a conservé ce poème est mutilé à plusieurs endroits, en particulier au commencement et à la fin, mais il nous en reste encore plus de huit mille vers qui représentent sans aucun doute tout ce qu'il y avait d'important et de piquant dans l'intrigue de ce roman. L'analyse détaillée de notre poème a été faite trop souvent[2] pour que nous la refassions encore une fois ; nous nous bornerons donc à en donner un résumé succinct.

Un chevalier d'âge assez mûr, le sire Archambaut de Bourbon, a épousé une jeune fille très belle et ayant toutes les perfections que l'on pouvait souhaiter chez une femme vers la fin du XII^e^ siècle. Les fêtes nuptiales ont été célébrées avec un faste inouï, puis le nouveau marié a laissé sa jeune épouse chez ses parents et il s'est rendu à Bourbon pour y préparer à son tour une fête d'une splendeur plus inouïe encore.

Les préparatifs dûment terminés, tous les seigneurs du royaume furent invités et Archambaut pria le roi de France lui-même de lui faire l'honneur d'assister à son tournoi et de lui amener la nouvelle dame de Bourbon. Les fêtes furent splendides : elles marquèrent à la fois l'apogée de la gloire chevaleresque du sire de

1. Paul Meyer, *Le Roman de Flamenca*, Paris, 1865, p. XVIII.
2. Voir notre chapitre II.

Digitized by Google

Bourbon et le commencement de son avilissement total. Le roi ayant attaché une manche au sommet de sa lance, la reine devint très jalouse, car c'était un signe d'entente amoureuse — *car senhals es de drudaria*, v. 811. Elle soupçonna tout de suite Flamenca, et elle fit part de ses soupçons à son hôte. Ainsi mis en éveil, Archambaut commença à remarquer maints petits détails qui n'eussent jamais attiré son attention, et avant la fin des fêtes, il se rongeait de jalousie ! Aussitôt que ses invités furent partis, il donna libre cours à sa passion et ne put imaginer rien de mieux que d'enfermer sa pauvre femme, laquelle du reste n'était nullement coupable, et de la garder à vue, ne lui laissant que la compagnie de deux jeunes suivantes. Alors celui qui avait été un des premiers chevaliers du royaume devint bientôt une créature abjecte, un objet de mépris et de dérision, et le sujet de nombreuses chansons dans toute l'Auvergne, v. 1173.

Cette situation dura deux ans ; mais un jeune chevalier qui n'avait point encore aimé, Guillaume de Nevers, ayant entendu parler du triste sort de la dame de Bourbon, décida de la délivrer. Il vint à Bourbon soi-disant pour prendre les eaux. Ayant appris que Flamenca ne sortait que le dimanche et les jours d'obligation pour se rendre à l'église, il se fit passer pour un chanoine repentant et se fit agréer comme clerc du prêtre de l'endroit, un brave homme apparemment pas très fin ! Il put ainsi s'approcher de celle qu'il aimait éperdument avant même de l'avoir vue ! Et bientôt commença cet extraordinaire dialogue d'une vingtaine de mots qui devait durer quatre longs mois, car un ou deux mots seulement pouvaient être prononcés à chaque occasion,

Digitized by Google

et souvent huit jours entiers passaient entre la question et la réponse. Mais de si dignes efforts ne pouvaient rester sans récompense, et, en effet, grâce à un passage souterrain que Guillaume avait fait creuser très secrètement entre sa chambre et les bains où Flamenca avait la permission de venir quelquefois, les deux amoureux purent se réunir en dépit du jaloux et Archambaut fut malgré tous ses efforts ce qu'il avait bien espéré ne jamais être !

Pendant quatre mois, Flamenca et Guillaume se virent ainsi deux ou trois fois par semaine, et Flamenca était si heureuse qu'elle en était devenue tout à fait insolente envers son mari. Lorsqu'Archambaut lui fit des observations à ce sujet, une longue explication eut lieu dans laquelle Flamenca, après s'être moquée de son mari et du rôle de cerbère qu'il s'était donné, lui proposa de lui jurer sur les livres saints — « *marves sobre sanz juraria*, v. 6686 » — qu'elle se garderait dorénavant toute seule aussi bien qu'il l'avait gardée lui-même jusque là. Ce fut avec joie que notre fieffé et coiffé jaloux accepta ce serment hypocrite qui lui permit de redevenir l'homme du monde qu'il avait été jadis.

Ainsi se termine l'intrigue principale du roman. Les quinze cents vers qui suivent encore ne nous laissent point imaginer comment se terminait le *Roman de Flamenca*, et l'on peut même se demander si la fin a jamais existé et si l'auteur n'a pas peut-être laissé son œuvre inachevée...

Digitized by Google

Chapitre II

MANUSCRIT, ÉDITIONS ET TRAVAUX SUR *FLAMENCA*

Il nous a semblé qu'il ne serait pas inutile de consacrer un chapitre de notre étude sur *Flamenca* aux travaux antérieurs parus sur ce sujet [1].

Manuscrit. — Manuscrit unique conservé à la Bibliothèque municipale de Carcassonne. C'est un volume in-8 composé de 140 feuillets à une colonne [2]. L'écriture semble être de la fin du XIII^e^ siècle.

Travaux qui ont précédé la Première Édition. — Raynouard fut le premier à attirer l'attention du monde savant sur notre roman, et ce fut lui qui, à défaut de titre, l'appela du nom de l'héroïne. En 1835, il publia dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, pp. 80-132,

1. Notre intention n'a pas été, bien entendu, de faire mention d'ouvrages qui n'ont fait que citer le nom de *Flamenca*, tels certains articles encyclopédiques et certains livres de littérature générale. Nous ne nous occupons ici que des ouvrages qui ont traité de *Flamenca* d'une façon spéciale.

2. Cf. Paul Meyer, *op. cit.*, p. XXIX.

Digitized by Google

une longue analyse du poème, ainsi que de nombreux extraits. Il republia cette analyse et ces extraits, en 1838, dans le tome I, pp. 1-47, du *Lexique Roman, ou Dictionnaire de la langue des troubadours*, intitulé « Nouveau choix des poésies originales des troubadours ». Analyse très détaillée, dans laquelle Raynouard cite et traduit 1072 vers. Il a bien compris l'ouvrage, sauf la raison pour laquelle Flamenca recouvre sa liberté. Mais c'est un point très essentiel, comme le fait remarquer Paul Meyer [1], et il est surprenant que Raynouard qui semble pourtant avoir lu avec soin n'ait pas remarqué cela.

Amaury Duval publia, en 1838, dans le tome XIX de l'*Histoire littéraire de la France*, pp. 776-787, un article sur *Flamenca*. Cet article est basé sur l'analyse publiée par Raynouard, mais l'auteur nous intéresse par un court article sur le *Chevalier à la Trappe*, pp. 787-789, dans lequel il attire notre attention sur certains points qui semblent communs aux deux poèmes [2].

Enfin en 1860, Mary Lafon publia une traduction-adaptation de la première partie du roman. Paul Meyer s'est montré extrèmement sévère pour ce travail.Mais si la *Glose pour les érudits* et les *Notes* (pp. 155-174) montrent en effet un esprit fort vaniteux, la traduction, malgré les inexactitudes et les sottises qu'elle contient, a pu avoir un certain intérêt à l'époque de sa publication.

PREMIÈRE ÉDITION. — C'est en 1865 que Paul Meyer publia à Paris et Béziers *Le Roman de Flamenca publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne traduit et*

1. Paul Meyer, *op. cit.*, p. XL.
2. Voir plus loin, p. 22, Debenedetti.

Digitized by Google

accompagné d'un glossaire. Cette édition, fort bonne pour l'époque, contient une importante introduction (pp. I-XLV), le texte (pp. 1-243), des notes (pp. 245-263), une traduction partielle, mais presque toujours très bien faite (pp. 265-395), un glossaire (pp. 397-420) et enfin des additions et corrections (pp. 421-427). Comme Paul Meyer le dit lui-même dans la préface de sa seconde édition, « la partie la meilleure de la première édition est le commentaire joint à la traduction. »

ENTRE LA PREMIÈRE ET LA DEUXIÈME ÉDITION. — La première édition de Paul Meyer donna lieu à plusieurs comptes-rendus critiques des plus instructifs.

En 1866, Karl Bartsch publia dans le *Jahrbuch für Romanische und Englische Philologie*, t. VII, pp. 188-205, un compte-rendu dans lequel il fait d'abord des remarques générales très utiles sur les sujets suivants : Zeit der Abfassung, Verfasser, Heimat, Handschrift, Sprache des Dichters, Schreibung des Herausgebers ; puis il suggère à propos de nombreux passages des améliorations, des corrections ou de nouvelles interprétations.

La même année, 1866, Adolf Tobler donne dans les *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, pp. 1767-1790, des remarques très suggestives. Il émet à la fin de son article le vœu et l'opinion qu'une nouvelle lecture du manuscrit pourrait bien résoudre plus d'un problème présenté par le texte de la première édition.

Tobler publie encore un autre article sur *Flamenca*, en 1866, dans les *Grenzboten*, section IV, pp. 248-263, intitulé *Ein Sittenroman des dreizehnten Jahrhunderts*. L'auteur s'adresse ici à un public général, et non pas à un public de spécialistes. Il passe tout d'abord très

Digitized by Google

rapidement en revue les progrès qu'ont faits les études provençales au cours du siècle ; il cite Schlegel, Diez, Raynouard, etc. Il dit ensuite ce qu'est *Flamenca*. Les pages 250-252 contiennent un résumé de l'intrigue du poème.

Tobler ne croit pas que l'auteur ait attaché grande importance à la partie esthétique de son œuvre ; selon lui il a voulu surtout peindre la société de son temps et montrer son savoir.

En 1867, Mussafia, dans le *Jahrbuch für Romanische und Englische Philologie*, t. VIII, pp. 113-119, ajoute à ce qu'avait dit Bartsch dans la même revue l'année précédente.

La question de la date de composition de *Flamenca* n'avait pas été résolue par Paul Meyer dans sa première édition. Ch. Révillout publia dans la *Revue des langues romanes* en 1875, pp. 5-18, un article intitulé *De la date possible du roman de « Flamenca »*. Révillout a très savamment démontré que les événements qui forment la trame de notre poème eurent lieu une année où Pâques tombait le 23 avril.

> « Pourquoi donc a-t-il pris de préférence une année où Pâques arrivait le 23 avril ? Il est bien difficile d'admettre que le choix ait été fait au hasard ; il est plus vraisemblable, au contraire, qu'il a été déterminé ou par l'époque même des événements racontés dans *Flamenca*, ou par la coïncidence de l'année adoptée par le poète avec le temps où fut composé son poème. » (p. 14).

Il montre ensuite qu'entre l'an mil et l'an mil trois cent, il n'y eut que trois années où Pâques tomba le 23 avril : 1139, 1223 et 1234. Or, nous savons que l'année

Digitized by Google

Venes uos en quan sem hora
Que disnar sideuom ab ora
Seu li ben disnicholaus
Guillac hac la son libre claus
E pauser lo enun raubier
Z apres ussi del mostier
E sos hostes ablun adel
Que uolontiers amer apres
Las tolenis agron la trachas
Las manas quel senis son fachas
E lur demnolas emmerō
Tor dier dauan guillac pallerō
E antan una klau maia
Que dis cella dōna ben aia
Que nō fin langnir son amic
Item gilos mi estuc
Que uil fi an a son entallier
E m bosc empiar oen uergier
E dins sa cambra nō lamene
Q so que meilz ablui sabene
E l gilos uassa dauzi respondu
E si parla qui li respondu
Hom sonet mot fantz uos enlau
Que uenne mos bias mō amic lau
K alenda auia euastsen
Guillem sospira coralmen
E prega dieu tot sidauer
Que uenhu auere cel uerser
Que las tolenis han cantat

Digitized by Google

Digitized by Google

suivant immédiatement l'épisode principal de *Flamenca*, Pâques devait arriver de bonne heure. Révillout nous apprend qu'en 1224 Pâques vint le 14 avril, tandis qu'il vint le 8 en 1235, et il conclut que « c'est donc aux environs de cette date [1234] qu'il est vraisemblable de rapporter la composition de *Flamenca*. » (p. 18). Il ajoute enfin :

> « Toutefois, il faut le dire en finissant, si la chose est vraisemblable, elle n'est pas certaine. Malgré les probabilités contraires, le poète a bien pu fixer au hasard de sa fantaisie sa fête de Pâques au 23 avril, sauf à calculer, à l'aide d'un comput, la date de toutes les autres fêtes mobiles dont il avait besoin. » (p. 18).

Malgré cette prudente réserve, tous les érudits semblent avoir accepté la date de 1234. Voir toutefois l'opinion de M. Debenedetti à ce propos, ainsi que notre chapitre IV.

En 1876, Chabaneau commence dans le tome IX de la *Revue des langues romanes*, pp. 24-35, la publication d'un article qui s'annonce comme devant donner une critique très complète de *Flamenca*, mais qu'il ne continue pas. Voir aussi la note à la page 259 du même tome.

En 1883, F. W. Hermanni publie dans les *Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie veröffentlicht von E. Stengel* une étude de 60 pages, pp. 77-137, intitulée *Die culturgeschichtlichen Momente im provenzalischen Roman Flamenca*. Hermanni cite en allemand et en provençal tout ce qui a trait aux mœurs du temps, et il répartit ces données en dix chapitres, à savoir : I. Repas et usages de la table (Malzeiten und Tischgebräuche) ; II. Habillement et armes (Kleider und Waffen) ; III. Bains et établisse-

Digitized by Google

ments de bains (Bäder und Badeeinrichtungen) ; IV. Formes de l'entretien courtois (Formen des höfischen Verkehres) ; V. Libéralité (Freigebigkeit) ; VI. Amour courtois (Frauendienst) ; VII. De quelques coutumes, usages et fêtes (Sonstige Sitten und Gebräuche, Feste) ; VIII. Tournois (Tourniere) ; IX. Usages et éducation chevaleresques (Ritterliches Wesen, Bildung) ; X. Attitude et usage religieux (Kirchlicher Brauch und kirchlicher Sinn). Ces dix chapitres sont suivis d'un supplément intitulé Proverbes et exclamations (Sprichwörter und Beteuerungen). Comme on le voit, le mérite de cet article est d'avoir réuni et classé des faits qui sont disséminés dans les huit mille vers de *Flamenca*. Hermanni nous apprend qu'il a écrit son article parce que ni Schultz ni Weinhold ne se sont beaucoup servis de notre poème :

> « Vergleichen wir nun damit, wie wenig Alwin Schultz in seinem Buche über das höfische Leben zur Zeit der Minnesänger und Weinhold in seiner Schrift über die deutschen Frauen im Mittelalter von dem Inhalte unsres Romanes Gebrauch gemacht haben, so dürfte ein Versuch gerechtfertigt erscheinen, denselben als Quelle für eine culturhistorische Schilderung jener Zeit etwas genauer zu prüfen, namentlich auch daraufhin anzusehen, inwiefern das von Schultz und Weinhold Gesagte mit unsrem Werke übereinstimmt oder von demselben abweicht und ob die Darstellung unsres Dichters mit Aussprüchen andrer provenzalischer Schriftsteller sich im Einklange befindet [1] ».

Il conclut que bien que le *Roman de Flamenca* soit un des monuments les plus riches de la littérature du

1. Hermanni, *op. cit.*, pp. 79-80.

Digitized by Google

moyen-âge au point de vue de l'histoire des mœurs, il ne fait en général que confirmer les conclusions des deux auteurs précités :

> « Abgesehen von kleinen Zügen, in welchen sich unser Werk von dem von Schultz u. A. Beigebrachten unterscheidet ; abgesehen von einzelnen Bereicherungen wie z. B. das über Bäder, kirchlichen Brauch, Minnedienst, höfischen Ton, Sprichwörter Gesagte, stimmt sein Inhalt, soweit es Culturgeschichtliches betrifft, im Grossen und Ganzen mit der von Schultz gegebenen Schilderung überein ; eine ergiebige Quelle für die Kenntnis speciell provenzalischer Zustände und Sitten ist es also nicht [1]. »

En 1886, Gustav Siebert publia une thèse de Marburg intitulée *Sprachliche Untersuchung der Reime des provenzalischen Romans Flamenca.* Cet ouvrage contient une courte introduction de trois pages, un Rimarium donnant une liste de la plupart des mots qui se trouvent à la rime dans *Flamenca,* arrangés alphabétiquement d'après la dernière syllabe (pp. 7-88), et enfin une grammaire succincte d'après les mots qui sont à la rime (pp. 89-100).

Enfin, en 1899, M. A. Dauzat publia dans la *Revue de Philologie française et de littérature,* t. XIII, pp. 213-228, un article intitulé : *Contribution à la phonétique de l'O dans « Flamenca ».* Qu'on nous permette d'en citer quelques extraits qui nous ont semblé significatifs :

> « Nous concentrerons notre attention sur deus points : la diphtongaison de *ŏ* tonique, et le changement de *o* en *u*. » (p. 213).

1. Hermanni, *op. cit.,* p. 137.

Digitized by Google

« A priori, il semble que les formes non diphtonguées, les plus anciennes dans l'histoire de la langue, doivent être celles de l'auteur. Cette induction se fortifie beaucoup si l'on admet les hypothèses courantes au sujet de la patrie de l'auteur et du manuscrit de *Flamenca*. Le poème est supposé originaire du nord du domaine provençal : dans cette région, on ne trouve guère de diphtongaison ancienne de *ŏ* en *ue* qu'en Limousin ; encore ne connais-je nulle part la réduction de *ue* à *u*. Au contraire, ce changement existe dans la Provence proprement dite, patrie probable de notre scribe. La langue de Mistral ne connaît la diphtongaison en *ue* que devant une consonne mouillée (*fueio, niue* = *nuech*, etc.) ; mais le *Trésor dou felibrige* nous donne à Marseille toute l'évolution phonique de *Flamenca* : d'une part *ue*, équivalent de *ŏ*, devant *c* final (*fue* = *fuec*...), de l'autre *u*, réduction d'un ancien *ue*, lorsque la voyelle précédait une consonne mouillée (*fuiò* = *fueio* = *fuelha*). Le développement des études dialectales nous montrera sans doute quelque jour l'aire de ce phénomène ; il est à prévoir que des parlers voisins doivent connaître aussi la réduction de *ue* à *u* devant *c* final. Nous admettrons donc que les formes diphtonguées sont dues à l'intervention personnelle du scribe : en Limousin, en Auvergne, en Velay, la diphtongaison ou bien est plus tardive, ou bien s'est produite dans des conditions phoniques différentes et n'a pas suivi le même développement. » (pp. 214-15).

« Nous avons quelques exemples de la diphtongue *ue* protonique : ainsi *puescam* (4239, etc., d'après *puesca*), réduit ensuite à *puscam* ; *vueillas* (2e p. pl. 6858), puis *vuillas* (7072) : l'évolution est ici saisie

Digitized by Google

sur le vif. Il faut donc expliquer de la sorte, non seulement des formes verbales telles que *adubri* (964), *ubert* (1159), *ubrir* (1523)..., *enujes* (4548)..., *cubri* (963)..., *vuillatz* (5183...,) *acullira* (2324)..., *sufrir* (1070)..., mais encore les substantifs verbaus correspondants, et les dérivés influencés par la même cause (*ergueillosa*, 7842, *erguillosa* 3856, d'après *ergueil* ; *jugador* 3995, *jugamen* 6314, *jugosa* 541, *juglars* 211..., d'après *juec* ; *uchen* 4756, d'après *uech*, etc.). Ces quelques racines ont, dans notre texte, de très nombreus représentants qui constituent à eus seuls à peu près la moitié des exemples où *o* protonique se change en *u*... Comme ce phénomène appartient à la langue du scribe, nous ne serons pas surpris de trouver des graphies concurrentes en *o*, telles *joglars* (499), *ergoillosa* (6673), *cobri* (3687), *cobertor* (3279), *obrir* (6440), etc. » (pp. 219-20). Les chiffres se rapportent, bien entendu, à la première édition.

DEUXIÈME ÉDITION. — Trente-six ans après nous avoir donné la première édition de *Flamenca*, Paul Meyer commença la publication de la deuxième édition : *Le Roman de Flamenca publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, traduit et accompagné d'un vocabulaire. Deuxième édition entièrement refondue par Paul Meyer, membre de l'Institut.* Tome premier, Paris, librairie Émile Bouillon, éditeur, 1901. Comme nous l'apprenons par l'avant-propos, cette nouvelle édition devait compter deux volumes et être accompagnée d'une traduction complète et de nombreuses notes explicatives. Malheureusement, le tome premier seul a paru et le vénéré maître d'une légion de provençalistes est mort avant d'avoir terminé l'édition du poème qui lui tenait à cœur

Digitized by Google

plus qu'aucun autre. Inutile de dire que le texte et le vocabulaire que contient le volume paru sont infiniment supérieurs à ces mêmes matières dans la première édition.

APRÈS LA DEUXIÈME ÉDITION. — Comme la première édition, la seconde suscita plusieurs comptes-rendus critiques très importants, et il est intéressant de noter que parmi les savants qui s'étaient déjà occupés de l'édition de 1865, trois purent encore nous faire bénéficier de leur science après 1901.

En 1901, M. Antoine Thomas fut le premier à donner sur *Flamenca* dans le *Journal des Savants*, pp. 363-374, un compte-rendu des plus suggestifs et des plus utiles pour tout éditeur futur.

L'article de C. Chabaneau, publié en 1902 dans la *Revue des langues romanes*, pp. 5-43, est des plus importants non seulement à cause de l'autorité indiscutée de ce savant, mais parce qu'il est basé sur une collation nouvelle du manuscrit.

En 1903, M. Schultz-Gora publie *Zum Texte der « Flamenca »*, dans la *Zeitschrift für Romanische Philologie*, t. XXVII, pp. 594-608. Il suggère un grand nombre d'améliorations et d'interprétations de passages obscurs, mais s'il montre souvent beaucoup d'ingéniosité, il est parfois presqu'un peu trop subtil. Nous trouvons aussi quelques suggestions aux pages 376-377 de ce même tome, dans le compte-rendu que donne M. Schultz-Gora de l'article de Chabaneau.

La même année encore, Adolf Mussafia publie lui aussi un compte-rendu de plus de 40 pages dans les *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Classe*

Digitized by Google

der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, t. 145, Vienne, 1903, pp. 1-44.

Enfin, dans l'*Archiv für das Studium der Neueren Sprachen und Literaturen*, t. CX, 1903, pp. 464-467, le vétéran Tobler ajoute quelques remarques intéressantes à ce qu'il avait déjà dit en 1866.

En 1904, Ch.-V. Langlois, dans son ouvrage intitulé *La Société française au XIII^e siècle d'après dix romans d'aventure*, faisait une part importante à *Flamenca*.

Il faut attendre ensuite plus de quinze ans avant de retrouver un nouveau travail sur notre poème.

En 1921, M. Santorre Debenedetti publie dans la collection des *Opusculi di Filologia Romanza* une brochure de 40 pages sur *Flamenca*. Il y a d'abord une très courte introduction, pp. 5-6, dans laquelle nous relevons surtout deux faits : « C'è una fortissima ragione per ritenere che *en Bernardet* si chiamasse l'autore » ; et un peu plus loin : « ... i dati dimostrano che l'A. finge la scena nel 1234. Egli dovette scrivere, io credo, suppergiù nel terzo quarto del secolo, nel qual caso il cod., ch'è del Dugento, sarebbe una copia assai vicina all'originale, ma non posso addurre che prove congetturali e tutt'altro che definitive. » Pour M. Debenedetti, la date de 1234, généralement admise comme celle de la composition de *Flamenca*, n'est que la date probable de l'événement décrit par *en Bernardet* qu'il accepte du même coup comme auteur de notre poème. Nous verrons plus loin (chapitre III), s'il faut accepter cette interprétation.

Vient ensuite le chapitre I qui contient une analyse peut-être un peu trop longue de notre roman (pp. 6-19). Ce chapitre, du reste très bien fait, est le moins utile de l'ouvrage de M. Debenedetti. Par contre son chapitre II,

Digitized by Google

pp. 19-28, sur la culture de l'auteur est très original. Après avoir examiné en détail tout ce qui, dans *Flamenca*, peut servir d'indication pour les connaissances littéraires de l'auteur, il en conclut que ce ne pouvait être un jongleur de profession, et il termine ainsi :

> « In Guglielmo di Nevers, che l'A. non trovava nella letteratura, egli ha messo molto di sè, della sua personnalità, onde, sia per le considerazioni fatte, sia per la circostanza che il nome suo è accompagnato dall' onorifico *en*, sia per quello che verremo esponendo sullo spirito del libro, pare a noi che in esso debbasi ravvisare l'opera di un *clerc.* » (p. 28).

Le chapitre III, pp. 28-33, sur les sources de notre poème est aussi très intéressant, surtout en ce qui concerne les rapports possibles entre *Flamenca* et le *Roman des sept sages*. Le rapprochement entre le dialogue télégraphique de Guillaume et de Flamenca et la chanson de Peire Rogier est digne d'attention. Dans son chapitre IV, M. Debenedetti cherche à faire voir par quels côtés de son œuvre le poète se rattache au moyen-âge et par quels autres il s'en éloigne pour se rapprocher de nous. Mais, bien qu'il nous dise à la page 40 « lo spirito dell'A. è profondamente diverso da quello di Chrétien e dei suoi antecessori. Noi abbiamo già notato con quanto affetto egli si soffermi sulle piccole cose, come cerchi la naturalezza, come sia buon pittore di costumi », on peut se demander s'il ne s'est pas attaché un peu trop au côté archaïque du poète et s'il n'eût pas mieux valu au contraire faire ressortir davantage ce qu'il y a de plus moderne chez lui que chez ses devanciers.

Quant au dernier chapitre, pp. 41-46, c'est sans

Digitized by Google

contredit celui qui nous semble le plus neuf et le plus profond. M. Debenedetti a cherché à découvrir le but et le sens du poème. Après avoir rappelé qu'à cette époque la question de savoir si une femme devait accorder son amour à un chevalier ou à un clerc était souvent débattue et avait une importance que nous avons peine à concevoir de nos jours, il montre que l'auteur de *Flamenca* a voulu réconcilier les deux théories puisque Guillaume est tour à tour chevalier et clerc. Et il conclut :

> « Come documento è un testo importantissimo a conoscere la vita signorile del Dugento, l'espansione della coltura del Nord nel Mezzodì della Francia, l'ideale amoroso del tempo. E, sempre in quest' ordine d'idee, piace soprattutto in quanto compone armonicamente e con spiriti moderni la lunga controversia del chierico e del cavaliere. » (p. 46).

En 1922, M. A. Jeanroy analysant dans la *Romania*, pp. 149-151, l'ouvrage de M. Debenedetti, émet l'idée que l'auteur de *Flamenca* a fait des emprunts directs au *Roman de la Rose*, et cite en particulier les vers 2734-2743.

En 1922 encore, M. W. A. Bradley fit paraître à New-York une traduction-adaptation de *Flamenca* sous ce titre : *The Story of Flamenca : The First Modern Novel. Arranged from the Provençal Original of the Thirteenth Century. With Woodcuts by Florence Wyman Ivins.* Traduction anglaise très artistement faite dont le but évident est de donner au public qui ne sait pas le provençal la partie la plus charmante et la plus intéressante de notre roman.

Digitized by Google

En 1923, M. Schultz-Gora donna un nouvel article intitulé *Nachlese zum Texte der « Flamenca »* dans la *Zeitschrift für Romanische Philologie*, pp. 205-221. Ce savant provençaliste nous offre de nouveau toute une série de judicieuses observations.

En 1924, Ch.-V. Langlois donna une réédition de son livre de 1904, sous le titre nouveau de *La Vie en France au moyen-âge de la fin du XII^e^ au milieu du XIII^e^ siècle. Tome I, d'après des romans mondains du temps.* (Nouvelle édition, revue, en 1926). Les pages 127-176 sont consacrées à l'étude de *Flamenca*. Dans une introduction de 5 pages, pp. 127-131, Langlois résume sommairement l'état des études sur notre poème. Il accepte les conclusions de Révillout à propos de la date de la composition du roman et semble accepter *en Bernardet* comme auteur. Langlois fait ensuite une longue et pénétrante analyse de *Flamenca* et il cite et traduit de nombreux passages se rapportant à l'histoire des mœurs du moyen-âge.

En 1925, M. Kurt Lewent publie dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, pp. 594-608, un article intitulé *Textkritische Bemerkungen zur Flamenca*. Ce sont encore des remarques, pour la plupart très utiles, sur des points obscurs et difficiles que présente le texte de la deuxième édition de Paul Meyer.

L'année suivante paraissent dans la *Sammlung romanischer Uebungstexte* des *Bruchstücke des provenzalischen Versromans Flamenca, ausgewählt von Kurt Lewent.* Halle, 1926. Comme le titre de la collection l'indique, il s'agit d'extraits à l'usage des étudiants. Le petit livre de M. Lewent contient une excellente, quoique succincte, introduction, pp. V-XII, et de longs et nombreux extraits de tout le poème, reliés entre eux par de courts mais

Digitized by Google

très compréhensifs résumés de la partie omise, pp. 1-54. Le texte est édité critiquement et presque toujours avec soin. Ajoutons qu'il y a un glossaire de 25 pages, pp. 55-80, ainsi qu'une table des noms propres qui se trouvent dans les extraits.

En 1926 enfin, parut dans la série des *Poèmes et récits de la vieille France* publiée sous l'éminente direction de M. A. Jeanroy, une nouvelle traduction partielle de *Flamenca* par M. Joseph Anglade. Les deux noms du traducteur et du directeur de la collection disent assez que ce travail a été fait consciencieusement et avec une entière compétence.

Peut-être serait-ce ici l'endroit et le moment de dire que nous préparons une nouvelle édition de *Flamenca*. Nous nous rendons compte de la lourde responsabilité qu'il y a à vouloir marcher sur les brisées d'un maître tel que le fut Paul Meyer. Mais le fait que sa deuxième édition, restée incomplète, est devenue à peu près introuvable nous enhardit à entreprendre une tâche que nous considérons comme utile et nécessaire aux études provençales. Les spécialistes savent quelles sont les difficultés d'une telle entreprise, aussi comptons-nous sur leur bienveillante sympathie et sur leur indulgence [1] !

1. A cette liste qui contient, croyons-nous, tous les principaux travaux sur *Flamenca*, on peut ajouter encore : *Rom.* VII, 330 (Chabaneau) ; *Rom.* XXXI, 103-4 et 381-3 (Mussafia) ; *Z. f. r. Phil.*, XXIX, 337-40 (Schultz-Gora) ; K. Heyl, *Die Theorie der Minne in den ältesten Minneromanen Frankreichs*, Marburg, 1911 ; *Rom.*, XLII, 399 (A. Thomas) ; *Archiv. f. d. St. d. n. Sp. & Lit.*, CXLIV, 98 (E. Levy) ; *Ibid.*, CXLV, 267-70 (Schultz-Gora).

Digitized by Google

Digitized by Google

Chapitre III

DE LA DATE DES ÉVÉNEMENTS DÉCRITS DANS *FLAMENCA*

Le *Roman de Flamenca* n'est pas seulement un roman de mœurs, c'est aussi un roman historique, car la plupart des personnages qui y jouent un rôle portent, comme nous allons le voir, un nom ou un titre connu dans l'histoire. Ceci étant, notre curiosité nous pousse à rechercher non pas tant si l'intrigue est historique ou non — ceci importe en somme assez peu, — mais bien si toute la mise en scène est vraisemblable et historiquement possible. Lorsque nous lisons la *Princesse de Clèves*, par exemple, nous ne tenons pas tant à savoir si les relations du prince et de la princesse de Clèves furent en réalité telles qu'elles nous sont décrites par M^me^ de La Fayette. Qu'elle soit réelle, ou simplement le produit de l'imagination d'une charmante femme, l'intrigue nous intéresse. Mais nous serions déçus d'apprendre qu'il n'y avait pas de prince de Clèves sous le règne de Henri II, ou pas de duc de Nemours, ou si l'on nous disait que ce galant vidame de Chartres dont Catherine de Médicis voulait faire son confident et peut-être son amant n'a jamais existé ! Le cas de *Flamenca* est tout pareil. Il est

Digitized by Google

possible qu'un sire de Bourbon ait été fort jaloux de sa femme et qu'il l'ait enfermée dans une tour, possible aussi qu'un jeune chevalier ayant entendu raconter cet incident et mû par l'esprit d'aventure commun à cette époque, ait entrepris de délivrer la « douce chose ». Ceci nous importe assez peu parce que nous nous rendons compte que de toute façon l'imagination du poète doit jouer un grand rôle, car il n'a pu connaître toutes les péripéties, tous les détails de l'aventure de Guillaume et de Flamenca. Il a donc dû de toute nécessité tirer de son imagination ce qu'il ne savait pas pour suppléer à ce qu'il savait. Alors, un peu plus ou un peu moins, que nous importe ! Mais ce qui ne nous est point indifférent, c'est de savoir si, lorsque notre auteur met en scène certains personnages historiques, il reste dans la réalité et dans la vérité de l'histoire. C'est à cette question que nous allons essayer de répondre.

Révillout a établi, de façon acceptée jusqu'ici comme à peu près certaine, que le *Roman de Flamenca* fut composé en 1234, mais il n'a pas cherché à préciser l'époque à laquelle les événements décrits dans ce poème ont eu lieu ou peuvent avoir eu lieu. Il est évident que nous nous trouvons d'emblée en face de deux possibilités : ou les événements décrits sont contemporains ou presque de la date de composition, ou ils sont antérieurs. Pour essayer de résoudre ce problème, il nous faudra examiner en détail les personnages historiques qui se trouvent dans *Flamenca*. Or il y en a trente-huit, et nous voyons qu'ils se répartissent en deux classes : ceux dont nous connaissons le prénom aussi bien que le nom, et ceux dont nous n'avons que le nom ou le titre ;

Digitized by Google

Flamenca de Namur (ou de Nemours),
Gui de Namur (ou de Nemours),
Jocelyn de Namur (ou de Nemours), vv. 1212 et 7034,
Archambaud de Bourbon,
Guillaume de Nevers,
Raoul de Nevers, v. 1651, et peut-être 1973,
Thibaut, comte de Blois, vv. 891 et 908, aussi p. ê. 1644,
Raoul (de Bar), v. 7588,
Gontaric, comte de Louvain, v. 7875-76,
Alfonse de Toulouse, vv. 7877-79,
Jaufré de Blaye, v. 7903,
Arnaud de Bovila, v. 7905,
Hugues de Rosina, v. 7907,
Aymeri, duc de Narbonne, v. 7960,
Garin de Réortier, v. 7983,
Guillaume de Montpellier, v. 7984, [1]
Gauthier, comte de Brienne, v. 7996,
Geoffroy de Lusignan, v. 8089 [2],

Le roi et la reine de France,
L'évêque de Clermont, v. 474,
La comtesse de Nevers, v. 845,
Le seigneur d'Alga, v. 1722,
Le comte de Flandre, vv. 6945 et 8087,
Le duc de Brabant, v. 6984,

1. Le ms. porte Guillem de Reortier et Garis de Monpeslier, mais les Guillaume de Montpellier sont tellement connus qu'il y a tout lieu de supposer ici une simple inattention du scribe et d'accepter la correction de Paul Meyer.

2. Nous espérons que personne ne nous fera un grief d'avoir traduit Gaufre de Blaia par Jaufré et Jaufre de Laisina par Geoffroy. Nous ne faisons en ceci qu'adopter les formes consacrées par l'usage.

Digitized by Google

Le marquis de Monfterrat, v. 7186,
Le duc de Bourgogne, v. 7459,
Le sénéchal de Senlis, v. 7480,
Le comte d'Auxerre, v. 7511,
Le comte de Bar, v. 7587,
Le comte de la Marche, v. 7722,
Le seigneur d'Anduse, v. 7951,
Le comte de Saint-Paul, v. 7957,
Le vicomte de Turenne, v. 7995,
Le comte de Rodez, v. 8009,
Le comte de Champagne, v. 8010,
Le vicomte de Melun, v. 8069,
Le seigneur de Cardaillac, v. 8071.

Il est clair que si les seconds sont plus faciles à identifier, les premiers sont, par contre, beaucoup plus utiles à notre investigation. Mais avant d'essayer de tirer des conclusions, il faut que nous dressions le bilan de ce que nos recherches ont pu nous apprendre à propos de personnages historiques vivant entre 1150 et 1250 environ et portant les mêmes noms que les personnages de *Flamenca*.

Prenons tout d'abord le père de l'héroïne de notre roman. Il s'appelle Gui — *del comte Gui e demandet*, v. 65 — Gui de Nemurs, vv. 101, 147 [1]. Or est-ce Gui de Nemours ou Gui de Namur qu'il faut comprendre ? Paul Meyer ayant compris Nemours, tous ceux qui se sont occupés de *Flamenca* ont compris la même

1. V. 147, consi a Nemur s'aparella. Nous trouvons donc ici la forme Nemur sans S, mais il est à remarquer que le mot qui suit commence par S, ce qui peut très bien expliquer la forme de Nemur.

Digitized by Google

chose [1]. Pourtant M. A. Thomas a fait observer que jusqu'au XVe siècle « Nemours » s'est toujours appelé *Nemos, Nemous*, sans *r*. Il ajoute que le nom même de l'héroïne et l'épisode où Guillaume va guerroyer en Flandre parlent fortement en faveur de Nemurs = Namur [2]. La question n'étant pas nettement tranchée, il nous a fallu examiner les deux familles de Nemours et de Namur.

NAMUR [3] :

Henry II devint comte de Namur en 1139 et mourut en 1196. Il n'eut qu'une fille, Ermansette, née en 1186.

Philippe I, neveu du précédent et second fils de Baudouin V, comte de Hainaut, succéda à son oncle en 1196 et obtint de l'empereur le titre de marquis de Namur. Il mourut en 1212 sans laisser de postérité.

Yolande, sœur de Philippe I et femme de Pierre de Courtenai, succéda à son frère en 1212 et se démit du marquisat de Namur en 1216 en faveur de son fils.

Philippe II, marquis de Namur de 1216 à 1226, mourut sans avoir été marié, et ce fut son frère qui lui succéda.

Henri III ne fut marquis de Namur que pendant deux ans, 1226 à 1228.

Marguerite, sœur des précédents, revendiqua le marquisat de Namur qu'elle ne put garder que jusqu'en 1236.

1. Anglade, *op. cit.*, p. 1. Lewent, *Bruchstücke*, p. 81, ne se prononce pas.

2. Ch.-V. Langlois, *La vie en France au moyen-âge*, Paris 1926. Voir aussi notre chapitre V.

3. Pour tous ces noms et ces dates, à moins d'indication contraire, nous nous sommes servi de l'*Art de vérifier les dates*.

Digitized by Google

NEMOURS :

L'étude de la famille de Nemours nous est rendue très facile grâce à l'excellent ouvrage de M. E. Richemond [1]. Nous apprenons tout d'abord que la ville de Nemours était à peu près inexistante avant la seconde moitié du XII^e siècle. « Vers 1160, le châtelain eut l'intelligence d'exposer à la vénération publique, au pied de son donjon, de saintes reliques venues de Palestine et passant pour opérer des cures miraculeuses... » [2] Le fondateur de la famille fut un nommé Gautier qui épousa vers 1147 Aveline, fille d'Orson de Nemours et devint de ce chef sire de Nemours en 1150. Il alla en Terre Sainte avec son beau-père et son beau-frère et débuta à la cour dans un emploi modeste vers 1155. Il était de petite naissance, Parisien sans doute, et il avait reçu une excellente éducation. Appliqué, patient, sachant se faire valoir, il devint bientôt grand-chambellan et garda cette charge pendant près de cinquante ans. C'était un serviteur dévoué aux intérêts de son maître le roi, mais n'oubliant ni les siens propres ni ceux de sa famille. Nous le voyons pousser son frère Étienne qui devint archevêque de Bourges et primat des Gaules. Il se faisait aider par tous ses fils, dont trois devinrent évêques tandis que les quatre autres obtenaient des charges à la cour. Et cependant lorsque Gautier voulut briguer la dignité de chambrier, il ne put l'obtenir parce qu'il était vraiment de trop petite no-

1. E. Richemond, *Recherches généalogiques sur la famille des seigneurs de Nemours du XII^e au XV^e siècle.* Fontainebleau, 1907, 2 vol. in-8.

2. Richemond, *op. cit.*, p. 4.

Digitized by Google

blesse. Il n'en exerça pas moins la charge sans en avoir le titre ; plus tard, nous le voyons aussi cumuler les fonctions de chancelier et de sénéchal, et pendant deux ans celles de connétable. Homme très énergique, Gautier de Nemours fut une sorte de ministre universel, le Sully ou le Colbert de son époque. Il mourut en 1205, et c'est très justement que l'on put dire de lui « fuit nobilior gestis quam genere » [1].

Le fils aîné de Gautier, Philippe I, étant mort en Palestine en 1191, ce fut son petit-fils Gautier II qui lui succéda en 1205. Il mourut en 1221 ou 22, laissant six enfants parmi lesquels son successeur.

Philippe II de Nemours. « Il prit rang parmi les officiers du roi, mais n'occupa qu'un poste secondaire jusqu'en 1238. C'est ainsi qu'on le voit désigné sans qualification, sous le simple nom de « Philippus de Nemosio », dans un diplôme royal de 1224 [2]. » Il fit la dernière croisade contre les Albigeois avec Louis VIII en 1226, se croisa en 1249 et mourut en 1255.

Le second fils du grand-chambellan Gautier I, Orson, devint la tige des seigneurs de Méréville. Il mourut en 1233 laissant quatre enfants, parmi lesquels :

Gui de Nemours-Méréville qui devint seigneur de Méréville après la mort de son frère aîné Orson II, et qui continua la lignée des Nemours-Méréville, laissant deux enfants lorsqu'il mourut en 1236, Orson III et Jeanne.

Un autre fils de Gautier I, Jean I, fonda une troisième branche, les Nemours-Nanteau. Jean mourut vers 1210 laissant entre autres un fils Gui de Nemours-Nanteau,

1. Richemond, *op. cit.*, p. 10.
2. *Ibid.*, p. 204.

Digitized by Google

lequel fut chanoine de Paris, puis trésorier de Noyon et mourut entre 1240 et 44.

Avant de chercher à tirer des conclusions de ces données, récapitulons ce que nous savons d'après le *Roman de Flamenca* sur l'héroïne du récit et sur sa famille. 1° Elle s'appelle Flamenca. Or ce nom ne semble pas en être un, mais a tout l'air de n'être qu'un sobriquet donné à la jeune fille soit parce qu'elle venait effectivement de la Flandre ou d'une région toute voisine [1], soit parce qu'elle avait le type flamand. Nous ne devons donc pas nous étonner si nous ne trouvons aucune mention d'un pareil nom dans les documents historiques de l'époque, car si Flamenca a existé en chair et en os elle avait, n'en doutons pas, un autre nom plus... régulier [2]. 2° Le père de Flamenca est comte, il s'appelle Gui, il est de *Nemurs*. 3° Flamenca a un frère et ce frère se nomme Jocelyn (Jauselis, vv. 1212, 7034).

Nous avons vu plus haut qu'il y avait en effet un comte de Namur entre 1139 et 1196, mais il ne s'appelle pas Gui, il s'appelle Henri, et il n'a pas de fils. Il se croyait même condamné à n'avoir pas d'enfant du tout lorsque sur le tard, en 1186, il eut une fille, Ermansette, laquelle du reste n'épousa pas un sire de Bourbon, mais Thibaut,

1. Cf. l'épithète de l'*Autrichienne* donnée à Marie-Antoinette.

2. Nous avons trouvé l'indication d'un Gui Flammenc, neveu de Gui IV et d'Adémar IV, vicomtes de Limoges (*Art de v. les dates*, t. II, p. 400). Est-ce que Flamenca serait par hasard le féminin de Flamenc ou Flammenc ? Nous posons la question sans croire beaucoup à cette hypothèse. Du reste, si une fille de Gui Flammenc se fût appelée p. ex. Béatrix Flamenca, il est peu probable qu'elle eût été connue sous le nom de Flamenca tout court.

Digitized by Google

comte de Bar. Et après 1196 il n'y a plus de comtes de Namur, il y a des marquis dont aucun ne se nomme Gui, ni Jocelyn.

Et les Nemours ? Tout d'abord ils ne sont pas comtes et ne semblent avoir eu aucun titre supérieur à celui de seigneur. Chez les seigneurs de Nemours de la branche aînée, nous ne trouvons aucun Gui. Par contre, nous en trouvons deux dans les branches cadettes, mais l'un d'eux, Gui de Nemours-Nanteau, était un ecclésiastique, et l'autre, Gui de Nemours-Méréville, ne laissa que deux enfants, un fils qui ne s'appelle point Jocelyn mais Orson, et une fille, Jeanne, qui épousa non un sire de Bourbon, mais Raoul de Senlis.

Tirons pour le moment cette seule conclusion : si Flamenca est un personnage historique, elle n'est ni une Namur ni une Nemours ; personnage fictif elle peut être l'une ou l'autre, car alors son père et son frère sont des personnages fictifs eux aussi. Nous reparlerons d'elle plus loin dans la conclusion générale à la fin de ce chapitre.

Archambaud de Bourbon :

Comme pour les Nemours il existe un excellent ouvrage sur les sires de Bourbon [1]. Si nous n'avons pu trouver aucun Gui de Namur ni un Gui de Nemours qui fût satisfaisant pour notre enquête, nous avons par contre un grand nombre d'Archambaud ou Archembaud, comme Chazaud préfère orthographier. Passons-les en revue du XII^e^ au XIII^e^ siècle.

1. M.-A. Chazaud, *Etude sur la chronologie des sires de Bourbon (X^e^-XIII^e^ siècles)*. Moulins, 1865.

Digitized by Google

Vers 1116, Archambaud V succéda à son père Aimon II dit Vaire-Vache, frère d'Archambaud IV. Il fut seigneur de Bourbon jusqu'en 1171. Il épousa Agnès de Savoie, sœur d'Alix, reine de France, dont il eut un fils en 1140, nommé comme lui Archambaud. Ce fut un seigneur considérable, et Chazaud nous dit de lui : « Archambaud V a marché sur les traces de son suzerain Louis-le-Gros : lui aussi, comme on l'a dit avec une trivialité qui n'exclut pas la justesse, il a, dans son intérêt bien entendu, semé des bourgeois pour récolter des contribuables [1]. »

Le fils d'Archambaud V mourut en 1169 laissant comme héritière une fille en bas âge, Mathilde, qui succéda à son grand-père en 1171 sous la tutelle de sa grand'mère Agnès de Savoie et la garde de sa mère Alix de Bourgogne.

Mathilde Ire, dame de Bourbon, épousa, avant 1183, Gaucher de Vienne, sire de Salins. Cette union ne fut pas heureuse. « Gaucher prit part à la croisade de Frédéric Barberousse contre Saladin (1189-1191). A son retour en France, la discorde éclata entre les deux époux à peine réunis. Les torts paraissent avoir été réciproques ; *car, si Gaucher jeta sa femme dans une étroite prison, et la maltraita au point qu'elle dût craindre pour sa vie, et chercher un refuge contre son mari auprès de ses parents,* Mathilde, de son côté, ne paraît pas avoir été personnellement à l'abri de tout reproche... Du reste, la bulle apostolique du XIV des calendes de mai (18 avril) 1195, fut plus favorable à la femme qu'au mari [2]. » L'affaire fut jugée par les représentants du pape et le divorce pro-

1. Chazaud, *op. cit.*, p. 177.
2. *Ibid.*, p. 187. Les italiques sont nôtres.

Digitized by Google

noncé en faveur de Mathilde contre son détestable mari qui entre temps s'était mis à ravager le Bourbonnais pour causer autant de dommage que possible à sa femme avant de perdre ce qu'elle lui avait apporté en dot. A peine libre, Mathilde se remaria, en 1196, avec Gui de Dampierre, maréchal de Champagne et l'un des meilleurs généraux de Philippe-Auguste. De ce mariage, qui semble avoir été aussi heureux que le premier avait été malheureux, naquirent sept enfants, parmi lesquels nous citerons Archambaud VI et Guillaume qui épousa Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut [1].

Archambaud VI succéda à son père en 1216. Il était déjà marié et avait sans doute un fils, dont il parle dans le serment qu'il fit en mars 1216 à Philippe-Auguste, de garder fidèlement au roi la terre d'Auvergne avec les forteresses qu'il lui avait confiées. Il avait épousé Béatrix, fille de Dreux de Mello.

Cet Archambaud VI semble avoir été très turbulent, car l'archevêque de Bourges fut obligé de l'excommunier entre autres raisons parce qu'il « opprimait les églises, les personnes ecclésiastiques et les croisés, avec une si effroyable tyrannie, malgré les solennels avertissements qui lui avaient été faits et par députés et de vive voix... [2] » Il accrut cependant considérablement son patrimoine et selon un auteur anonyme « il fut appelé Messire Archembaud-le-Grand : Cilz Messire Archembaud et Messire Enguerrand, qui feit faire le chastel de Coucy furent tout d'un temps, *et furent les deux barons du royaume de France qui alors plus grandement l'ostel tinrent, et plus*

1. Chazaud, *op. cit.*, p. 199.
2. *Ibid.*, p. 211.

Digitized by Google

arge. »[1] Nous voyons enfin qu'Archambaud accorda à la ville de Moulins, en 1232, et à celle de Gannat, en en 1236, des privilèges calqués sur ceux qu'il avait octroyés aux habitants de Villefranche de Montcenoux. Archambaud VI mourut le 23 août 1242 et fut inhumé, ainsi que sa femme Béatrix, dans l'église de l'abbaye de Bellaigue, mais on ne nous dit point si sa femme mourut avant ou après lui. De Béatrix de Mello, Archambaud avait eu sept enfants, parmi lesquels nous trouvons Archambaud VII son successeur immédiat.

Duquel de ces Archambaud s'agit-il dans notre poème ? Si nous cherchons à situer les événements de *Flamenca* en 1234, il s'agit évidemment d'Archambaud VI. Mais Archambaud VI était marié et sa femme s'appelait Béatrix de Mello. Nous ne savons pas toutefois la date de la mort de Béatrix. Alors ? Ne pourrait-on pas supposer qu'Archambaud devenu veuf se serait remarié et aurait épousé une jeune fille surnommée Flamenca ? Voyons si la chose eût été possible. Et tout d'abord que savons-nous d'Archambaud d'après le *Roman de Flamenca* ? Toutes ses actions dans la première partie du poème, sa maîtrise, sa décision, nous montrent un homme fait, un homme sûr de lui, et écartent l'idée que nous pourrions avoir affaire à un tout jeune homme. Nulle part nous ne voyons intervenir son père ou sa mère dans les fêtes qu'il donne, ce qui nous prouve qu'il était tout à fait indépendant. Il est vrai que lorsqu'il se plaint de s'être marié il s'écrie :

1. Chazaud, *op. cit.*, p. 213. Les italiques sont de nous. Cette réputation de largesse et de libéralité pourrait bien avoir eu quelque influence sur l'auteur de *Flamenca* dans le choix de ses personnages. Cf. les deux grandes fêtes données par Archambaud dans notre poème.

Digitized by Google

Oilo ! Mal aion miei parent
que·m cosselleron qu'ieu preses
zo don ad home non venc bes ! vv. 1024-26.

Mais « parent » ici veut à peine dire « père et mère », et il faut très probablement comprendre « mes parents » = « ma parenté ». D'autre part notre auteur nous dit que le soir des noces Archambaud « jac ab la puncela /e si la fes domna noella, */car d'aquo era ben maïstre,* vv. 325-27, et enfin nous voyons Archambaud appelé « le vieux » — « Tu as ver dig », so dis le vieils, v. 6158 — de façon peu cérémonieuse ! Archambaud VI, veuf et se remariant en 1232, âgé alors de trente-cinq ans, pourrait être assez ressemblant à l'Archambaud du début de notre poème, tandis que ce même Archambaud VI, après deux ans de jalousie, mal tenu, barbu et chevelu pouvait donner à une jeune femme de dix-huit ans peut-être l'impression d'être un vieux. Il est à remarquer en tout cas que ce fut en 1232 qu'Archambaud VI accorda des privilèges à la ville de Moulins, que pendant près de quatre ans l'histoire ne signale rien sur son compte, et qu'en 1236 nous le retrouvons de nouveau accordant cette fois-ci des privilèges à une autre ville. Cette période d'inactivité pourrait peut-être correspondre à la période de jalousie de notre personnage. On pourrait évidemment se demander aussi si un tel mariage eût été possible sans laisser aucune trace historique ? Nous le croyons ; pour cela il eût suffi qu'Archambaud VI n'eût pas eu d'enfant de sa seconde femme et que celle-ci, fort jeune encore à la mort de son mari, se fût remariée, disparaissant ainsi totalement de la famille des sires de Bourbon, tandis qu'Archambaud eût été inhumé auprès de sa première femme, mère de ses enfants.

Digitized by Google

L'hypothèse est tentante, et pourtant, pour d'autres raisons que nous verrons plus loin, nous croyons qu'il ne faut y attacher aucune importance !

NEVERS :

Le premier comte de Nevers que nous devions considérer est Guillaume III, né sans doute vers 1116 et qui devint comte en 1147. Il mourut en 1161, laissant trois fils : Guillaume, Gui et Renaud.

Guillaume IV, comte de Tonnerre à partir de 1159, devint comte de Nevers et d'Auxerre à la mort de son père en 1161. Il partit pour la Terre Sainte en 1167 et mourut en 1168, sans laisser d'enfants d'Éléonore de Vermandois son épouse. Si nous en croyons le chroniqueur Jean de Salisbury, ce Guillaume ne saurait être celui de *Flamenca*, car il dit de lui : « Ce n'est ni par les traits des Parthes, ni par l'épée des Syriens, qu'il a péri ; une si glorieuse fin modéreroit les regrets de ceux qui sont inconsolables de sa perte : mais ce sont les larmes des veuves qu'il a opprimées, les gémissemens des pauvres qu'il a vexés, les plaintes des Églises qu'il a dépouillées, qui sont cause qu'il a échoué dans son expédition et qu'il est mort sans honneur au champ de la gloire [1]. »

Gui, son frère, qui était en Palestine avec lui, lui succéda. Il devait être fort jeune encore car cinq ans auparavant, en 1163, il est qualifié de *puer* dans une charte de sa mère. Il ne dut pas être très différent de ce qu'avait été son frère, car il fut excommunié. Il mourut en 1175. Il avait épousé, avant 1171, Mahaut, fille unique

1. *Art de vérifier...*, t. II, p. 563.

Digitized by Google

de Raymond, fils de Hugues II, duc de Bourgogne, dont il eut deux enfants : Guillaume et Agnès.

Guillaume V était encore enfant lorsqu'il succéda à son père. Il mourut en 1181 ayant à peu près dix-sept ans.

Agnès, sa sœur, lui succéda « par la grâce du roi Philippe-Auguste » qui la maria à Pierre de Courtenai, son parent, en 1184. Elle mourut en 1192 ne laissant qu'une fille, Mahaut.

Mahaut Ire succéda à sa mère sous la garde noble de Pierre de Courtenai son père. Elle épousa Hervé IV, baron de Donzi. Hervé et Mahaut se rendirent en Terre Sainte en 1218 et rentrèrent en France en 1219 ou 1220. Hervé se croisa alors contre les Albigeois et mourut en 1223, laissant une fille, Agnès, qui fut mariée la même année à Gui de Châtillon, comte de Saint-Paul. Agnès mourut en 1225 et son mari fut tué en 1226. De ce mariage deux enfants étaient nés : Gaucher et Yolande qui épousa Archambaud VII [1], sire de Bourbon. En 1226 Mahaut se remaria avec Guigues V, comte de Forez, lequel devint de ce chef comte de Nevers [2]. Guigues

1. Archambaud IX dans l'*Art de vérifier...*, ce qui est évidemment une erreur.

2. Ch.-V. Langlois se trompe lorsqu'il dit, parlant d'Archambaud VI, (*op. cit.*, p. 130, note 2). « ... Le comte de Nevers et de Forez, Gui IV, avait épousé sa sœur, Mahaut de Bourbon, veuve en premières noces du comte Hervé de Nevers. Le comte de Nevers était donc le beau-frère d'Archambaud, qui l'appelle son frère dans une charte de février 1234 (*Inventaire des titres de Nevers*, p.p. le comte de Soultrait. Nevers, 1873, p. 487). » Tout d'abord il ne s'agit pas de Gui IV, comte de Nevers et de Forez, mais de Guigues V, comte de Forez qui devint comte de Nevers lorsqu'il épousa Mahaut de Nevers, veuve d'Hervé de Donzi, non pas Mahaut de Bourbon. Il était cependant bien le beau-frère d'Archambaud VI, car il avait épousé en premières noces Mathilde de Bourbon.

Digitized by Google

partit pour la Terre Sainte en 1239 et n'en revint pas ; il mourut en 1241. Mahaut vécut encore jusqu'en 1257.

Ce fut Mahaut II, son arrière-petite-fille, qui lui succéda. Mahaut II, née en 1234 ou 35, était fille d'Archambaud VII de Bourbon et de Yolande de Châtillon. De sa bisaïeule, elle reçut les comtés de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre ; de son père la sirerie de Bourbon ; de sa mère les baronies de Donzi et du Perche-Gouet. En 1247 elle avait épousé Eudes, fils aîné de Hugues IV, duc de Bourgogne.

Comme pour Flamenca et pour Archambaud, examinons d'abord ce que nous savons de Guillaume de Nevers d'après notre roman et voyons ensuite s'il est possible de reconnaître en lui un des Guillaume historiques que nous venons de rencontrer. Nous ne parlerons pas de son portrait, tracé pourtant avec tant de complaisance par l'auteur — cf. vv. 1564-1620, — car nous ne savons rien de pareil sur les Nevers historiques, ce qui rend toute comparaison impossible, mais nous noterons le passage suivant, vv. 1639-1652 : « Quand il fut [armé] chevalier, il n'avait pas plus de dix-sept ans et un jour. Le duc son oncle l'adouba, et lui donna 1.700 livres, et le roi lui en donna 1.000 autres, et 1.000 autres le comte de Blois ; son frère lui en donna 1.300. L'empereur lui donna 1.000 marcs. Le roi d'Angleterre qui était son cousin lui donna 1.000 marcs sterling. Tout cela était en rentes foncières qui ne se pouvaient perdre en aucune façon. Il était frère du comte Raoul de Nevers... » Ce qui frappe tout d'abord à la lecture de ce passage c'est que Guillaume n'est pas le chef de sa famille, mais très évidemment un cadet : il est frère du comte Raoul, et tous ces dons qui lui sont faits nous font voir un jeune

Digitized by Google

homme dont il faut que sa famille prenne soin. Cet oncle qui l'adouba est très probablement le duc de Bourgogne ; or nous avons vu que les familles de Nevers et de Bourgogne étaient alliées, puisque Gui de Nevers avait épousé Mahaut, fille de Raymond et petite-fille de Hugues II, ce qui fait qu'Eudes II était l'oncle de Mahaut. Mais il mourut en 1162, très probablement avant le mariage de sa nièce avec Gui. Du reste, toutes ces grandes familles étaient tellement alliées les unes avec les autres qu'à moins qu'il ne s'agisse d'un degré de parenté bien déterminé, on peut presque toujours admettre qu'il existait entre elles au moins une sorte de cousinage.

Comme nous l'avons vu tantôt, il y eut plusieurs Guillaume, comtes de Nevers, mais nous ne trouvons aucun comte Raoul. Nous avons toutefois trouvé le nom d'un Raoul de Nevers dans l'ouvrage de M. Richemond sur les seigneurs de Nemours : « En 1192, le chambellan [Gautier de Nemours] est au nombre des témoins d'un acte de partage conclu à Fontainebleau entre le roi et le monastère de Long-Rette, document intéressant en ce qu'il cite un des subordonnés de Gautier, Raoul de Nevers, avec la qualification de *cambellanus regis*, tandis que Gautier lui-même est intitulé *camerarius regis*[1] ». Ce Raoul était-il simplement un homme originaire de Nevers ou bien un membre peu important d'une branche cadette de la maison de Nevers ? L'une ou l'autre de ces deux hypothèses peut, ce nous semble, être admise. Cette même conjecture peut très bien servir dans le cas d'un Guillaume de Nevers. En tout cas, en 1234, il n'y a pas

1. E. Richemond, *op. cit.*, p. 54.

Digitized by Google

de Guillaume de Nevers de la branche aînée, puisque nous avons vu plus haut qu'entre 1192 et 1257 il n'y eut que des comtes de Nevers par mariage, Mahaut étant alors comtesse de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre. Comme pour les autres personnages déjà examinés nous reviendrons sur les Nevers à la fin de ce chapitre.

THIBAUT, Comte DE BLOIS :

Thibaud IV, dit le Grand, succéda en bas âge à son père dans les comtés de Blois, de Chartres et de Brie en 1102. Vers 1125 il devint comte de Champagne sous le nom de Thibaut II. Il mourut en 1152 laissant entre autres fils Henri I, comte de Champagne et de Brie, et Thibaut-le-Bon, comte de Blois et de Chartres.

Thibaut V, 8e comte de Blois, succéda à son père en 1152. Cette même année, il reçut la reine Éléonore qui s'en retournait chez elle après son divorce et il voulut la forcer à l'épouser, ce qu'elle évita en se sauvant de nuit. Thibaut V dut se contenter d'épouser en 1164 la fille d'Éléonore et de Louis VII, Alix de France. Il partit pour la Terre Sainte en 1190 et y mourut l'année suivante.

Louis, 9e comte de Blois, succéda à Thibaut V son père en 1191. Il mourut en Terre Sainte en 1205 et fut, nous dit-on, peu regretté. Il laissait de Catherine de Clermont, sa femme, trois enfants, dont :

Thibaut VI, 10e comte de Blois. Ce Thibaut est appelé aussi le Jeune. Il mourut en 1218 sans laisser d'enfants.

Marguerite, fille aînée de Thibaut-le-Bon, succéda à son neveu Thibaut-le-Jeune. Elle mourut en 1230, ne laissant qu'une fille, Marie, qui avait épousé, en 1225,

Digitized by Google

Hugues de Châtillon, comte de Saint-Paul lequel devint alors comte de Blois.

RAOUL DE BAR :

Il n'est pas certain qu'il s'agisse vraiment d'un Raoul de Bar. Voici ce que nous lisons exactement à son propos dans *Flamenca* : « Le coms de Bar, vostre cosiz, /e sos fraires, don Raolis, /seran cavallier al mati, vv. 7587-89. En tout cas voici ce que nous avons pu trouver sur les comtes de Bar.

En 1104, Renaud I, dit le Borgne, succéda à son frère. Il eut des démêlés avec l'empereur et avec l'évêque de Verdun ; puis en 1147 il accompagna Louis-le-Jeune à la croisade et mourut en 1149 ou 50, laissant de Gisèle, sa femme, trois fils et plusieurs filles.

Renaud II, le Jeune, succéda à son père vers 1150, et comme lui se distingua par sa tyrannie. Il mourut en 1170. D'Agnès, fille de Thibaut IV de Champagne, il avait eu quatre fils.

Henri I était encore en bas âge lorsqu'il succéda à son père en 1170. Il accompagna Philippe-Auguste en Terre Sainte en 1189 et mourut en 1191.

Thibaut I, frère du précédent, lui succéda. Ce fut lui qui en 1193 épousa en troisièmes noces Ermansette, fille d'Henri l'Aveugle, comte de Namur, née en 1186. En 1211 il prit part, avec son fils aîné, à la croisade contre les Albigeois et mourut en 1214. De Lorrette, sa première femme, il avait eu une fille, Agnès ou Thomacette ; d'Isabelle, sa deuxième femme, un fils, Henri, et une fille ; enfin d'Ermansette une fille, Isabelle.

Digitized by Google

Henri II devint comte de Bar à la mort de son père en 1214. Il s'embarqua pour la Terre Sainte en 1239 et fut tué dans un combat l'année suivante.

En 1234, comme nous pouvons aisément le constater, le comte de Bar est Henri II. Il n'a pas de frère et de plus ce n'est pas un jeune homme non encore armé chevalier comme celui de notre roman. Il est clair que ce n'est pas lui dont il s'agit dans *Flamenca*.

GONTARIC, COMTE DE LOUVAIN [1] :

Nous n'avons pu trouver aucun Gontaric, comte de Louvain. Quant au titre de comte de Louvain il appartenait à la famille des ducs de Basse-Lotharingie et pouvait être porté concurremment avec ses autres titres par le chef de la maison, ou il pouvait être donné comme titre de courtoisie à un autre membre de la famille : Ces différences rendent très difficile l'identification des personnages qui l'ont porté. Il pourrait s'agir peut-être d'un des fils de Godefroid III que nous retrouverons plus loin en étudiant les ducs de Brabant. De sa première femme il eut deux fils, Henri I, son successeur, et Albert, évêque de Liége, assassiné en 1192. De sa seconde femme il eut, selon Wauters, Guillaume, tige des seigneurs de Perwez et de Ruysbroeck, et Godefroid de Louvain, qui passa une grande partie de sa vie en Angle-

1. Renseignements tirés principalement des articles d'Alphonse Wauters dans la *Biographie nationale de Belgique*. Mais voir aussi Georges Smets, *Henri Ier, Duc de Brabant*, 1190-1235, Bruxelles, 1908 ; et Alphonse de Witte, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint Empire Romain*, Anvers, 1894.

Digitized by Google

terre [1] ; selon M. Smets, Guillaume, comme ci-dessus, *et un fils qui mourut jeune.* « Un autre frère d'Henri I, du nom de Godefroid, sans doute un bâtard, chercha fortune en Angleterre [2] ». Ce Godefroid de Louvain, légitime ou bâtard, ne pourrait-il pas être le Gontaric de notre poème ?

ALFONSE DE TOULOUSE :

Il nous a été possible de trouver trois Alfonse de Toulouse, mais aucun d'eux n'aurait pu participer activement à un tournoi en 1235.

Alfonse I, dit Jourdain parce qu'il avait été baptisé dans ce fleuve biblique, naquit en 1103, devint comte de Cerdagne et de Rouergue en 1105, comte de Toulouse et duc de Narbonne en 1112 et marquis de Provence en 1125. Il se croisa en 1146 et mourut en 1148.

Ses deux fils Raimond V et Alfonse II devinrent conjointement comtes de Toulouse, ducs de Narbonne et marquis de Provence en 1148. Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur Alfonse II, mais comme nous savons que son frère Raimond V était né en 1134 et qu'il mourut en 1194, nous pouvons conjecturer qu'Alfonse naquit après 1134 et il n'est pas impossible qu'il ait été encore en vie vers 1200. Le fait que Raimond VI succéda à son père Raimond V en 1194 ne prouve pas nécessairement que son oncle Alfonse était déjà mort, car si nous savons que les deux frères avaient tous deux succédé à leur père en 1148, nous ne savons pas s'ils gouvernèrent

1. *Biog. Nat. de Belgique*, t. VII, col. 865.
2. Smets, *op. cit.*, p. 2.

Digitized by Google

longtemps ensemble, et le fait que le nom d'Alfonse II nous est parvenu sans aucune indication tendrait à prouver ou qu'il mourut jeune, ou que son frère réussit à obtenir pour lui seul l'héritage paternel.

Le troisième Alfonse de Toulouse est le frère de saint Louis, Alfonse de France, né en 1220, comte de Poitou et d'Auvergne en 1241 et qui, ayant épousé la fille de Raimond VII, devint comte de Toulouse à la mort de ce dernier en 1249.

JAUFRÉ DE BLAYE :

Dès qu'on lit ce nom, on pense naturellement au fameux troubadour Jaufré Rudel si célèbre par la gracieuse légende de la princesse lointaine. Mais Jaufré Rudel mourut en 1147 ou 48, ce qui le rendrait tout à fait inacceptable, du moins historiquement. Gaston Paris dans un long article sur ce poète lointain cite la généalogie de la famille de Blaye [1]. Il en ressort que Jaufré Rudel était fils de Jaufré I et frère de Gérard II, sires de Blaye. Le fils de ce dernier, neveu, par conséquent, du poète, et qui succéda à son père dans la sirerie de Blaye, s'appelait Jaufré Rudel II et vivait encore en 1242.

Sur ARNAUD DE BOVILA, HUGUES DE ROSINA et GARIN DE RÉORTIER, il nous a été impossible jusqu'ici de trouver aucun renseignement.

1. *Jaufré Rudel*, par Gaston Paris dans la *Revue Historique*, t. LIII, (Paris, 1893), pp. 225-60.

Digitized by Google

AYMERI, DUC DE NARBONNE :

Notre auteur a-t-il ici altéré la vérité historique simplement pour les besoins de la métrique ? Cela semble bien probable, car l'histoire connaît plusieurs Aymeri, *vicomtes* de Narbonne. Mais *vicomte* a trois syllabes et il fallait au vers 7960 un mot d'une syllabe seulement. Ce qui complique la chose c'est qu'il y avait à la fois des vicomtes et des ducs de Narbonne qui n'étaient point les mêmes personnes. En effet, à partir du XI^e^ siècle, les comtes de Toulouse sont aussi ducs de Narbonne et, de ce chef, suzerains des vicomtes de Narbonne. Or le prénom d'Aymeri n'est pas rare chez les vicomtes de Narbonne, mais semble inconnu chez les ducs. Nous trouvons d'abord Aymeri II qui fut vicomte de 1106 à 1134, date de sa mort. Il laissait deux filles, dont l'aînée, Ermengarde, lui succéda. En 1142 Ermengarde épousa un seigneur espagnol, et lorsqu'il mourut elle se remaria avec Bernard d'Anduse. En 1168, se voyant sans postérité, elle fit venir à sa cour un des fils de sa sœur, Aymeri de Lara, qu'elle adopta. Lorsque ce jeune homme mourut, en 1177, elle adopta un autre neveu, Pierre de Lara, et en 1192 elle se démit de la vicomté en sa faveur.

En 1194, il se démit lui-même de cette vicomté en faveur de son fils Aymeri III, lequel vécut jusqu'en 1239.

GUILLAUME DE MONTPELLIER :

Guillaume semble avoir été un nom de prédilection dans la famille des barons de Montpellier.

Digitized by Google

En 1121, Guillaume VI succéda à son père dans la baronie de Montpellier. Il se distingua par ses prouesses en 1147 lorsqu'il alla au secours du roi d'Espagne, mais peu après il se retira du monde et mourut « en odeur de sainteté » à l'Abbaye de Granselve en 1162. De sa femme, morte avant sa retraite, il avait eu cinq fils, dont *deux* Guillaume, et trois filles.

En 1149, Guillaume VII, fils aîné du précédent, lui succéda. Il épousa Mathilde, fille d'Hugues II, duc de Bourgogne, en 1157 et mourut en 1172 laissant quatre fils, dont *deux* Guillaume, et cinq filles.

Guillaume VIII était encore en bas âge lorsqu'il succéda à son père en 1172. Lorsqu'en 1181 Eudoxie, fille de l'empereur de Constantinople, arriva à Montpellier en route pour l'Espagne où elle se rendait pour épouser le roi d'Aragon, elle apprit que son fiancé s'était lassé d'attendre et en avait épousé une autre. De dépit, elle donna sa main à Guillaume VIII, mais son attitude fut bientôt telle qu'il la répudia en 1187. Il épousa alors une parente de la reine d'Aragon, Agnès, mais ne put jamais faire reconnaître ce mariage par le pape. Ceci lui causa un tel chagrin qu'il en mourut en 1202.

A partir de ce moment la succession passa dans la maison d'Aragon et nous ne trouvons plus de Guillaume parmi les barons de Montpellier.

GAUTHIER, Comte DE BRIENNE [1] :

Gauthier II, comte de Brienne, alla en Terre Sainte vers 1150 ; il ne vivait plus en 1156.

1. D'après le *Dictionnaire de la Noblesse*, par de la Chenaye-Desbois et Badier, Paris, 1868. Cf. aussi Jean Longnon, *Les Français d'Outre-Mer au moyen-âge*, Paris, 1929, pp. 33-34.

Digitized by Google

Érard II, fils du précédent, lui succéda et mourut après 1189.

Gauthier III, fils d'Érard II, fut comte de Brienne, puis roi de Sicile et duc de la Pouille. Il alla en Terre Sainte et se signala à Acre en 1188. Ayant épousé vers 1200 la fille de Tancrède, héritière de feu son père, il alla guerroyer dans le royaume de Naples afin de reconquérir les possessions de sa femme, mais il fut tué en 1205 avant d'avoir pu passer en Sicile. Il laissait sa femme enceinte de :

Gauthier IV qui passa sa jeunesse dans la Pouille et prit possession de son comté en 1221. Il mourut en Terre Sainte en 1251.

GEOFFROY DE LUSIGNAN :

Hugues VIII le Brun alla en Terre Sainte où il fut fait prisonnier en août 1165. De sa première femme il eut deux fils, Hugues IX, son successeur, et Geoffroy « lequel fit le voyage de la Terre Sainte, où il signala son courage au siège d'Acre en 1191. Il est nommé parmi les Chevaliers Bannerets du Poitou l'an 1212... [1] » Il épousa, avant l'an 1200, Eustache Chabot dont il eut Geoffroy à la Grand'Dent que nous trouvons en Italie en 1233 où il était allé pour faire lever le décret d'excommunication lancé contre lui. Nous le voyons encore prendre les armes contre saint Louis en 1242, mais se soumettre et faire hommage à Alfonse de France, comte de Poitou.

Geoffroy de Lusignan termine la série des personnages dont le prénom aussi bien que le nom nous est indiqué. Il nous reste maintenant à examiner les noms de la

1. *Dict. Nobl.*, t. XII, col. 560.

Digitized by Google

deuxième série. Nous trouvons en premier lieu le roi et la reine de France. Nous nous bornerons ici à citer pour mémoire une simple liste des rois et des reines à l'époque qui nous occupe, nous réservant de parler plus loin des circonstances qui pourraient nous faire choisir certain couple royal plutôt que tel autre.

Louis VI le Gros, né en 1078, roi de 1108 à 1137. Épousa Adélaïde de Savoie en 1115.

Louis VII le Jeune, né en 1120, roi de 1137 à 1180. Il fut marié trois fois : en 1137 il épousa Éléonore d'Aquitaine contre laquelle il obtint un divorce en 1152 ; en 1154 il épousa Constance, fille du roi de Castille ; après la mort de cette princesse il se remaria, en 1160, avec Alix, fille de Thibaut-le-Grand, comte de Champagne. Alix survécut à son mari.

Philippe II ou Philippe-Auguste, né en 1165, roi de 1180 à 1223. Comme son père il fut marié trois fois : en 1180 il épousa Isabelle de Hainaut qui mourut en 1190 ; en 1193 Philippe-Auguste se remaria avec Ingeborg de Danemark, mais il conçut immédiatement une telle aversion pour cette princesse qu'il essaya de faire casser son mariage. Malgré la non réussite de cette tentative, il épousa, en 1196, Agnès de Méranie. Dans l'impossibilité de faire reconnaître ce troisième mariage, et la France ayant été mise à l'interdit par le pape, il consentit vers 1201 à reprendre Ingeborg qu'il ne garda du reste que quelques jours pour la reprendre définitivement en 1213. Quant à sa troisième femme, elle mourut de chagrin en 1201.

Louis VIII, dit le Lion, né en 1187, roi de 1123 à 1126. Il épousa en 1200, à l'âge de treize ans, Blanche de Castille qui en avait douze.

Digitized by Google

Louis IX, ou saint Louis, né en 1215, roi de 1226 à 1270. Il épousa Marguerite de Provence en 1234.

L'Évêque de Clermont :

Il ne nous a pas semblé nécessaire de rechercher qui pouvait bien être évêque de Clermont à l'époque de notre roman, le rôle joué par cet ecclésiastique n'ayant rien de particulier.

La Comtesse de Nevers :

Voir plus haut sous Nevers.

Le Seigneur d'Alga :

Chabaneau a montré dans une note publiée en 1888 dans la *Revue des langues romanes*, p. 103, que le seigneur d'Alga était sans doute un membre de la famille de Roquefeuil « car Alga, château aujourd'hui détruit, mais dont les ruines sont imposantes, était le lieu de la seigneurie de Roquefeuil. On cite (Vaissète, IX, 51 ; Gaujal, IV, 32) un Raimon de Roquefeuil qui fut le premier comtor de Nant, mais qui, en 1276, ne prenait encore que le titre de seigneur d'Alga ». Le *Dictionnaire de la Noblesse* ne donne presque rien sur cette famille ; nous y lisons, t. XVII, col. 636, « Maison dont on fait remonter l'origine à l'an 1250. On commence la généalogie à Guillaume de Roquefeuil... qui testa en 1273 ». Ceci semble inexact, car Chabaneau ajoute après avoir dit que Raimon de Roquefeuil, comtor de Nant ne pourrait guère être le nôtre : « Mais il pourrait être question de

Digitized by Google

son père, Arnaud de Roquefeuil, qui épousa en 1228 Béatrix d'Anduze, et qui fut le second des deux frères de Roquefeuil célébrés par Daude de Prades... Le premier s'appelait Raimon et fut beau-père de Hugues IV, comte de Rodez. » D'après ces données, on peut bien admettre qu'il y avait des seigneurs d'Alga au moins à partir de la fin du XII^e siècle.

Comte DE FLANDRE :

En 1128, Thierry d'Alsace devint comte de Flandre, dignité qu'il conserva jusqu'à sa mort survenue en 1168.

Philippe d'Alsace, fils du précédent, devint comte de Flandre en 1168 et mourut en 1191.

En 1191, Marguerite I^re d'Alsace, sœur de Philippe, et son mari Baudouin VIII, le Courageux, héritèrent conjointement du comté de Flandre. Marguerite mourut en 1194 et Baudouin en 1195.

Leur fils Baudouin IX, né en 1171, devint comte de Flandre à la mort de sa mère en 1194. Il se croisa en 1202, fut élu empereur de Constantinople en 1204 et mourut en 1206.

Sa fille Jeanne lui succéda. Elle épousa, en 1211, Ferdinand de Portugal qui mourut en 1233. Jeanne se remaria, en 1237, avec Thomas II de Savoie. Elle mourut en 1244 et son second mari en 1259.

Nous remarquons donc qu'en 1234 ou 35 il n'y a pas de comte de Flandre puisque Ferdinand est mort en 1233 et que la comtesse Jeanne n'épousa Thomas qu'en 1237.

Digitized by Google

Duc de Brabant :

Parmi tous les titres que nous avons étudiés, celui de duc de Brabant est peut-être le plus important et le plus utile à notre investigation, car s'il ne nous permet pas de déterminer la date exacte de l'intrigue de *Flamenca*, il nous permet tout au moins d'en fixer une des deux limites extrêmes. En effet, si les événements n'ont pas eu lieu en 1234, comme nous pensons pouvoir le montrer un peu plus loin, ils n'ont pas non plus eu lieu avant 1190. Avant cette date, il n'y a pas de ducs de Brabant, il y a des ducs de Basse-Lotharingie. Nous avons déjà vu plus haut, en étudiant les comtes de Louvain, que Godefroid III, duc de Basse-Lotharingie et marquis d'Anvers, avait eu plusieurs fils dont l'un pourrait bien être le Gontaric de Louvain dont parle notre roman. Le fils aîné de Godefroid III, Henri Ier, lui succéda, en 1190, et ce fut lui qui pour la première fois s'intitula duc de Brabant. Il était né en 1165 et fut de très bonne heure associé au gouvernement par son père. Il partit pour la Terre Sainte en 1197 et devint chef de l'armée chrétienne. Après son retour, il s'occupa d'organiser et de gouverner sagement ses vastes domaines. Il mourut en 1135.

Son fils, Henri II, lui succéda. Comme son père ce fut un prince énergique et libéral. Il mourut en 1248.

Le Marquis de Montferrat :

En 1188 Conrad, fils de Guillaume III, dit le Vieux, succéda à son père comme marquis de Montferrat. Il

Digitized by Google

était alors en Terre Sainte d'où il ne rentra jamais dans son marquisat, car, en 1192, ayant été élu roi de Jérusalem, il fut assassiné, le jour même où il en reçut la nouvelle, par deux émissaires du Vieux de la Montagne et de Richard, roi d'Angleterre, lequel était jaloux de Conrad.

Boniface II, frère de Conrad, et qui gouvernait le Montferrat en son absence, lui succéda en 1192. En 1201 il fut choisi comme chef d'une nouvelle croisade et partit pour la Terre Sainte en 1202. Il alla d'abord prendre Constantinople où il épousa Marguerite, veuve de l'empereur Isaac. Il devint ensuite roi de Thessalonique et mourut en 1207. D'Éléonore de Savoie, sa première femme, il avait eu Guillaume et Agnès ; de Marguerite il eut un fils, Démétrius, qui lui succéda comme roi de Thessalonique.

Guillaume IV succéda à son père comme marquis de Montferrat en 1207. Il passa beaucoup de temps dans les Balkans à guerroyer pour son jeune frère Démétrius et mourut pendant sa dernière campagne, en 1225.

Boniface III, dit le Géant, fils du précédent, lui succéda en 1225 et fut marquis de Montferrat jusqu'en 1254.

Le Duc de Bourgogne :

Hugues II, dit Borel, ou le Pacifique, devint duc de Bourgogne en 1102. Il épousa Mathilde, fille de Boson, vicomte de Turenne, dont il eut six fils et quatre filles. Il mourut en 1142.

Eudes II succéda à son père en 1142. C'est vers cette même époque qu'il épousa Marie de Champagne, fille de Thibaut-le-Grand. Il mourut en 1162, laissant un

Digitized by Google

fils, Hugues, et deux filles, Mahaut, et Alix qui épousa Archambaud de Bourbon, fils d'Archambaud V.

Hugues III devint duc de Bourgogne en 1162 alors qu'il n'était pas encore majeur. En 1189, il partit pour la Terre Sainte avec Philippe-Auguste et, en 1191, le roi lui laissa le commandement des troupes françaises sous les ordres de Richard Ier, roi d'Angleterre. Il mourut en Terre Sainte en 1193, laissant de sa première femme deux fils, Eudes et Alexandre.

Eudes III devait avoir une vingtaine d'années lorsqu'il succéda à son père en 1193. Il se croisa contre les Albigeois en 1209. C'était un très bon général. Il mourut en 1218 en route pour la Terre Sainte et fut généralement regretté. De sa seconde femme, Alix de Vergi, qu'il avait épousée en 1199, il laissa un fils et trois filles.

Hugues IV n'avait que six ans en 1218 lorsqu'il devint duc de Bourgogne. Il fit le voyage de la Terre Sainte en 1239-41 et mourut en 1272.

Le Sénéchal de Senlis :

Il nous a été impossible de trouver aucun sénéchal de Senlis. Mais plusieurs membres de la famille de Senlis furent Grands-Bouteillers de France, aussi nous demandons-nous si notre auteur n'aurait pas par hasard écrit sénéchal au lieu de bouteiller soit par inattention, soit parce qu'il préférait au mot de bouteiller celui de sénéchal qui lui semblait peut-être plus martial, soit encore parce que tout en sachant qu'un Senlis avait été un des grands officiers du royaume il ignorait son office. Comme celle de sénéchal, la charge de grand-

Digitized by Google

bouteiller était l'un des cinq principaux offices de la couronne et nous avons vu lorsque nous avons étudié la famille de Nemours que Gautier cumulait quatre de ces offices vers la fin du XII^e siècle, tandis qu'à la même époque nous trouvons un Senlis à la bouteillerie. Cet état de chose ne pourrait-il pas expliquer le lapsus de notre auteur ? En tout cas cette hypothèse nous semble assez plausible pour que nous n'hésitions pas à donner ici quelques indications sur les principaux bouteillers de Senlis [1].

Guy de Senlis, 2^e du nom, devint bouteiller en 1150. Deux de ses frères avaient déjà exercé cette charge avant lui et ses descendants prirent le surnom de Bouteiller de Senlis. Il mourut en 1186.

Son fils Guy III lui succéda et fut bouteiller jusqu'en 1221, date de sa mort. Il avait accompagné Philippe-Auguste en Terre Sainte en 1189-91. Après lui la grande-bouteillerie passa à la famille de Courtenai, laquelle était apparentée à la famille royale.

Le Comte D'AUXERRE :

Il ne semble pas y avoir eu, du moins à l'époque qui nous occupe, de comtes d'Auxerre indépendants. Mais nous avons vu lorsque nous avons étudié les Nevers qu'ils étaient non seulement comtes de Nevers, mais aussi comtes de Tonnerre et d'Auxerre. L'auteur de *Flamenca* qui semble avoir bien connu la famille de Nevers ne pouvait pas ignorer ce fait. S'il a mis en scène

1. Voir André Du Chesne, *Histoire de la maison des Bouteilliers de Senlis*. Achevé en 1636 et publié pour la première fois à Paris, en 1879, par L. Sandret.

Digitized by Google

un comte d'Auxerre, c'est qu'il en existait un ; or nous savons que très souvent, le titre principal étant porté par le chef de la famille, il arrivait qu'un autre membre prît par courtoisie un des autres titres. Guillaume IV, par exemple, fut comte de Tonnerre à partir de 1159, et ne devint comte de Nevers et d'Auxerre qu'en 1161. Il se pourrait donc que Pierre de Courtenai, comte de Nevers du chef de sa femme, ait pris le titre de comte d'Auxerre après la mort de cette dernière en 1192. Le fait que nous lisons dans l'*Art de vérifier les dates*, t. II, p. 565, « Pierre [de Courtenai] en mariant sa fille se réserva l'usufruit des Comtés d'Auxerre et de Tonnerre », semblerait confirmer notre hypothèse. Mais est-ce bien d'un comte d'Auxerre qu'il s'agit ? Le manuscrit porte « *le coms daus surra* ». C'est très probablement Auxerre, mais ce n'est pas certain. Pierre de Courtenai s'était remarié en 1193 avec Yolande, fille de Baudouin V, comte de Hainaut, et devint, en 1213, marquis de Namur du chef de sa femme.

Le Comte DE BAR :

Voir plus haut RAOUL DE BAR.

Le Comte DE LA MARCHE :

En 1143 Bernard II succéda à son père comme comte de la Marche. Il mourut sans doute vers 1150, car c'est vers cette époque que son fils Aldebert V lui succéda. Aldebert partit pour la Terre Sainte en 1180 et mourut à Constantinople la même année. Étant mort sans héritiers directs, ce fut Mathilde, petite-fille de Ponce de

Digitized by Google

la Marche et de Wulgrin II, comte d'Angoulême, qui lui succéda par l'autorité de Richard, duc d'Aquitaine. Mais Hugues IX, le Brun, sire de Lusignan, lui disputa son comté et la dispute ne prit fin qu'avec le mariage de Mathilde et d'Hugues-le-Brun, probablement vers 1190. Hugues de Lusignan partit pour la Terre Sainte en 1206 et, lorsqu'il revint, il se fit religieux. Mathilde mourut en 1208.

Hugues X, fils des précédents, succéda à sa mère en 1208. En 1217, il épousa Isabelle d'Angoulême et hérita du comté d'Angoulême l'année suivante. Il partit pour la croisade cette même année 1218 et mourut en 1249.

Le Seigneur D'ANDUSE :

Il ne nous a pas été possible de trouver la généalogie de la famille d'Anduse, mais nous avons plusieurs fois rencontré des Anduse. Ermengarde de Narbonne, par exemple, épousa en deuxième noces un Bernard d'Anduse et Arnaud de Roquefeuil épousa en 1228 une Béatrix d'Anduse.

Le Comte DE SAINT-PAUL :

Hugues III devint comte de Saint-Paul à la mort de son père en 1130. Il fit d'abord beaucoup de mal aux couvents et aux églises, puis il se repentit et fonda, en 1137, l'Abbaye de Cercamp. Il mourut en 1141 laissant cinq fils et cinq filles.

Ingelram ou Enguerrand, fils aîné du précédent, lui succéda en 1141. Il mourut sans enfants en 1150 et ce fut

Digitized by Google

son deuxième frère qui lui succéda, le premier, Hugues, étant mort quelques jours avant lui.

Anselme fut comte de Saint-Paul de 1150 à 1174. Il avait épousé Eustache de Champagne dont il eut trois fils et une fille.

Hugues IV, fils d'Anselme, lui succéda en 1174. Ce fut un excellent chevalier qui rendit beaucoup de services à Philippe-Auguste lequel l'en récompensa généreusement. Il partit pour la Terre Sainte en 1202, joua un rôle important à la prise de Constantinople et reçut l'épée de connétable du nouvel empereur Baudouin. Il mourut en 1205, ne laissant que deux filles de Yolande de Hainaut, sa femme.

Élisabeth, l'aînée de ces filles, qui avait épousé Gaucher de Châtillon en 1196, succéda à son père avec son mari. Gaucher qui était un excellent soldat se distingua dans la croisade contre les Albigeois et mourut en 1219, « emportant dans la tombe la gloire d'avoir été le plus franc et le plus vaillant Chevalier de son tems »[1]. Gaucher et Élisabeth eurent trois enfants : Hugues, Gui et Eustachie.

Gui II, le 2e fils, succéda à son père comme comte de Saint-Paul. En 1223 il épousa Agnès de Nevers qui mourut, comme nous l'avons déjà vu, en 1225. Gui fut tué lui-même devant Avignon, en 1226, pendant un des derniers épisodes de la croisade contre les Albigeois. Deux enfants étaient nés de ce mariage, Gaucher et Yolande, femme d'Archambaud VII de Bourbon.

Hugues V, frère aîné de Gui II, lui succéda en 1226. Il devint comte de Blois en 1230 par son mariage avec

1. *Art de vérifier...*, t. II, p. 775.

Digitized by Google

Marie, fille de Gautier d'Avêne et de Marguerite, comtesse de Blois. Il mourut en 1248.

Le Vicomte DE TURENNE :

Lorsque Boson II mourut en 1143, il laissait sa jeune femme, fille de Bernard d'Anduse, enceinte de quatre mois.

Raymond II succéda donc à son père dès avant sa naissance. En 1190 il accompagna Philippe-Auguste en Terre Sainte d'où il ne revint pas. De sa femme, Hélis de Castelnau, il laissait deux fils et une fille.

Raymond III, successeur de son père, mourut vers 1212, laissant deux fils appelés tous deux Raymond, et une fille.

Raymond IV devint vicomte de Turenne en 1212. Il accompagna Louis, fils de Philippe-Auguste, lorsqu'il alla en Angleterre pour essayer de se faire couronner. Il fit le voyage de Palestine en 1219 et mourut en 1243.

Le Comte DE RODEZ :

Hugues I, fils de Richard, était comte de Rodez en 1132. Il mourut vers 1156.

Hugues II, fils du précédent, lui succéda en 1156. Il eut cinq fils de sa femme Agnès d'Auvergne ; il eut aussi un fils naturel, Henri. En 1195 il abdiqua en faveur de son fils aîné mais ne mourut qu'en 1208.

Hugues III qui avait succédé à son père en 1195 mourut sans postérité en 1196. Hugues II nomma alors Guillaume, son 5e fils, comme successeur.

Guillaume se voyant sans enfants nomma en 1208,

Digitized by Google

du consentement de son vieux père, Gui d'Auvergne comme successeur et mourut la même année.

Gui d'Auvergne ne se sentant pas très sûr de ses droits se démit en 1209 en faveur du comte de Toulouse.

Raymond VI de Toulouse ne put jouir longtemps du comté de Rodez car Henri, fils naturel de Hugues II, insistait que le comté lui appartenait. En 1214, Raymond VI fut obligé de le lui céder.

Henri I fut comte de Rodez pendant six ans. En 1220 il se démit en faveur d'Amauri de Montfort et mourut en 1227.

Hugues IV, fils de Henri Ier, obtint alors le comté de Rodez qu'il garda jusqu'à sa mort survenue en 1274.

Le Comte de Champagne :

Thibaut IV, dit le Grand, que nous avons déjà vu comme comte de Blois en 1102, devint comte de Champagne vers 1125. Ce fut un grand prince qui fit beaucoup pour la ville de Troyes. Il mourut en 1152.

Henri Ier succéda à son père comme comte de Champagne en 1152. Il fut très libéral envers les églises, fit deux croisades et mourut à son retour de la deuxième en 1181. Il avait épousé Marie, fille de Louis VII et d'Éléonore d'Aquitaine, la fameuse Marie de Champagne, célèbre comme protectrice des poètes de son temps. Il eut d'elle deux fils et deux filles.

Henri II succéda à son père en 1181. En 1190 il s'embarqua pour la Terre Sainte avec Jacques d'Avesne

Digitized by Google

et fut nommé roi de Jérusalem en 1192. En 1197 il tomba d'une fenêtre de son palais et se tua.

Thibaut III, frère du précédent, avait vingt ans lorsqu'il lui succéda en 1197. En 1199 il donna un superbe tournoi dans son château d'Ecry et organisa une croisade dont il fut nommé généralissime bien qu'il n'eût alors que vingt-trois ans. Mais il tomba malade et mourut en 1200, laissant sa femme, Blanche de Navarre, enceinte de

Thibaut IV, le Posthume, dit aussi le Grand. Il fut comte de Champagne dès sa naissance ; il accompagna Louis VIII au siège d'Avignon et devint roi de Navarre en 1234. Il fut marié trois fois, la troisième fois à Marguerite de Bourbon, fille d'Archambaud VI, dont il eut trois fils. Il mourut en 1253.

Le Vicomte DE MELUN [1] :

Adam, mort sans enfants en 1150.

Jean Ier, son frère, lui succéda.

Josselin II, fils du précédent, vivait encore en 1157.

Louis Ier, encore nommé dans une charte de 1183.

Adam Ier, nommé dans une charte de 1200. Il fut soldat de Philippe-Auguste en 1207, se signala à la bataille de Bouvines en 1214. Il accompagna Louis de France en Angleterre en 1216 et y mourut en 1217.

Guillaume II succéda à son père en 1217 et mourut en 1221.

Adam II, fils du précédent, fut vicomte de Melun jusqu'en 1270.

1. Voir Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*, Paris, 1759, t. X, pp. 32-33 des Additions et Corrections.

Digitized by Google

Le Seigneur DE CARDAILLAC :

« Cardaillac, maison qui tire son nom du Bourg de Cardaillac dans le Quercy, près de Figeac, vers les frontières de l'Auvergne, une des plus anciennes Baronies du Pays, qui depuis a porté le titre de Marquisat. Cette maison a donné un évêque de Cahors en 1209 dans Guillaume de Cardaillac, mort en 1234... » [1]

« Bertrand de Cardaillac donna des preuves de son courage durant la guerre contre les Albigeois [2]. » Son fils Guillaume fut évêque de Cahors en 1209.

Et maintenant que nous avons ainsi dressé la liste des possibilités — et des impossibilités — historiques, il nous reste à préciser la date, ou tout au moins l'époque, des événements qui forment le fond de notre poème. Le *Roman de Flamenca* se divise en trois parties et non en deux comme le dit M. Debenedetti [3]. Nous avons d'abord le mariage de Flamenca et d'Archambaud et les fêtes qui l'accompagnent. Viennent ensuite, deux ans plus tard, les événements qui mènent à la libération de Flamenca ; et finalement, six mois après ces événements, le grand tournoi dont nous ne possédons que le commencement. Or si nous accceptons la date de 1234 comme étant celle des aventures de Guillaume de Nevers et de Flamenca, le mariage aurait eu lieu en 1232 et le tournoi au printemps de 1235.

Nous avons déjà vu que Flamenca était très pro-

1. *Dict. Nobl.*, t. IV, col. 704-705.
2. Moréri, *op. cit.*, t. III.
3. Debenedetti, *op. cit.*, p. 6.

Digitized by Google

blablement un personnage fictif, ainsi que son père et son frère. Il n'y aurait donc aucun inconvénient à les faire vivre en 1232 plutôt qu'à une époque antérieure. En 1232, il existe un Archambaud de Bourbon, âgé de trente-cinq ans environ, père de sept enfants et dont nous ne savons pas si la femme vivait encore. L'hypothèse que nous avons développée plus haut pourrait toutefois nous permettre à la rigueur de considérer qu'Archambaud VI, devenu veuf, aurait pu se remarier à cette époque. Ceci posé, voyons quels sont les autres personnages qui jouent un rôle pendant cette première partie du roman.

Bien entendu, les deux personnes les plus importantes après Flamenca et Archambaud sont le roi et la reine de France. Nous nous souvenons en effet qu'Archambaud avait demandé au roi de France de vouloir bien lui amener sa jeune femme lorsqu'il viendrait au tournoi, et que ce furent les agissements galants du roi qui rendirent la reine d'abord, puis Archambaud, fous de jalousie. Or, qui est roi de France en 1232 ? Saint Louis, âgé alors de dix-sept ans ! Luchaire nous dit bien « d'humeur enjouée et spirituelle, aimant les libres causeries avec ses familiers, dans une cour où la morgue officielle et l'étiquette étaient inconnues, ce roi, si affable et si sympatique, ne fut pas, au moins pendant une grande partie de sa vie, l'austère dévot que certains moines nous ont dépeint. Les comptes de sa maison prouvent qu'il se plaisait à la chasse, faisait de grandes dépenses en chevaux, chiens et faucons, s'habillait de drap d'or, de soie, d'écarlate, et déployait dans les fêtes de cour ce luxe et cette prodigalité qui passaient pour vertu chez les hauts ba-

Digitized by Google

rons [1] », mais ces paroles ne peuvent s'appliquer encore à l'adolescent si soumis à sa mère, l'austère Blanche de Castille, qu'il n'osait même pas s'entretenir librement avec sa jeune épouse et qu'il était obligé de lui donner rendez-vous dans quelque escalier sombre pour obtenir un simple baiser ! Du reste, Louis IX ne se maria qu'en 1234, ce qui prouverait mieux que toute autre indication que ni lui ni Marguerite de Provence sa femme n'auraient pu jouer les rôles que l'auteur de *Flamenca* fait jouer au roi et à la reine de France dans la première partie de son ouvrage.

Mais le roi ne s'occupe pas seulement de faire la cour à Flamenca, il fait aussi des chevaliers et il ceint l'épée en particulier à Thibaut, comte de Blois, v. 891. Il y eut plusieurs Thibaut qui furent comtes de Blois, mais aucun ne vivait en 1232, car nous avons vu que le dernier, Thibaut VI, était mort en 1218.

Enfin, parmi les dames, nous notons la comtesse de Nevers, v. 845. Mahaut Ire fut comtesse de Nevers de 1192 à 1257, mais nous ne savons pas si elle était blonde et si sa chevelure était son meilleur trésor !

Nous commençons déjà à avoir des doutes, mais continuons notre démonstration. C'est en 1234 que Guillaume de Nevers serait allé à Bourbon dans l'intention de délivrer Flamenca. De Guillaume de Nevers il n'y en a pas de connu en ce moment-là, mais si nous acceptons la suggestion que notre héros pourrait être un cadet d'une branche secondaire de la famille de Nevers, ou même un personnage fictif, comme Fla-

1. A. Luchaire, dans Lavisse et Rambaud, *Histoire générale du IVe siècle à nos jours*, Paris, 1893, t. II, chap. VII, p. 383.

Digitized by Google

menca elle-même, nous pouvons certes lui prêter vie en 1234. Nous savons que Guillaume était si jeune qu'il croissait encore, v. 6950. Il ne pouvait donc pas y avoir longtemps qu'il avait été armé chevalier. Or nous savons qu'il avait exactement dix-sept ans lorsqu'il devint chevalier. Ne peut-on en conclure qu'il avait moins de dix-neuf ans lorsqu'il se mit en sa grande aventure ? Nous savons en effet qu'il n'avait jamais vu Flamenca : c'est assez dire qu'il n'avait pas assisté à ses noces. Pourtant nous savons que tout ce qui comptait parmi les chevaliers de France avait été invité aux réjouissances de Bourbon. Si Guillaume n'y était pas, c'est qu'il n'était pas encore chevalier, c'est donc qu'il n'avait pas encore dix-sept ans en 1232.

Nous avons vu aussi, vv. 1639-52, que parmi les grands personnages qui donnèrent à Guillaume de fortes sommes, se trouvait le comte de Blois. Entre 1232 et 1234, le comte de Blois est Hugues de Châtillon, comte de Saint-Paul. Mais nous savons que le comte de Blois qui avait été armé chevalier lors du mariage de Flamenca s'appelait Thibaut, et c'est probablement ce même comte qui donne mille livres à notre Guillaume.

Quant au seigneur d'Alga, v. 1722, il est bien probable qu'il y en avait un à cette époque, mais il ne nous est, pour le moment du moins, d'aucune utilité.

Vient ensuite la troisième partie du roman : le tournoi de Pâques ... 1235. Voici d'abord le comte de Flandre v. 6945, que nous retrouvons au vers 8087 piquant des deux pour attaquer Geoffroy de Lusignan. Nous avons déjà fait remarquer, p. 54, qu'en 1235 il n'y avait pas de comte de Flandre. Par contre il existe

Digitized by Google

bien un Geoffroy de Lusignan, Geoffroy à la Grand' Dent.

Le duc de Brabant, apprenons-nous aux vers 6984 ss., fit un tournoi à Louvain. Ceci ne serait pas tout à fait impossible, puisqu'Henri Ier, duc de Brabant depuis 1190, vivait encore. Mais il avait presque soixante-dix ans et mourut en 1235. Du reste, on ne nous dit pas qu'il prit part lui-même à son tournoi, mais on nous dit au contraire que ce tournoi ne dura guère, ce qui pourrait peut-être indiquer qu'il s'agissait d'un vieillard ne pouvant pas garder ses hôtes trop longtemps.

Aux vers 7184-87, nous apprenons que le preux marquis de Montferrat avait envoyé à Archambaud un manche de couteau en peau de serpent. Nous ne sommes pas certains que ce cadeau était tout récent, mais nous pouvons le supposer. Il s'agirait alors de Boniface III, mais le qualificatif de preux s'appliquerait mieux à son grand-père.

Archambaud en hôte poli et bien élevé va rendre visite aux principaux invités. C'est ainsi que nous le voyons se rendre où était le duc de Bourgogne, v. 7459. Hugues IV, duc de Bourgogne dès 1218, avait vingt-trois ans en 1235.

En sortant de sa tente pour se rendre chez Flamenca, Guillaume rencontra le sénéchal de Senlis, v. 7480. Nous avons expliqué plus haut, p. 57, qu'il s'agissait probablement du bouteillier de Senlis. En 1235 la grande bouteillerie n'est plus dans la famille de Senlis.

Lorsque Guillaume fit son entrée au palais, le comte d'Auxerre qui s'était assis auprès de Flamenca, sa cousine, céda immédiatement la place au nouveau venu, v. 7511. Il est peu probable qu'en 1235 il y ait

Digitized by Google

eu un comte d'Auxerre. Voir, toutefois, ce que nous avons dit de ce titre, p. 59.

Archambaud vient dire à Flamenca que le comte de Bar, son cousin, et son frère Raoul seront armés chevaliers le lendemain matin, vv. 7587-88. Il s'agit donc de très jeunes gens puisqu'ils ne sont pas encore chevaliers. En 1235, le comte de Bar est Henri II, il n'a pas de frère et il a sans doute près de quarante ans.

Guillaume de Nevers renverse le comte de la Marche tout au début du tournoi. v. 7722. Hugues X de Lusignan était comte de la Marche depuis 1208.

Joutent ensuite Gontaric de Louvain et Alfonse de Toulouse, vv. 7875-79. Si notre Gontaric est par hasard le Godefroid de Louvain frère de Henri Ier, duc de Brabant, il eût sans doute été trop vieux en 1235 pour prendre part à un tournoi. Quant à Alfonse de Toulouse, il n'y en a point à ce moment-là.

Plusieurs chevaliers qui s'étaient portés au secours d'Alfonse de Toulouse furent faits prisonniers par Guillaume, entre autres Jaufré de Blaye, v. 7903, Arnaud de Bovila, v. 7905, Hugues de Rosina, v. 7907. Nous avons déjà dit que nous n'avions rien trouvé sur Arnaud de Bovila ni sur Hugues de Rosina. Quant à Jaufré de Blaye, nous avons vu plus haut, p. 48, qu'il pourrait peut-être s'agir de Jaufré Rudel II, lequel vivait encore en 1242.

Lorsqu'il le peut, Archambaud joute lui-même. C'est ainsi qu'il rencontre le seigneur d'Anduse, v. 7951 ; il ne le vainc pas, sans doute par politesse. Bien que nous ne sachions pas qui était seigneur d'Anduse en 1235, nous pouvons admettre qu'il y en avait un.

Digitized by Google

Le comte de Saint-Paul cherchant un combat trouve Aymeri, duc de Narbonne, vv. 7957-60. Hugues V, comte de Saint-Paul, était aussi comte de Blois depuis 1230, et comme ce dernier titre était sans doute plus important que l'autre, il est peu probable qu'en 1235 on l'eût appelé comte de Saint-Paul. Quant à Aymeri, nous avons déjà expliqué la confusion entre les deux titres de vicomte et de duc, p. 49. Aymeri III fut vicomte de Narbonne de 1194 à 1239.

Sur Garin de Réortier qui jouta avec Guillaume de Montpellier, vv. 7983-84, nous n'avons trouvé aucun renseignement. Quant aux Guillaume de Montpellier ils sont très nombreux, mais ils cessent d'exister en 1202.

Une joute a lieu ensuite entre le vicomte de Turenne et Gauthier, comte de Brienne, vv. 7995-96. Raymond IV fut vicomte de Turenne de 1212 à 1249, il pouvait donc parfaitement jouter en 1235, et Gauthier IV, comte de Brienne, né en 1205, pouvait en faire autant.

Puis voici le comte de Rodez et le comte de Champagne, vv. 8009-10. Hugues IV fut comte de Rodez de 1227 à 1274, et Thibaut IV le Posthume était comte de Champagne en 1235. Mais il était aussi roi de Navarre depuis 1234, et il est probable que s'il s'agissait de lui, il serait appelé roi plutôt que comte.

Un combat très intéressant eut lieu entre le vicomte de Melun et le sire de Cardaillac, vv. 8069-71. En 1235 Adam II était vicomte de Melun. Quant aux Cardaillac, bien que nous n'ayons pu en trouver une généalogie complète, il est certain qu'il y avait alors des seigneurs de ce nom.

Enfin le dernier combat fut celui qui eut lieu entre

Digitized by Google

le comte de Flandre et Geoffroy de Lusignan que nous avons déjà examinés.

Il nous est maintenant possible de classer tous ces personnages en trois groupes : 1) ceux qui en 1232-35 pouvaient *certainement* jouer le rôle que nous leur voyons tenir dans *Flamenca* ; 2) ceux qui *à la rigueur* auraient pu jouer ce rôle ; 3) ceux pour qui il eût été *impossible* de participer aux événements décrits dans notre poème.

Parmi les premiers nous trouvons : Flamenca, son père, son frère, Archambaud et Guillaume, tous, croyons-nous, personnages fictifs, et la comtesse de Nevers, (le seigneur d'Alga), Geoffroy de Lusignan, le marquis de Montferrat, le duc de Bourgogne, le comte de la Marche, Jaufré de Blaye, le seigneur d'Anduse, Aymeri de Narbonne, le vicomte de Turenne, Gauthier de Brienne, le comte de Rodez, le vicomte de Melun et le seigneur de Cardaillac.

Parmi les deuxièmes : le duc de Brabant, Gontaric de Louvain, le comte d'Auxerre et le comte de Champagne.

Enfin, parmi les troisièmes : le roi et la reine de France, le comte Thibaut de Blois, le comte de Flandre, le sénéchal (ou bouteiller) de Senlis, le comte de Bar, Raoul de Bar, Alfonse de Toulouse, le comte de Saint-Paul et Guillaume de Montpellier.

Comme on peut le voir tout de suite, le troisième groupe contient le nom de personnages trop importants à l'action de *Flamenca* pour que nous puissions admettre l'hypothèse que cette action eut lieu en 1232-35. Nous croyons donc pouvoir affirmer que l'aventure de Flamenca et de Guillaume de Nevers *n'eut pas lieu en 1234.*

Digitized by Google

Mais alors quand tous ces événements se sont-ils passés, ou plus justement peut-être, quelle année notre auteur, qui faisait un roman historique, a-t-il choisie pour son intrigue principale ? Nous avons pour déterminer cette époque une indication que Révillout a déjà signalée avant nous sans y attacher toutefois l'importance qu'elle mérite. Il s'agit des vers 7212 à 7223 par lesquels nous apprenons que les chevaliers qui étaient venus au grand tournoi d'Archambaud s'étaient divisés en deux camps :

Tut li Flamenc e·l Borgonon
e l'Alvernas e·l Campagnes
e ben mil cavallier frances
si son mes davas n'Archimbau.
De sa foron cil de Peitau
et Sangomer et Engolmes,
Breton e Norman e Tornes
e Beiruier e Lemosin,
Peiragosin e Cahercin,
Rosengas e Bedos e Got.

Or, nous dit Révillout, « qui ne reconnaît dans ce partage *(la parson)* la division même de la France féodale sous Louis le jeune et pendant la première partie du règne de Philippe-Auguste ? D'un côté sont les vassaux français du roi d'Angleterre, de l'autre les vassaux directs du roi de France. Or cet état politique a sa date : il commence en 1152, par le mariage d'Eléonore de Guyenne avec Henri Plantagenet, et finit en 1205 par le traité qui démenbra les possessions anglaises... [1] » Cet état politique était bien trop impor-

1. Révillout, *op. cit.*, p. 15.

Digitized by Google

tant pour qu'un homme aussi cultivé que l'auteur de *Flamenca*, même s'il vivait beaucoup plus tard, ne l'eût pas connu, et il serait difficile d'admettre que cette division des chevaliers venus à Bourbon pour le tournoi d'Archambaud fût un simple effet du hasard. Si notre auteur a placé les vassaux du roi de France d'un côté et ceux du roi d'Angleterre de l'autre, c'est qu'il a voulu situer les événements de son roman à l'époque où cette division eût été sans doute chose naturelle, c'est-à-dire entre 1152 et 1205. Nous avons vu d'autre part que le titre de duc de Brabant qui se trouve dans *Flamenca* n'existait que depuis 1190, et qu'Henri Ier, fils de Godefroid III, fut le premier à le porter. Or, même si notre auteur ne connaissait pas cette date de 1190, il ne pouvait pas ignorer que ce titre était assez récent, lui qui était sans aucun doute au courant des généalogies des grandes familles du royaume. Ceci nous autorise, croyons-nous, à dire que l'auteur a voulu représenter dans *Flamenca* la vie de cour de la *dernière décade du XIIe siècle*. Si nous refaisons pour cette période l'examen des personnages historiques que nous avons examinés pour les années 1232-35, que trouverons-nous ?

Flamenca, son père, son frère et Guillaume de Nevers personnages historiques n'existent pas plus entre 1190 et 1205 qu'en 1234 ; personnages fictifs ils sont aussi réels à l'une qu'à l'autre de ces deux époques. En 1234, il y a bien un Archambaud de Bourbon, mais nous avons vu qu'il ne serait acceptable comme personnage de notre poème que grâce à une hypothèse qui semble bien risquée. Et si Archambaud comme les autres personnages principaux était un personnage

Digitized by Google

fictif lui aussi ? Rien de plus probable, et nous croyons même pouvoir le démontrer : entre 1190 et 1205 le comté de Nevers et la sirerie de Bourbon sont gouvernés par des femmes, Mahaut Ire, comtesse de Nevers à partir de 1192, et Mathilde Ire, dame de Bourbon dès 1183. Ce fait qui ne semble pas avoir attiré l'attention des commentateurs a pourtant son importance. N'était-il pas logique, en effet, qu'un auteur à la recherche d'un sujet de roman voulût mettre en scène des personnages ayant un grand nom historique, sûr ainsi d'intéresser un public tout aussi avide de scandale au XIIIe siècle qu'aujourd'hui, n'en doutons point. Or quels noms pouvaient donner l'illusion d'une véritable historicité mieux que ceux de Guillaume de Nevers et d'Archambaud de Bourbon ? Mais il fallait aussi qu'un auteur prît ses précautions contre les descendants de ses protagonistes, car les explosions dues à un amour-propre piqué ou à des susceptibilités froissées, qui se produisent encore même en 1930, devaient se produire déjà au XIIIe siècle et même avant, la nature humaine n'ayant guère changé ! Quoi de mieux dès lors que de pouvoir dire à ces plaignants éventuels que leur indignation était sans cause et l'honneur de leurs ancêtres tout à fait sauf puisqu'il s'agissait très évidemment de personnages n'ayant qu'une réalité poétique ? Non, ce n'est pas par hasard et sans raison que notre auteur a choisi précisément cette décade. Et si l'on tient à voir une réalité historique dans les faits aussi bien que chez les personnes, ne pourrait-on pas en trouver une dans les difficultés domestiques qu'eurent à cette époque même Mathilde de Bourbon et son mari Gaucher de

Digitized by Google

Vienne ? Nous avons, en effet, vu plus haut, p. 36, que « Gaucher jeta sa femme dans une étroite prison, et la maltraita au point qu'elle dût craindre pour sa vie, et chercher un refuge contre son mari auprès de ses parents. » Ceci est loin d'être le thème de *Flamenca*, mais combien de romans ne sont-ils pas nés d'un simple fait-divers ?

Le roi et la reine de France qui sont-ils à la même époque ? Pour le roi c'est fort simple, c'est Philippe-Auguste, monté sur le trône en 1180 ; pour la reine c'est moins simple, car Philippe-Auguste fut marié trois fois. Mais cette difficulté même pourra nous être utile. La première femme du roi mourut en 1190. Ce n'est donc pas d'elle qu'il peut s'agir. Du reste Philippe-Auguste ne revint en France de la Terre Sainte qu'à la fin de 1191. En 1193 il épousa Ingeborg de Danemark qu'il répudia tout de suite. Elle non plus ne peut être la reine de notre poème. Enfin nous avons vu que Philippe-Auguste avait épousé Agnès de Méranie en 1196 et qu'elle était morte de chagrin en 1201. Ceci ne nous permettrait-il pas de préciser plus encore la date probable des événements décrits dans *Flamenca* ? Ce n'est plus seulement entre 1190 et 1205 que les aventures de Flamenca ont dû se passer, mais entre 1196 et 1201 ou même 1200, puisqu'à partir de ce moment la reine abandonnée par son royal époux se meurt de langueur loin de la cour. En 1196 Philippe-Auguste avait trente-et-un ans et c'était un galant gentilhomme tout à fait capable de se comporter dans la réalité comme le roi se comporte dans *Flamenca*. Quant à la pauvre Agnès de Méranie, nous ne la connaissons pas assez pour oser affirmer qu'elle était de

Digitized by Google

nature jalouse, mais si l'on songe à sa situation, si l'on se rappelle que l'Église considérait Philippe-Auguste comme marié à Ingeborg et tenait le mariage du roi avec Agnès pour nul et non avenu, on admettra sans peine que la reine pouvait bien ne pas voir sans crainte son mari faire la cour, même par pure politesse, à une femme aussi belle et aussi parfaite que Flamenca.

La reine ayant fait appeler Archambaud pour lui communiquer ses soupçons pria Flamenca de les laisser seuls un instant, et Flamenca se rendit à la fenêtre suivante où elle trouva parmi d'autres dames la comtesse de Nevers. En 1196 ou 97, Mahaut pouvait avoir treize ans. Or ceux qui pourraient penser qu'elle était bien jeune pour se trouver aux fêtes de Bourbon ne doivent point oublier que les filles nobles étaient bien souvent déjà mariées à cet âge et que de plus Mahaut était comtesse de Nevers de son propre chef.

Le comte de Blois de 1190 à 1205 s'appelle Louis et non Thibaut, comme celui de notre roman. Mais le nom de Thibaut avait été si souvent porté par les comtes de Blois que notre auteur, pour des raisons artistiques, pouvait fort bien le préférer au nom de Louis plutôt inconnu dans cette famille. Du reste ne pourrait-on pas voir dans le Thibaut de Blois qui est armé chevalier par le roi de France lors du mariage de Flamenca, le fils de Louis, Thibaut VI, comte de Blois à partir de 1205 seulement, tandis que le comte de Blois qui donne mille livres à Guillaume de Nevers, v. 1644, serait le comte Louis ? Il est vrai que Thibaut VI n'était pas encore majeur lorsqu'il succéda à son père en 1205. Il devait donc être fort jeune vers

Digitized by Google

1200, mais il arrivait que des garçons de douze ou treize ans fussent armés chevaliers. Il faut bien admettre toutefois que le Thibaut de Blois de *Flamenca* n'agit pas comme un tout jeune garçon, et que c'est au moins un jeune homme. Si l'on accepte cette supposition, qui en tout cas ne semble pas tout à fait impossible, elle nous permettra de ranger Thibaut de Blois sinon dans le premier groupe de nos personnages, du moins dans le deuxième.

Quant au seigneur d'Alga, il s'agit très probablement d'un contemporain de l'auteur de *Flamenca* et non d'un contemporain des personnages du roman. Il n'a donc aucune valeur pour nous en ce moment, mais nous le retrouverons dans un chapitre suivant.

Nous avons vu qu'il n'y avait pas de comte de Flandre en 1235. Par contre Baudouin IX, né en 1171 et comte de Flandre à partir de 1195 ferait très bien comme personnage de notre poème. Quant au Geoffroy de Lusignan qui se bat avec le comte de Flandre, ce ne serait plus Geoffroy à la Grand'Dent, mais son père, Geoffroy de Lusignan, fils de Hugues VIII le Brun.

Nous avons vu aussi qu'Henri Ier, duc de Brabant depuis 1190 aurait pu donner un tournoi en 1234 ou 35, mais combien la chose semble plus probable en 1199. Il avait alors trente-quatre ans au lieu de soixante-dix.

Nous disions à la p. 69, que le qualificatif de preux se serait mieux appliqué à Boniface II, marquis de Montferrat de 1192 à 1207. Et si l'adjectif preux lui sied mieux, Boniface II est beaucoup plus acceptable comme le marquis de Monferat que nous trouvons dans *Flamenca*.

Digitized by Google

Si Hugues IV, duc de Bourgogne, avait vingt-trois ans en 1235, Eudes III, son père, avait à peu près le même âge au moment qui nous occupe, car il avait une vingtaine d'années lorsqu'il devint duc de Bourgogne en 1193.

En 1235 nous avons vu que la grande-bouteillerie de France n'était plus dans la famille de Senlis, mais à la fin du XII^e siècle Guy de Senlis, III^e du nom, était grand-bouteiller et pourrait être le sénéchal de Senlis de *Flamenca* si l'on accepte notre explication d'une confusion possible entre ces deux offices.

Si la jeune Mahaut, comtesse de Nevers, était invitée au tournoi d'Archambaud comme elle l'avait été deux ans et demi plus tôt à ses noces, il est bien admissible que son père, Pierre de Courtenai, l'ait accompagnée. Or nous avons vu qu'après la mort de sa femme, en 1192, Pierre avait très probablement pris le titre de comte d'Auxerre, laissant celui de comte de Nevers au futur mari de sa fille. Dans notre poème le comte d'Auxerre apparaît comme cousin de Flamenca. Pierre de Courtenai, mari de Yolande de Hainaut depuis 1193, et qui devait devenir marquis de Namur, ne serait-il pas tout indiqué comme cousin de Flamenca ?

De 1191 à 1214 le comte de Bar s'appelle Thibaut I^er et il n'a pas de frère qui se nomme Raoul. Il est peu probable aussi qu'il n'ait pas encore été chevalier vers 1200, car nous l'avons vu épouser en troisièmes noces, en 1193, Ermansette de Namur. Mais ce fait ne rendrait-il pas probable le cousinage que nous trouvons entre lui et Flamenca dans notre poème ?

Le comte de la Marche désarçonné par Guillaume de Nevers pouvait fort bien être ce Hugues IX de

Digitized by Google

Lusignan, dit le Brun, qui avait forcé Mathilde, comtesse de la Marche, à l'épouser vers 1190 et qui de ce chef était devenu lui-même comte de la Marche.

Si le personnage que nous avons proposé comme Gontaric de Louvain eût été trop vieux pour combattre en 1235, il en eût été tout autrement vers 1200. C'eût été un homme dans la force de l'âge à cette époque et, en ce qui nous concerne, il nous semble beaucoup plus acceptable en 1200, qu'en 1235. Et s'il n'y avait point d'Alfonse de Toulouse en 1235, il pouvait y en avoir un en 1200. Alfonse II, qui en 1148 succéda à son père Alfonse-Jourdain conjointement avec son frère Raimond V, pouvait très bien être encore en vie en 1200, mais il aurait eu au moins soixante ans. Toutefois le fait que plusieurs gentilshommes se portèrent à son secours lorsqu'il jouta avec Gontaric de Louvain pourrait bien indiquer qu'il s'agissait d'un homme déjà vieux à qui l'on pouvait rendre ce service sans crainte de l'offenser.

Jaufré Rudel II, qui aurait pu prendre une part active dans un tournoi en 1235, aurait pu peut-être en faire autant en 1200. En effet, s'il avait par exemple une soixantaine d'années lorsqu'il mourut vers 1242, il eût été assez âgé vers 1200 pour combattre dans un tournoi. Mais ceci ne peut être qu'une possibilité, non une certitude.

Ce seigneur d'Anduse avec lequel Archambaud lui-même brise une lance ne pourrait-il pas être le Bernard d'Anduse qui avait épousé Ermengarde de Narbonne ?

Hugues IV, comte de Saint-Paul de 1174 à 1205, est beaucoup mieux indiqué que son petit-fils Hugues V

Digitized by Google

comme le comte de Saint-Paul qui joute avec Aymeri III de Narbonne. Quant à ce dernier, bien que nous ne sachions pas la date de sa naissance, il est probable qu'il était capable de jouter vers l'an 1200, car, s'il avait été très jeune, son père ne se serait pas démis en sa faveur de la vicomté de Narbonne en 1194.

Le dernier Guillaume de Montpellier, Guillaume VIII qui mourut en 1202, devait avoir une quarantaine d'années vers 1200 et partant était tout à fait à même de jouter dans un tournoi.

Le combat suivant entre le vicomte de Turenne et Gauthier, comte de Brienne, a lieu bien entendu entre Raymond III, vicomte de Turenne de 1190 à 1212 et Gauthier III, comte de Brienne à partir de 1189 ou 90 et qui mourut en 1205. Il est vrai qu'il fut aussi roi de Sicile et duc de la Pouille, mais ce ne fut qu'après son mariage avec la fille de Tancrède, vers 1200, qu'il eut ces deux titres étrangers.

Vers l'an 1200 le comte de Rodez se nommait Guillaume. Il avait succédé à son frère en 1196 et mourut en 1208. Son compagnon de joute devait être le jeune comte de Champagne Thibaut III qui organisait une nouvelle croisade vers cette époque et qui mourut en 1200.

Adam I^er^, vicomte de Melun sans doute avant 1190, brave soldat de Philippe-Auguste, fut sûrement le chevalier qui jouta avec le seigneur de Cardaillac, lequel s'appelait sans doute Bertrand, car le fils d'un Bertrand de Cardaillac devint évêque de Cahors en 1209.

Digitized by Google

Arrangeons maintenant tous ces personnages de la même manière que nous l'avons fait pour ceux de 1232-35. Dans le premier groupe, c'est-à-dire celui des personnages qui ont pu *certainement* jouer le rôle que nous leur voyons tenir dans *Flamenca*, nous pouvons maintenant placer : Flamenca, son père, son frère, Archambaud, Guillaume de Nevers, le roi et la reine de France, la comtesse de Nevers, le comte de Blois, le comte de Flandre, le duc de Brabant, le marquis de Montferrat, le duc de Bourgogne, le sénéchal (ou bouteiller) de Senlis, le comte d'Auxerre, le comte de la Marche, le seigneur d'Anduse, le comte de Saint-Paul, Aymeri de Narbonne, Guillaume de Montpellier, le vicomte de Turenne, le comte Gauthier de Brienne, le comte de Rodez, le comte de Champagne, le vicomte de Melun, le seigneur de Cardaillac.

Dans le deuxième groupe, nous mettrons ceux qui *auraient pu jouer le rôle* que leur homonyme joue dans notre poème, mais dont toutefois on ne peut pas être aussi sûr : le comte Thibaut de Blois, le comte de Bar, Jaufré de Blaye, le comte Alfonse de Toulouse, Gontaric de Louvain que nous plaçons ici parce que son existence reste hypothétique, mais qui pourrait aussi bien appartenir au groupe I. On pourrait aussi ajouter à ce groupe-ci les seigneurs sur lesquels nous n'avons rien pu trouver, mais qui ont fort bien pu exister, ainsi que Raoul de Bar qui pouvait être, par exemple, un fils naturel. Quant à Raoul de Nevers nous avons déjà parlé de lui [1]. Ou bien il faut admettre que, comme son frère Guillaume, c'est un personnage fictif et le

1. Cf. p. 43.

Digitized by Google

placer dans le premier groupe, ou bien accepter le Raoul de Nevers mentionné dans une charte de 1192 et le placer dans le second groupe.

Et maintenant si nous comparons ces deux classifications, que voyons-nous ? Tandis qu'en 1232-35 plusieurs personnages se trouvent dans le troisième groupe, en particulier le roi et la reine de France, si nécessaires à l'intrigue de *Flamenca*, en 1196-1200 nous n'avons plus personne dans ce groupe. Le deuxième groupe reste à peu près constant et le premier, de beaucoup le plus important, s'est considérablement accru. C'est donc sans hésitation que nous nous croyons autorisé à dire que nous avons prouvé que l'auteur de *Flamenca* n'a pas voulu placer les événements de son roman entre 1232-35, *mais bien entre 1196 et 1200.*

A ceux qui pourraient nous objecter que *Flamenca* est un roman et non pas une chronique, nous nous hâtons de dire que nous n'avons à aucun moment perdu ce fait de vue, mais nous ne pouvons croire non plus que l'auteur ait tout tiré de son imagination. C'est consciemment qu'il a fait un roman historique, et s'il ne s'est pas astreint à de longues et minutieuses recherches archéologiques qui lui eussent permis de nous donner des renseignements absolument exacts, il a pris, croyons-nous, la précaution de se renseigner sur l'existence des principaux personnages historiques qu'il comptait mettre en scène, quitte ensuite à user de quelque licence, poétique ou autre, à propos des détails ou des personnages de troisième plan.

Digitized by Google

Gaston Paris disait dans son article sur Jaufré Rudel : « On trouvera peut-être que j'ai consacré trop de temps et d'espace à l'étude d'un problème qui n'a pas une grande importance et dont la solution, telle que je la conçois, aurait pu être indiquée en quelques lignes... Mais c'est qu'à côté du point de vue spécial de la crédibilité du récit en litige, il y avait là des questions de méthode et des questions de fait, littéraires et historiques, qui m'ont semblé mériter qu'on s'y arrêtât quelque peu [1]. » Personne, nous l'espérons, ne pensera qu'en citant ces mots nous avons la présomption de nous comparer à Gaston Paris, mais ces quelques lignes expriment si bien notre façon de penser à propos de notre chapitre III que nous nous permettons de les transcrire et de les faire nôtres.

1. Gaston Paris, *op. cit.*, p. 254.

Digitized by Google

Chapitre IV

DE LA DATE DE COMPOSITION DE *FLAMENCA*

Raynouard ayant remarqué que l'auteur de *Flamenca*, si précis dans son énumération des fêtes liturgiques, n'avait pas fait mention de la Fête-Dieu, en concluait que le poème ne pouvait pas avoir été écrit après 1264, date de l'institution de cette fête par le pape Urbain IV [1]. Paul Meyer acceptait cet argument tout en disant qu'il ne croyait pas qu'à lui seul il prouvât grand'chose, et il ajoutait : « Supposé en effet que l'auteur ait vécu après 1264, ce qui me semble à tous égards très invraisemblable, si peu *(sic)* soucieux qu'on le suppose de la vérité historique, ne peut-on point admettre qu'il se soit à dessein abstenu de mentionner une fête qu'il savait tout récemment instituée ? Mais je le répète, pour les motifs ci-dessus exprimés, je ne pense pas qu'on puisse faire descendre notre poème aussi bas que 1264 ; je serais disposé à en placer la composition entre 1220 et 1250 [2]. »

Hermanni qui discute la question en 1883, sans connaître apparemment l'article de Révillout, indique

1. Raynouard, *op. cit.*, p. 44.
2. Paul Meyer, *Flamenca*, 1re éd., p. XXI.

Digitized by Google

que la Fête-Dieu ne fut universellement célébrée qu'à partir de 1316 : « Im J. 1264 hat Urban IV. allerdings dies Fest angeordnet, nachdem es bereits 1247 in Lüttich gefeeirt worden ; aber Urban starb, bevor er eine eigentliche Einführungsbulle erlassen, die erst Clemens V. 1311 ergehen liess ; eine allgemeine Feier lässt sich erst um 1316 nachweisen und so ist diese Zeitbestimmung bei weitem nicht so unanfechtbar, wie sie erscheint [1]. »

Ch.-V. Langlois accepte la démonstration de Révillout et partant la date de 1234. Du reste tout le monde semble l'avoir acceptée, sauf M. Debenedetti, qui, nous l'avons vu plus haut, p. 21, accepte 1234 comme date des événements et ajoute que l'auteur écrivait probablement dans le troisième quart du XIIIe siècle, mais, dit-il, « je ne puis donner que des preuves conjecturales loin d'être définitives. » Comme lui nous pensions que *Flamenca* n'avait pas été écrit vers 1234, car nous ne pouvions croire qu'un auteur eût pu ridiculiser un sire de Bourbon, nommé Archambaud, au moment même où l'un des plus grands barons du royaume portait ce nom. Qu'il ait souvent été possible de faire une chanson satirique ou un sirventès contre un puissant de ce monde, c'est un fait bien connu, mais un poème de près de dix mille vers ! Même s'il avait été protégé par un très grand seigneur, l'auteur eût pu craindre des représailles, car il est peu probable qu'Archambaud VI eût pris à la légère les aventures attribuées à son homonyme. Ceci tendrait dejà à prouver que Flamenca fut écrit à un moment

1. Hermanni, *op. cit.*, p. 83.

Digitized by Google

Digitized by Google

Ql ans adonecs le dux de brabam
à louuain en un sien repaire
f ecs corneu mais nō duret gaire
p o bras de camalhecs. entra lus partz am. oilhecs
E narchumbs y fon le lur
C ar aqui uolc sompres cobrar
C uene tan nauuen garnit
Qe pels meillors y fon giuitz
C ar. m. cens camalhecs ualens
à cab si bells ecoumens
à b aubercs zabsenals
C mes los tors unis seinals
S o fon aquel de narchumbru
à b flocs iaunas sus el caup blau
T uit de nuyecs lanuolet
à blun de se capareller
T ent lo scup guitt à cailler
7 entrels rei olesir
C mout lonyer al plus q̄ pot
C dis li de tot quan uolc dir
C ensems cuiglon ambedui
T ot lo tot ne cal tremc denui
C aut il intram el caup armat
C tenc ses cei p ben armat
à ue negus dunc anec requerre
C ormais mi laumac de ferre
p erpinz cuilhecs mi garimbos
Ro y andas. ii. lotos
à an guitt lom brac estent

Digitized by Google

où il n'y avait plus d'Archambaud. Or, le dernier Archambaud ne mourut qu'en 1249, ce qui fait que notre poème n'aurait vraisemblablement pas été composé avant la deuxième moitié du XIII^e siècle. Voici sans doute ce que M. Debenedetti nommait une preuve conjecturale, et certes, tout hypothétique qu'elle est, elle ne manque pas de valeur. Mais l'auteur de *Flamenca* nous a donné mieux ; il a en quelque sorte daté son poème, inconsciemment sans doute, mais de façon très sûre. Nous lisons, en effet, qu'Archambaud après l'explication qu'il eut avec sa femme se rendit à un tournoi qu'avait fait le duc de Brabant :

> En Archimbautz y fon, le bar,
> car aqui volc som pres cobrar ;
> e venc tan ricamen garnitz
> que pe·ls meillors y fon grasitz,
> car tres cens cavalliers valens
> ac ab si, bels e covinens,
> ab cubertas et ab sonals ;
> *e triet los totz uns seinnals,*
> *so fon aquel de n'Archimbau*
> AB FLORS JAUNAS SUS EL CAMP BLAU.
>
> vv. 6989-98.

Si notre auteur avait parlé en héraldiste, au lieu de parler en poète, n'aurait-il pas dit *d'azur semé de fleurs de lis d'or* ? Qui ne reconnaît dans ce vers 6998 une description parfaite des armes de France ? Or personne n'ignore que la maison de France s'allia avec celle de Bourbon et chacun sait combien fut brillant le sort de cette nouvelle famille. Ce fut en 1272 que Robert de France, comte de Clermont en Beauvoisis,

Digitized by Google

sixième fils de saint Louis, épousa Béatrix de Bourgogne, dame de Bourbon et de Charolais, et ce ne fut qu'en 1283 qu'il devint sire de Bourbon conjointement avec sa femme, lorsqu'Agnès de Bourbon, mère de Béatrix, mourut sans héritiers mâles. Or Robert n'adopta ni les armes des anciens Bourbons qui étaient *d'or, au lion de gueules, à l'orle de huit coquilles d'azur,* ni celles de sa femme qui portait *écartelé, aux* 1 *et* 4 *bandé d'or et d'azur de* 6 *pièces, à la bordure engrêlée de gueules ; aux* 2 *et* 3 *d'or, au lion de gueules, à l'orle de huit coquilles d'azur.* Il préféra garder ses propres armes *semé de France, à une bande de gueules* [1]. Un simple coup d'œil à la planche ci-contre suffira pour se rendre compte que l'auteur de *Flamenca* décrivait évidemment les armes des nouveaux Bourbons, non pas celles des anciens. Le fait qu'il ne dit rien de la bande de gueules ne doit point nous surprendre : ce n'est pas un homme versé dans la science du blason, sinon il eût mentionné d'autres armes au cours de son long poème. Il décrit ici des armes qu'il a vues lui-même et dont il a retenu l'essentiel, et il obéit de plus aux nécessités de la versification. M. Max Prinet qui a étudié les armoiries dans un roman du moyen-âge qui en contient beaucoup, le *Châtelain de Coucy,* conclut ainsi : « ... les armoiries ont été réellement portées par les familles auxquelles nous les voyons attribuées ; mais elles n'ont pas toutes été portées, par ces familles, à l'époque où se passe l'histoire du châtelain de Coucy : nous avons constaté des anachronismes en ce qui concerne les armes de Nesles et de Mortagne.

1. Le P. Anselme, *Histoire généalogique...*

Digitized by Google

Bourbon Ancien.

France.

Robert de France
Sire de Bourbon.

Digitized by Google

Le poète n'a point fait de recherches d'archéologie ; il donne naïvement aux ancêtres les blasons des descendants, ses contemporains [1]. » C'est exactement ce qui s'est passé pour *Flamenca* : l'auteur a naïvement donné aux Bourbons de la fin du XII^e^ siècle les armes de ceux de la fin du XIII^e^.

En quelle année le *Roman de Flamenca* a-t-il été composé ? Il serait certes difficile de le dire avec exactitude ; mais on peut, croyons-nous, affirmer *que ce ne fut pas avant 1272*, et comme Robert de France ne fut seigneur de Bourbon qu'après 1283, on peut même se demander s'il ne faudrait pas faire descendre la composition de notre poème jusqu'aux environs de cette date. En tout cas il est possible que l'auteur ait eu l'occasion de voir les armes de Robert au moment de son mariage, comme aussi au moment des cérémonies qui accompagnèrent vraisemblablement la prise de possession de ses nouveaux domaines après la mort de sa belle-mère. Sans vouloir trop préciser nous dirons donc que *Flamenca fut écrit entre 1272 et 1300.*

1. Max Prinet, *Les Armoiries dans le roman du Châtelain de Coucy*, *Romania*, 1920, pp. 161-179.

Digitized by Google

Chapitre V

NEMOURS OU NAMUR ?

Nous avons vu plus haut, p. 30, que la question de savoir si le *Nemurs* du manuscrit de *Flamenca* représente Nemours ou Namur n'avait pas encore été résolue. M. A. Thomas a été, croyons-nous, le premier à soulever cette question, en faisant remarquer que jusqu'au XV^e^ siècle « Nemours » s'était toujours écrit sans *r*, et que « pour Namur parle l'épisode où Guillaume va guerroyer en Flandre (v. 6929-48) ; le nom même de Flamenca (la Flamande) est plus naturel en pays wallon qu'en Gâtinais. »[1] Langlois ajoute : « Or cette remarque de M. Thomas est certainement bien fondée » ; malgré cela il ne l'accepte pas, car partout

1. Langlois, *op. cit.*, pp. 131-32, note 3. Voir aussi l'article de M. A. Dauzat dans la *Revue de Philologie française et de littérature*, t. XIII, 1899, dans lequel nous lisons, à la p. 216 : « Le nom de lieu *Nemurs*, qui rime avec *escurs* (7032), — (2^e^ éd. 7035-36) — doit être considéré comme issu d'un type avec *ũ* : cette remarque, jointe à la présence de *r*, fait écarter l'identification avec *Nemours (Nemausum*, vieus fr. *Nemos, Nemous*) ; on pourrait songer à Namur, s'il était possible d'expliquer d'une manière satisfaisante le changement de *a* en *e* et la présence de *s* final fixe. »

Digitized by Google

où il traduit *Nemurs*, il suit l'usage adopté par Paul Meyer et écrit « Nemours ». Il justifiait cette apparente inconsistance en disant dans cette même note : « On a toujours traduit jusqu'ici le *Nemurs* (parfois *Nemur*) de l'original par « Nemours », et cela paraît confirmé par l'itinéraire du roi de France qui, dans le roman, pour aller de Paris à Bourbon, passe par « Nemurs ». Or il ne nous est dit nulle part dans le *Roman de Flamenca* que le roi de France était parti de Paris pour se rendre à Bourbon. Nous lisons seulement qu'Archambaud

> Messages mand'al rei de Franza
> e prega·l fort que·il faza onranza
> ques a sa cort venga dese
> e la reïna i ame ;
> e si·l plazia ques anes
> dreg per Nemurs, et amenes
> Flamencha, bon grat l'en sabria,
> per tostemps gazanat l'auria. Vv. 367-74.

Si Paris était la résidence habituelle des rois de France, nous ne devons pas oublier que certains ont été de grands voyageurs et que souvent, soit par plaisir, soit par nécessité, ils résidaient de longues semaines dans d'autres villes de leurs royaumes. Or, vers la fin du XII^e^ siècle précisément, Philippe-Auguste dut souvent se déplacer pour aller mâter quelque grand vassal ou quelque ville rebelle, et nous le trouvons en particulier dans l'Artois et dans d'autres régions du Nord. Pourquoi dès lors ne pas supposer que le roi se trouvait dans quelque ville septentrionale, où il venait de terminer une campagne, lorsqu'il reçut l'invitation d'Ar-

Digitized by Google

chambaud et la requête d'aller prendre Flamenca chez son père à Namur ? Cela lui eût fait faire un détour, mais en somme cela n'eût pas été impossible. Quant à la reine, elle était peut-être avec son mari, ou bien le roi pouvait aisément venir la reprendre à Paris après avoir été chercher Flamenca à Namur.

M. Thomas avait signalé à Langlois les vers 6929-48, mais il ne semble pas que ce dernier ait vu ce qu'ils contenaient de plus important. Ce n'est pas le fait que Guillaume de Nevers va guerroyer en Flandre qui prouve que *Nemurs* veut dire Namur : il aurait pu tout aussi bien aller ailleurs ! Ce qui importe, c'est que le père de Flamenca, ayant entendu dire que son gendre était revenu à des sentiments plus humains envers sa jeune femme, décida de venir faire visite à sa fille. Il vint donc de *Nemurs* à Bourbon, et

> De Guillem de Nivers comtet
> coment en Flandris si portet
> e cant ric pres lai a conquist,
> E COMEN EL AVIA VIST
> que la cort del comte flamenc
> per meillor cavallier lo tenc
> ques uncas fos de nullas gens,
> tant es sos cors adautz e gens. Vv. 6941-48

Gui de Nemours aurait certes pu voyager dans les Flandres et avoir vu de ses propres yeux l'estime dans laquelle Guillaume de Nevers était tenu à la cour de Flandre. Mais combien plus probable la chose ne devient-elle pas s'il s'agit d'un Gui de Namur ? Rien de plus naturel, en effet, que le comte de Namur ait passé à la cour de son voisin — son parent sans doute —

Digitized by Google

avant de se rendre à Bourbon, et ait pu ainsi voir ce jeune homme dont tout le monde parlait alors. Et même s'il n'était pas allé en Flandre lui-même, il aurait sans aucun doute entendu parler des prouesses de Guillaume, car le bruit de faits d'armes extraordinaires n'aurait pas manqué de se répandre aussitôt dans le voisinage.

Mais il y a mieux encore, une preuve qui nous semble tout à fait décisive. Il s'agit du passage, tout au début de notre poème, où Gui de *Nemurs* et son fils parlent de ce qu'il faudra qu'ils fassent afin que les noces de Flamenca soient dignes d'eux. Dans son enthousiasme le jeune homme s'écrie :

> « Aici coven tal cort fassam
> que non fos tals de sai Adam. » Vv. 121-22.

Le comte Gui semble être saisi lui aussi par ce même enthousiasme, et nous le voyons faire à son fils une belle leçon de libéralité. : « je veux que tu sois preux et généreux : à qui te demande cent sols, donne dix marcs, à qui t'en demande cinq, donnes-en dix ; ainsi tu pourras monter en valeur. » (Vv. 131-34). Enfin, quelques lignes plus loin, nous apprenons que le père de Flamenca ayant dépêché cinq messagers porteurs d'invitations,

> Cist an en set jorns tant anat
> QU'EN TOT FLANDRIS NON AN LAISSAT
> negun baro, ni duc ni comte,
> non l'aian fag razon e comte
> consi a Nemur s'aparella
> tals cortz ques anc non ac parella. Vv. 143-48.

Digitized by Google

Voilà ce que nous nommions tantôt une preuve décisive. Comment imaginer en effet que Gui de Nemours eût invité tous les seigneurs de la Flandre plutôt que ceux d'une autre province, plus voisine de chez lui. Au contraire quoi de plus probable que Gui de Namur invitât ses voisins, les seigneurs de Flandre ?

Si d'autres preuves étaient nécessaires, nous pourrions rappeler qu'il n'y avait jamais eu, jusqu'à l'époque qui nous occupe, de *comte* de Nemours, tandis que les *comtes* de Namur étaient bien connus. On pourrait ajouter aussi qu'au moment où l'auteur de *Flamenca* composait son poème, c'est-à-dire après 1272, le marquis de Namur, nommé encore parfois *comte*, s'appelait précisément Gui, Gui de Dampierre, fils de Marguerite de Courtenai et neveu de Baudouin, empereur de Constantinople et marquis de Namur. Sans vouloir insister sur ce fait, ne pourrait-on pas supposer que notre auteur, ayant décidé de raconter les aventures d'un personnage fictif nommé Flamenca, et ayant besoin d'un nom pour le père de son héroïne, fictif lui aussi, aurait pu s'inspirer du nom d'un seigneur voisin de la Flandre qu'il avait peut-être connu au cours d'un de ses voyages ? Notons en tout cas que le rôle du père de Flamenca est toujours digne, et que Gui de Namur n'eût pas pu s'offenser d'avoir prêté son nom à ce personnage.

Mais cette hypothèse n'est pas nécessaire car les deux preuves que nous offre le *Roman de Flamenca* nous autorisent, croyons-nous, à déclarer *qu'il s'agit de Namur et non pas de Nemours.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Chapitre VI

LE SEIGNEUR D'ALGA ET L'AUTEUR DE *FLAMENCA*

Il est dans notre poème un passage qui de bonne heure a attiré l'attention des commentateurs, car il contient peut-être le nom du poète. Quoiqu'un peu long, il est assez important pour que nous le citions en entier. Nous parlant de Guillaume de Nevers, l'auteur nous dit :

Negus joglars, lai on el fos,
no fo marritz, avols ni bos ;
bel·s garet de fam e de freg.
Per so si l'aman tut a dreig
car totz los vest e·ls envacalga.
Ben feir'aital le seners d'Alga
si tan ben faire o pogues,
e pero, si dreitz corregues,
atertan li degra valer,
car volontier fa som poder
e·n passa poder ben soven,
quar eu sai ben ques el despen
en l'an cen ves, en un jorn tan
com a de renda en tot l'an.

Digitized by Google

Del sieu ben dir no m'antremet,
mais, ni non fos pe·n Bernardet,
(de que·m sap mal, quar plus non l'ama,
e nonperquan ges non s'en clama,)
ben pogra dir, senes mentir,
que lausan lui nom puesc fallir. Vv. 1717-36.

Langlois demande : « Est-ce, ici, Bernardet lui-même qui dit « je » ? Qu'est-ce que Bernardet ? Et quel est ce seigneur d'Alga dont la fortune n'égalait pas la libéralité ? »[1] Nous ne pouvons répondre que par une hypothèse à la deuxième de ces questions, mais nous croyons pouvoir répondre plus précisément à la première et à la troisième. Traduisons d'abord les six derniers vers que nous venons de citer. Littéralement ils veulent dire : « Je ne me mêle pas de dire du bien de lui [ou... de vanter son mérite ...] mais, si ce n'était pour le seigneur Bernardet, (ce dont je suis chagriné, car il ne l'aime plus, et cependant il ne s'en plaint point), je pourrais bien dire, sans mentir, qu'en le louant je ne puis faillir [me tromper]. »

Qu'est-ce que cela veut dire ? Une première chose est certaine : le seigneur d'Alga n'aime plus le seigneur Bernardet. Ensuite, c'est évidemment l'auteur de *Flamenca* qui dit « ce dont je suis chagriné », et le sujet de « car il ne l'aime plus » ne peut guère être autre chose que le seigneur d'Alga. Mais quel est le sujet de « et cependant il ne s'en plaint pas » ? Jusqu'ici, sauf erreur, on a toujours cherché à comprendre avec un sujet différent de celui de la proposition immédiatement précédente ; nous croyons au contraire que les deux propo-

1. Langlois, *op. cit.*, p. 129.

Digitized by Google

sitions ont le même sujet, et que « il ne s'en plaint pas » ne veut pas dire « il ne se plaint pas *de cela* », mais « *de lui* ». Ceci a le double avantage de faire une phrase beaucoup plus simple et de donner un meilleur sens : « Je ne me mêle pas de dire son mérite, [c'est-à-dire le mérite du seigneur d'Alga], mais si ce n'était sa façon de traiter le seigneur Bernardet, (ce dont je suis chagriné, car il ne l'aime plus, et cependant il ne se plaint pas de lui) [c'est-à-dire, il ne dit pas pour quelles raisons il ne l'aime plus], je pourrais bien dire, sans mentir, qu'en le louant je ne puis me tromper. »

Ceci ne nous dit pas encore si Bernardet est lui-même l'auteur, ou s'il s'agit d'un tiers. Une des objections que font certaines personnes à accepter Bernardet comme poète, c'est qu'il se serait nommé « le seigneur » Bernardet. Évidemment cela nous choque, car cela indiquerait une vanité ou une naïveté que nous avons peine à attribuer à l'homme de goût qu'était sans aucun doute l'auteur de notre poème. Mais il pouvait avoir une raison plausible de se nommer ainsi : le désir de bien indiquer, par exemple, qu'il n'était pas un simple jongleur. Toutefois, puisque nous en sommes réduits à des suppositions, pourquoi ne pas supposer quelque chose de plus simple : que l'auteur n'a pas écrit « le seigneur » Bernardet, et que nous avons tout simplement une erreur de copiste. La différence est bien petite, en effet, entre *per* et *pen*, et un scribe qui n'aurait pas très bien compris l'allusion aurait pu très facilement s'y tromper : il eût fallu moins d'un trait de plume !

S'il s'agissait d'un tiers, ce serait sans doute un ami ou un protecteur du poète, lequel protecteur aurait

Digitized by Google

eu à se plaindre de l'attitude du seigneur d'Alga envers lui. Mais dans ce cas, l'intervention d'un poète eût-elle été bien sage ? N'eût-elle pas risqué plutôt d'envenimer les choses ? Notre auteur était trop fin psychologue, croyons-nous, pour faire un tel pas de clerc. Et si par hasard on comprenait que c'était Bernardet qui n'aimait plus le seigneur d'Alga, l'intervention du poète serait plus intempestive encore, à moins que ce Bernardet n'ait été un personnage plus considérable que le seigneur d'Alga, ce que le diminutif ne semblerait pas indiquer.

Nous croyons donc pouvoir répondre affirmativement à la question de Langlois, et nous croyons qu'il faut admettre sans aucun doute que dans notre passage, c'est bien Bernardet qui dit « je ». Quant au seigneur d'Alga, Chabaneau nous a montré qu'il s'agissait d'un membre de la famille de Roquefeuil. Il ne croyait pas être si près de la vérité lorsqu'il disait : « On cite un Raimon de Roquefeuil qui fut le premier comtor de Nant, mais qui, en 1276, ne prenait encore que le titre de seigneur d'Alga. Serait-ce le nôtre ? Cela n'est guère admissible si, comme il résulte des ingénieux calculs de M. Révillout, le roman a été composé peu après 1234 [1]. » Ce Raimond de Roquefeuil est proba-

1. Chabaneau, *Revue des langues romanes*, 1888, p. 103. Voir aussi M.-A.-F. de Gaujal, *Etudes historiques sur le Rouergue*, Paris, 1858-59 (4 vol.). t. IV, pp. 31-36 ; Élie Mazel, *Monographie sur Nant d'Aveyron et son ancienne Abbaye depuis son origine jusqu'à la révolution française*, Rodez, 1913, en particulier pp. 116 ss. ; L. C. P. Bosc, *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue*, 2e éd., Rodez, 1879, p. 113 ; Dom Cl. Devic et Dom J. Vaissete, *Histoire générale de Languedoc*, t. IX, p. 51 et p. 553.

Digitized by Google

blement celui dont notre poète vante la libéralité, à moins qu'il ne s'agisse de son fils, Raimond II, lequel vivait encore en 1319. Cette famille de Roquefeuil semble avoir été assez importante déjà au XII^e siècle, et devint tout à fait puissante à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle. Les Roquefeuil furent parmi les premiers seigneurs du Midi qui se rallièrent aux Français du Nord après la défaite des Albigeois. Arnaud de Roquefeuil, cousin-germain de Marie de Montpellier, reine d'Aragon, épousa, en 1228, Béatrix d'Anduse. Ce fut leur fils, Raimond, seigneur d'Alga, qui prit, vers 1270, le titre de comtor de Nant, titre qui venait immédiatement après celui de vicomte. Toutefois Gaujal nous dit de lui : « En 1276, il ne prenait que le titre de seigneur d'Algue, principal château de sa seigneurie ; mais ses descendants, comtors de Nant, eurent, comme chefs du nom et armes de Roquefeuil, la baronnie de ce nom et devinrent des seigneurs de la plus haute importance. On trouve des monnaies de billon portant le nom de Roquefeuil, qui sont du XIII^e ou du XIV^e siècle. »[1] Ceci nous montre que le seigneur d'Alga dont parle l'auteur de *Flamenca* devait être un personnage considérable. Le fait qu'en 1276 il portait encore le titre de seigneur d'Alga, plutôt que celui plus élevé de comtor, pourrait amener quelque commentateur à voir ici une preuve que si notre poème fut écrit après 1272, il le fut avant 1276. Mais cela ne saurait constituer une preuve, car nous ne savons pas en quelle année précisément Raimond de Roquefeuil prit le titre de comtor, et puis un poète pouvait très

1. Gaujal, *op. cit.*, p. 32.

Digitized by Google

bien lui donner son ancien titre, beaucoup plus connu que le nouveau, même quelques années après la création de celui-ci.

Nant, petite ville de l'Aveyron, dans le Rouergue, possédait alors une abbaye bénédictine assez importante. Or, si l'abbé gouvernait son abbaye et avait des droits étendus sur la population civile, le comtor était le seigneur du pays. Il y eut même un différend assez vif au XIVe siècle entre l'abbaye et le comtor parce que l'abbé, qui vivait ordinairement à Avignon, avait cédé au comtor, sans l'assentiment du chapitre, certains droits que les moines considéraient comme leur appartenant. Et si l'auteur de *Flamenca* est un clerc, comme M. Debenedetti semble bien l'avoir démontré, n'a-t-on pas le droit de se demander s'il ne s'agit pas peut-être d'un savant moine de l'abbaye de Nant, ou plutôt d'un clerc ou de quelque laïco-ecclésisatique attaché à cette abbaye ? De tels personnages n'étaient pas rares en ces temps-là dans l'entourage des prélats et des grands ecclésiastiques. Et s'il s'en trouvait un auprès de l'abbé de Nant, quoi de plus vraisemblable que de le trouver aussi dans l'entourage du seigneur de ces lieux, et de lui voir vanter la libéralité d'un protecteur qui le délaissait un peu au moment où il écrivait son chef-d'œuvre ?

Digitized by Google

Chapitre VII

BOURBON, SES BAINS ET « LA DAME DE BELMONT »

Les bains de Bourbon, qui jouent un rôle si important dans le *Roman de Flamenca*, jouissaient déjà d'une grande vogue au moyen âge, car, si nous en croyons notre poète, des gens de France et de Bourgogne, de Flandre et de Champagne, de Normandie et de Bretagne s'y rendaient pour y prendre les eaux [1]. Notre auteur devait connaître personnellement Bourbon car il donne à maint endroit des détails que seul un homme ayant visité les bains dont il nous parle pouvait décrire comme il le fait [2]. Mais les eaux de

1. *Flamenca*, vv. 3793-3800 :

> Guillems vai par le vila sols,
> no·s gara de fanc ni de pols
> ne·s leva d'autr'ome vergoina,
> (quar de Franssa e de Bergoina
> e de Flandris e de Campaina,
> de Normandia e de Bretaina
> i ac assas homes estrains
> que i eron vengut per los bains).

2. Voir en particulier les vers 1463 à 1484 ; 5707 à 5712 ; 5740 à 5746.

Digitized by Google

Bourbon étaient célèbres bien avant le moyen âge, et déjà les Romains y avaient construit des thermes, et même les Gaulois avant eux, si nous en croyons l'apologiste de ces eaux, Jean Aubéry. Né à Bourbon en 1530, Aubéry devint médecin et publia en 1604 un livre intéressant et curieux sur les « Bains de Bourbon Lancy et Larchambaud [1] ». Son livre dut avoir

1. Aubéry, *Les Bains de Bourbon Lancy et Larchambaud*, de Jean Aubery Bourbonnois, Docteur en medecine, etc., Paris, 1604. Livre vraiment curieux et qui contient, à côté de nombreux faits historiques, géographiques et médicaux que l'on pourrait nommer scientifiques, un fatras d'explications pseudo-scientifiques, légendaires ou tout simplement fantaisistes. Après la dédicace au roi, viennent plusieurs poèmes « à Monsieur Aubery Medecin de Monseigneur le Duc de Monpensier, sur ses Bains de Bourbon », où nous trouvons entre autres des stances de Lingendes, parmi lesquelles se lisent les vers suivants :

« Tout de mesme apprins-tu que tant de Lits steriles,
Dedans ces tiedes Bains plus feconds devenus,
Ne laissent les baizers de l'Hymen infertiles,
Monstrant qu'en l'Eau salée a peu naistre Venus. »

Lingendes s'était souvenu sans doute de cette phrase que nous lisons à la page 125 : « ... tant d'experiances que nos Bains salés nous donnent tous les iours, pour la conception des enfans & pour les conduire au terme de parfaitte & saine naissance... » Car selon le bon Aubéry, les eaux de Bourbon sont souveraines contre tous les maux. Huet ne s'y est pas trompé — la Bibliothèque Nationale possède un exemplaire de cet ouvrage contenant des notes manuscrites de Huet, notes du reste sans grande valeur, car ce ne sont le plus souvent que des indications marginales du contenu d'une page, à part quelques-unes où Huet exprime ses réactions devant certaines assertions du brave Aubéry — Huet, disions-nous, ne s'y est pas trompé, car ayant lu que les bains de Bourbon sont les meilleurs et les plus fameux qui soient, et que « la seulle comparaison d'autres Bains a eux, n'est seulement odieuse, mais encore comme criminelle de lese-Verité », il écrit à la page 226 : « du Bartas en sa 3. semaine

Digitized by Google

un certain succès et contribua peut-être à la vogue qu'eurent les bains de Bourbon-l'Archambault au XVII^e siècle. Nous savons, en effet, que ce fut une des stations thermales les plus fréquentées par les courtisans de cette époque, et nous y trouvons par exemple le morose Boileau qui ne s'y plaît guère et qui l'écrit à son ami Racine, et la belle Madame de Montespan qu'on y envoie pour des raisons de politique amoureuse autant que pour y prendre les eaux ![1] En plaçant l'intrigue de son roman à Bourbon, l'auteur de *Flamenca* restait strictement dans une réalité vraisemblable et possible.

Voyons maintenant si la topographie de Bourbon-l'Archambault peut expliquer la raison pour laquelle

tient les bains de Gascoigne pour les premiers & les plus singuliers de l'univers pour mesmes maladies que rapporte cet autheur, ide Encausse, Cauderets, Barege, Aigues-caudes, Baigneres & principallement la belle & admirable fontaine de Belestat, mais ce qu'un chacun d'eux en fait est pour ne déroger a ce qu'il doit à son pais. » Ailleurs, p. 136, lisant que les eaux de Bourbon sont excellentes pour le traitement de diverses maladies ou affections exactement opposées les unes aux autres, comme pour « r'amollir & fondre des tumeurs froides & incontinant apres astraindre & fortifier les mesmes parties, eschauffer des corps au commencement, & au sortir de leur usage se sentir raffraischis, ce sont des effects contraires à la raison, & neantmoins l'experience me les a faict voir maintes fois en nos Bains de Bourbon : De nier l'experience c'est impudament nier le sens, » Huet note : « Il appert de cecy qu'il ne se peut tesmoigner rien de certain touchant les qualités & facultés des bains de Bourbon pour les mesmes eaux produire divers effects en mesmes suiects & outre l'experience que l'on ne nie a l'autheur la raison semblera n'estre assés forte a quelques uns. »

1. Cf. Charles Guy, *Curiosités Historiques sur Bourbon-l'Archambault*. Bourbon-l'Archambault, 1910.

Digitized by Google

notre auteur, lorsqu'il éprouve le besoin de désigner Flamenca par un nom qui doit être clair sans être apparent, l'appelle la dame de Belmont. On se souvient, en effet, que lorsque Flamenca ayant promis à son mari de se garder toute seule pria Guillaume de Nevers de rentrer dans le monde, elle lui fit promettre de lui donner de ses nouvelles toutes les fois qu'il le pourrait :

« Per so vueil tengas vostra via
et en vostra terra tornes,
et al tornei sa tornares.
Et antretan mandares mi
per alcun adreg pellegri,
per message o per juglar,
tot vostr'esser e vostr'afar. » Vv. 6784-90.

Or Guillaume, par une sorte de malin plaisir, trouva piquant de faire remettre un « *salut d'amour* » à sa dame par Archambaud lui-même qui de ce fait, et pour la deuxième fois, sert d'intermédiaire entre sa femme et l'amant de celle-ci. Mais il fallait trouver un nom tel que pour Flamenca il n'y eût aucun doute qu'il s'agissait bien d'elle, et qui pourtant n'éveillerait pas les soupçons du mari. Flamenca pouvait-elle se reconnaître sous ce nom de Belmont ? Le description qu'Aubéry nous donne de Bourbon va nous fournir une réponse : « En un vallon environné de quatre montaignes, est situé un beau grand bourg nommé Bourbon Larchambaud du nom de leur Seigneur Archambaud, ...du costé du couchant sur la croupe

1. Cf. *Flamenca*, vv. 7097 ; 7196 ; 7406.

Digitized by Google

d'un grand Roc, est assis le Chasteau iadis le seiour de ces grands Princes, ou nous honnorons encore les mazures de leurs logis, et les visitons avec honneur : ce Chasteau est de tres-difficile acces et duquel l'enceinte est tresforte par l'eminence, epesseur et flancs de vint-quatre grosses tours [1]... »

A cette description, il faut ajouter celle de Dubuisson-Aubenay, écrite en 1646, et qui est trop pittoresque pour que nous ne la citions pas tout entière. Elle complète, du reste, et corrige celle d'Aubéry : « Le chateau est sur un rocher coupé du côté du Nord pour y faire le fossé et le pont-levis de la grande entrée de ce costé là, qui est un grand et spacieux costeau chargé de vignes et de quelques hayes et buissons par endroits qui couvrent le rocher, s'estendant partout, qui est fourmillant de laizards et maisme porte des vipères qui ne sont pas fort farouches et se prennent aisément, puis se mettent dans des boettes de bois dont le couvercle est percé à mesnus trous et s'y nourrissent de quelques jours, puis on les tue tant pour se servir de la peau pour les foullans que de la chair dont on fait thériaque. J'en ay veu une en juin 1646 chez l'apothicaire Trappières qu'il avait prise luy-même en le costeau. Il s'en prend aussy en tous les autres quoique Aubry fasse mention du costeau méridional seulement. ...Le chasteau est élevé sur ce rocher et a, dit Aubéry, vingt-quatre grosses tours, c'est donc à compter par dedans aussy bien que par dehors tous les toicts séparés, ronds, quarrés, longs, pointus, pavillons, etc., ...car pour les tours qui sont rondes, tant

1. Aubéry, *op. cit.*, p. 58.

Digitized by Google

à pierres de bossage que sans bossage et toutes unies et tant grandes que petites, entières que ruinées partout le ciment extérieur, à peine en trouvera-t-on seize ou dix-huit qui paraissent [1]. »

La châtelaine dont le château était situé comme celui de Bourbon pouvait bien être appelée « la dame de Belmont » et ce n'est pas par hasard que l'auteur du *Roman de Flamenca* la nomme ainsi. Ici encore il se montre à la fois imaginatif et réaliste [2].

1. Guy, *op. cit.*, pp. 97-98. (Chapitre intitulé Manuscrit de Dubuisson-Aubenay, Notes d'un voyage en Bourbonnois en 1646).

2. On pourrait faire remarquer encore que la différence de son n'est pas grande entre « la dame de Belmont » et « la dame de Bourbon ». L'auteur y a bien peut-être pensé lui aussi.

Digitized by Google

Chapitre VIII

LA VERSIFICATION ET LA LANGUE DANS *FLAMENCA*

Le but de nos recherches dans le domaine de la versification et de la langue de notre poème a été principalement de voir si en serrant le texte de près nous pourrions apporter quelques précisions soit à propos de la patrie de notre poète, soit à propos de la date de composition. Or, quant à la langue du poète ou à celle du scribe, nous ne croyons pouvoir rien ajouter aux conclusions déjà tirées par Paul Meyer dans sa première édition et confirmées par M. A. Dauzat [1], à savoir que le scribe était probablement de la Provence ou d'une région toute voisine, tandis que le poète venait sans doute d'une région située au nord, est-centre, du domaine de la langue d'oc, c'est-à-dire d'une région assez voisine de l'Auvergne. Mais nous ne devons pas oublier que s'il est relativement aisé de situer un homme peu instruit d'après sa langue, la chose devient de moins en moins facile à mesure qu'il s'agit d'un homme plus cultivé et plus instruit. Or

1. Meyer, *Flamenca* [1], pp. XXIX à XXXVIII ; Dauzat, *op. cit.*

Digitized by Google

nous savons que l'auteur de *Flamenca* était très instruit : il est donc probable qu'il cherchait à écrire en une langue châtiée, correcte et « standardisée », mais partant un peu artificielle, ne représentant plus que de loin le dialecte de sa contrée natale. Le fait qu'il observe très rigoureusement la règle des cas, lui qui écrivait dans le dernier quart du XIII^e siècle, serait une preuve suffisante de cette assertion. Mais si un écrivain cherche, comme nous en voyons des exemples tous les jours, à se défaire de ses provincialismes — à moins qu'il ne s'agisse d'un régionaliste militant — nous voyons aussi ce même écrivain suivre presque toujours les caprices de la mode littéraire de son temps ou de son groupe, et nous allons voir qu'il en fut ainsi de notre auteur.

Les vers trop courts sont en somme assez rares ; nous en avons relevé cent vingt-cinq, tous corrigés par Paul Meyer [1]. La faute doit en être imputée sans doute exclusivement au scribe, lequel a aussi omis quelques vers au cours du poème. Paul Meyer a indiqué quatorze fois

1. Les vers trop courts que nous avons relevés sont les suivants : 24, 49, 81, 187, 190, 198, 200, 291, 308, 352, 412, 413, 414, 555, 587, 715, 1027, 1215, 1222, 1235, 1259, 1312, 1354, 1366, 1383, 1401, 1446, 1502, 1530, 1627, 1722, 1851, 1964, 2032, 2064, 2104, 2307, 2345, 2473, 2477, 2502, 2553, 2565, 2573, 2586, 2590, 2627, 2689, 2746, 2900, 3131, 3145, 3150, 3159, 3317, 3353, 3523, 3526, 3619, 3730, 3750, 3806, 3927, 3931, 3934, 4134, 4218, 4233, 4251, 4300, 4586, 4589, 4645, 4686, 4781, 4804, 4969, 4970, 5012, 5049, 5091, 5113, 5132, 5233, 5473, 5526, 5575, 5673, 5842, 5940, 5971, 6012, 6074, 6111, 6180, 6200, 6255, 6420, 6422, 6437, 6561, 6761, 6774, 6796, 6813, 6817, 6884, 6903, 7026, 7070, 7172, 7224, 7247, 7255, 7281, 7320, 7322, 7459, 7479, 7551, 7583, 7695, 7703, 7840, 7880...

Digitized by Google

des vers sautés, mais, comme le suggère M. Thomas [1], le nombre de ces vers est bien plus élevé. Nous chercherons à indiquer tous ces cas dans la nouvelle édition que nous sommes en train de préparer.

Mais il est un phénomène dont Paul Meyer n'a rien dit et qui pourtant semble avoir une assez grande importance comme indication de l'époque où fut composé notre poème. Nous voulons parler des groupes de deux vers ayant le même mot à la rime, toujours, ou presque, avec sens différents, que nous appellerons, faute d'avoir trouvé un autre terme, *rimes répétitives* ; nous en avons relevé quatre-vingt-six exemples sûrs :

31-32 *monz* (le monde) : *monz* (pur).
107-08 *cort* (la cour) : *cort* (court).
145-46 *comte* (le comte) : *comte* (le conte).
287-88 *porta* (emporte) : *porta* (la porte).
301-02 *messa* (la messe) : *messa* (mise).
617-18 *comtes* (des contes) : *comtes* (des comtes).
643-44 *forsa* (la force) : *forsa* (« *tornar en se forsa* » = se suicider).
889-90 *sener* (le sire) : *sener* (ceindre).
937-38 *se* (soi) : *se* (le sein).
983-84 *amor* (l'amour) : *amor* (« *far amor* » = faire honneur).
1039-40 *bela* (il combat) : *bela* (il bêle).
1289-90 *garda* (je garde) : *garda* (le garde).
1399-400 *trebail* (le tourment) : *trebail* (elle peine).
1755-56 *pro* (assez) : *pro* (preux).
2004-05 *enseina* (il enseigne) : *enseina* (l'indication).

1. A. Thomas, *Journal des Savants*, 1901, p. 365.

Digitized by Google

2094-95 *falsa* (fausse ?) : *falsa* (fausse). Ces deux mots semblent avoir le même sens, mais peut-être faut-il voir un adjectif substantivé dans le premier « *falsa* » = « fausse personne », et un simple adjectif féminin dans le deuxième = « fausse ».

2168-69 *plazer* (le plaisir) : *plazer* (guise ?). Ici encore, les deux mots semblent avoir le même sens, et Paul Meyer — Gloss., p. 384 — donne pour les deux cas le sens ordinaire de « plaisir ». Dans le premier cas, nous avons certainement le substantif « plaisir », mais *faire som plazer* semble signifier plutôt « faire à sa guise », et l'auteur voyait sans doute une nuance suffisante pour faire rimer ces deux mots ensemble.

2198-99 *caussa* (il se chausse) : *caussa* (la chausse). Le ms. a *causa* pour le second cas, mais il s'agit bien du même mot.

2214-15 *formitz* (en forme) : *formitz* (la fourmi).

2260-61 *alberc* (l'habitation) : *alberc* (il loge).

2288-89 *fi* (la fin) : *fi* (se fie).

2348-49 *sen* (le sens) : *sen* (il sent).

2494-95 *ensena* (le signe) : *ensenna* (il enseigne).

2537-38 *leu* (facile) : *leu* (le poumon).

2705-06 *poinh* (exprès) : *poinh* (piqué).

2731-32 *autre* (l'autre) : *autre* (la caution).

2749-50 *agra* (eût) : *agra* (aigre).

2761-62 *laissa* (il laisse) : *laissa* (la laisse).

2917-18 *venz* (il vainc) : *venz* (les vents).

2919-20 *forsa* (la force) : *forsa* (il force).

3151-52 *part* (autre part) : *part* (il sépare).

Digitized by Google

3289-90 *rauba* (la robe) : *rauba* (le vol).
3353-54 *justicia* (la justice) : *justizia* (il gouverne).
3369-70 *cosseil* (je décide) : *cosseil* (le conseil).
3487-88 *estiu* (l'été) : *estiu* (vous aille).
3503-04 *do* (le don) : *do* (il donne).
3505-06 *porta* (la porte) : *porta* (il porte).
3831-32 *clas* : *clas* (nous avons ici peut-être simplement un cas du simple et du composé rimant ensemble : « *avan clas* : *lo clas* ». *L'avan clas* est sans aucun doute le premier coup de cloche qui avertit les fidèles de se préparer ou de se mettre en route pour aller à l'église, sonné encore de nos jours dans les villages un quart d'heure environ avant le « *clas* », c'est-à-dire à l'appel définitif et plus prolongé.)
3875-76 *clau* (il ferme) : *clau* (la clef).
3899-900 *ve* (elle voit) : *ve* (elle vient).
4005-06 *primas* (d'abord) : *primas* (fines).
4067-68 *saber* (goûter) : *saber* (le goût).
4099-100 *tems* (le temps) : *tems* (tu crains).
4131-32 *lassa* (hé-lasse) : *lassa* (se lasse)
4215-16 *aventura* (danger) : *aventura* (ce qui se passe).
4267-68 *vaira* (inconstante) : *vaira* (il change).
4319-20 *messa* (la messe) : *messa* (mise).
4367-68 *dons* (dame) : *dons* (seigneur).
4555-56 *saber* (l'intention) : *saber* (connaître).
4825-26 *sap* (il sait) : *sap* (sapin).
4873-74 *a tersa* (à l'office de tierce) : *a tersa* (a nettoyée).
5093-94 *enseina* (le signe) : *enseina* (il enseigne).
5143-44 *paraula* (il parle) : *paraula* (la parole).
5165-66 *cor* (le cœur) : *cor* (le chœur).

Digitized by Google

5427-28 *dobla* (double) : *dobla* (il double).

5487-88 *demanda* : *demanda* (voici peut-être le cas le plus embarrassant, car nous avons tout l'air d'avoir ici une simple répétition du même mot ayant le même sens, à moins que l'auteur n'ait été satisfait d'un simple changement de sujet. Flamenca, en effet, est le sujet du premier « *demanda* » = « elle demande », tandis que « *sasos* » est le sujet du deuxième = « le moment le demande ». Il faut avouer toutefois que ce serait là une bien mince différence, et Chabaneau qui s'en est aperçu écrit : « Répétition de la rime précédente. Corr. *comanda* ? » Mais « *sasos* » n'est vraiment pas le seul sujet, car voici le vers qui contient ce deuxième « *demanda* » : *quan luecs e sasos o demanda*, c'est-à-dire « quand l'endroit et le moment le DEMANDENT ». Nous croyons donc qu'il s'agit ici d'une 3e pers. pl. rimant avec une 3e pers. sg., ce qui aurait sans doute satisfait notre auteur. Nous n'ignorons pas l'objection qu'on peut faire : l'*n* de la terminaison *-ant* n'est jamais caduc. Appel le dit textuellement : « 3. Plur. gab *-nt* (s. Chr. S. XXIIIa). Erst dann fiel *t* wie im prov. Auslaut, s. S. 71. Aber schon in Lat. stand neben -nt der 3. Plur. auch -n : posuerun (s. Gr. Grdr. I² S. 473 f.), daher prov. *son* und *sô*, mit festem und mit beweglichem *n*, *canton* und *cantô*, usw. Die Endungen *-an(t)* und *-en(t)* behalten

Digitized by Google

festes *n*. »[1] Si notre poème ne contenait que quelques exemples de couples de vers ayant le même mot à la rime, nous croirions sans peine à une simple répétition fautive, mais un auteur qui très évidemment a raffiné sur ses rimes était tout à fait capable d'user d'une hardie licence, et même si nous avions ici un exemple unique, nous pourrions l'accepter, car *Flamenca* contient d'autres cas d'exemples uniques que l'on n'a pas rejetés pour cela)[2].

5533-34 *garda* (le garde) : *garda* (il garde).
5551-52 *angoissa* (l'angoisse) : *angoissa* (il angoisse).
5561-62 *blasme* (le blâme) : *blasme* (il blâme).
5629-30 *traire* (tirer) : *traire* (endurer).
5631-32 *trais* (il tira) : *trais* (j'endurai).
5703-04 *clau* (il clôt) : *clau* (la clef).
5787-88 *cerca* (il inspecte) : *cerca* (la recherche).
5795-96 *ferma* (ferme, ou solide) : *ferma* (il attache, ou il ferme).
6053-54 *bain* (les bains) : *bain* (je baigne).
6195-96 *poing* (le point) : *poing* (piqués).
6213-14 *nos* (nous) : *nōs* (des « nons »).
6371-72 *sol* (a accoutumé) : *sol* (le sol).
6547-48 *corages* (cœurs) : *coratges* (désirs).

1. Carl Appel. *Provenzalische Lautlehere*, Leipzig, 1918, pp. 69-70.

2. Les cas où un mot sans *n* rime avec un mot dont l'*n* est tombé ne sont pas rares dans *Flamenca*, p. ex. se : se *(sinus)*, 937-38 ; plus : negus, 969-70 ; o : pro, 2627-28 ; ti : mati, 4373-74 ; fe : be, 5399-400 ; o : preiso, 5413-14 ; cre : ben, 6243-44 ; fara : ma *(manus)*, 6263-64 ; me : ben, 6437-38 ; gauzira : capellan, 6927-28, etc.

Digitized by Google

6591-92 *entendre* (comprendre) : *entendre* (appliquer sa pensée).
6699-700 *plassa* (la place) : *plassa* (vous plaise).
6711-12 *part* (il divise) : *part* (autre part).
6805-06 *ensengna* (il enseigne) : *enseingna* (le signe).
6863-64 *complitz* (parfait) : *complitz* (accompli). Le sens est peut-être le même dans les deux cas, mais, comme le premier « *complitz* » se rapporte à « esprit » et est affirmatif : (votre esprit est si parfait), et le deuxième « *complitz* » à « homme », avec sens négatif : (qu'au monde il n'y a point d'homme si accompli), on peut admettre que l'auteur y trouvait assez de différence de sens pour en être satisfait.
6883-84 *mais* (désormais) : *mais* (mai) .
6947-48 *gens* (des gens) : *gens* (gentil).
6959-60 *vos* (vous) : *vos* (vous). Rimes peu satisfaisantes, mais peut-être l'auteur était-il satisfait d'avoir une forme non accentuée, ou à peine, rimant avec une autre fortement accentuée ?
7237-38 *veson* (ils voient) : *veson* (ils fréquentent).
7389-90 *liam* (le lien) : *liam* (nous lions).
7395-96 *autre* (une autre) : *autre* (une caution).
7429-30 *pas* (... de suite) : *pas* (ne... pas).
7505-06 *alegra* (se réjouit) : *alegra* (joyeuse).
7639-40 *garda* (la garde) : *garda* (elle garde).
7645-46 *leu* (facilement) : *leu* (ind. pres. de *levar*).
7745-46 *renda* (que je me rende) : *renda* (le revenu).
7747-48 *aver* (avoir [subst]) : *aver* (avoir [verbe]) [1].

1. Les articles et les pronoms employés avec les traductions

Digitized by Google

De telles constatations sont surtout utiles par comparaison, et c'est à cet effet que nous avons étudié *Jaufre* et le *Castia-gilos* de Raimon Vidal de Bezaudu, car ce sont les textes qui, comme genre, se rapprochent le plus de *Flamenca*. Or, la comparaison est édifiante : dans le *Castia-gilos* nous avons trouvé un seul cas de rime répétitive : 263-64, *fina* (fine) : *fina* (elle cesse) ; dans *Jaufre*, il n'y en a que vingt-trois exemples, dont plusieurs offrent deux mots ayant le même sens; et ne sont probablement que de simples négligences : [1]

109-10 *cort* (court) : *cort* (la cour).
153-54 *part* (le lieu) : *part* (il part).
733-34 *terra* (la terre) : *terra* (même sens).
785-86 *es* (il est) : *es* (même sens).
939-40 *porta* (la porte) : *porta* (il porte).
989-90 *leu* (facilement) : *leu* (facilement). Le sens semble être le même dans les deux cas, à moins que l'auteur n'ait senti une nuance entre « *ben leu* » et « *atrestan leu* ».
1191-92 *dura* (dure [adj.]). : *dura* (cela dure).
1279-80 *es* (il est) : *es* (même sens).

que nous donnons des mots qui riment ensemble ne servent qu'à indiquer qu'il s'agit d'un substantif ou d'un verbe, et ne correspondent pas nécessairement au texte du poème.

1. Nous nous sommes servi de l'édition de M. Hermann Breuer, *Jaufre , ein altprovenzalischer Abenteuerroman des XIII. Jahrhunderts*, Göttingen, 1925. Nous n'avons pu, bien entendu, étudier *Jaufre* aussi complètement que *Flamenca*, mais nous croyons n'avoir pas omis de rime répétitive. Toutefois, même si une ou deux nous avaient échappé, cela ne pourrait en aucune façon infirmer notre conclusion, car il est tout à fait clair que ce phénomène est beaucoup plus marqué dans *Flamenca* que dans *Jaufre*.

Digitized by Google

1989-90 *deliure* (subj. de délivrer) : *deliure* (prompt?).
2739-40 *fes* (la foi) : *fes* (il fit).
2857-58 *trop* (trop) : *trop* (je trouve).
3979-80 *porta* (il porte) : *porta* (la porte).
4053-54 *es* (il est) : *es* (même sens).
7089-90 *ai* (j'ai) : *ai* (même sens).
7303-04 *gent* (gentil) : *gent* (des gens).
8325-26 *es* (il est) : *es* (même sens).
8803-04 *vostre dreitz* (votre droit) : *a dretz* (justement).
8917-18 *aver* (avoir [verbe]) : *aver* (des biens).
8927-28 *porta* (la porte) : *porta* (il porte).
9117-18 *grantz* (grandes) : *grantz* (grands).
9633-34 *honor* (l'honneur) : *onor* (le fief).
10377-78 *dir* (dire) : *dir* (même sens).
10777-78 *ric* (riche, [château]) : *ric* (riche [homme]).

A ces quelques exemples, on pourrait en ajouter trois ou quatre autres qui donnent l'apparence de rimes répétitives, mais qui ne le sont que grâce à la façon dont l'éditeur de *Jaufre* a orthographié certains mots : 6677-78, *set antz* (sept ans) : *en-antz* (auparavant). Mais il vaudrait peut-être mieux écrire « *enantz* ». 7753-54, *vostra miga* (votre amie) : *non l'ai miga* (je ne l'ai point). Mais on préférerait « *vostr'amiga* ». Il y a un autre exemple tout à fait analogue au vers 7748, sauf qu'il n'est pas à la rime. Le ms. C. donne « *amiga* » pour le vers 7748, A. « *vostramia* » ; pour le vers 7753, A. nous donne « *bon amia* ». 7945-46, *respon aissi* (ainsi) : *en aissi* (ainsi). Toutefois, « *enaissi* » s'écrit généralement en un seul mot.

Si maintenant nous examinons un autre phénomène de versification, celui des rimes équivoquées, nous

Digitized by Google

aboutirons à la même conclusion : les rimes équivoquées sont beaucoup plus nombreuses dans *Flamenca* que dans *Jaufre* ou dans le *Castia-gilos*. Paul Meyer avait déjà constaté ce phénomène dans *Flamenca*, et nous lisons à la page XXXV de sa première édition : « La recherche des équivoques, qui rend insupportable la lecture de certains poètes français du XIII^e siècle, est heureusement très rare et très tardive dans la littérature provençale. Il est à croire que ce goût déplorable, constaté au XIV^e siècle par les *Leys d'amors*, I, 188, est au Midi un effet de l'influence française. Déjà *Flamenca* offre quelques exemples de vers équivoqués : *acordar, desacordar* 3356-60 ; *cor, encorar, acorar* 664-5 (sic) ; *sabor, saber* 4058-61 ; *sols, solatz* 4595-9. » Il serait aisé d'ajouter d'autres cas à cette liste de Paul Meyer, comme, par exemple, les vers 2046-51, 2900-12, ou 5629-34. En outre il y a de très nombreux exemples de vers qui, sans contenir ce que nous avons appelé des rimes répétitives, ont cependant des rimes si riches que ce sont vraiment des vers équivoqués, comme :

demanda : manda, 9-10.
belaire : debellaire, 119-20.
traps : draps (le ms. porte « draps » dans les deux cas), 205-06.
l'auzon : lauzon, 557-58.
bainz : bain, 1992-93.
element : leument, 2072-73.
corromp : romp, 2074-75.
umbra : enumbra, 2434-35.
freja : refreja : 2535-36.
veraja : e raja, 2807-08.
estorser : torser, 2897-98.
respost : espost, 2933-34.
m'a : ma, 4601-02.
e rosa : arosa, 4701-02.

Digitized by Google

entendre : encendre, 4785-86.
recorda : acorda, 4839-40.
semana longa : alonga, 5455-56.
aporta : faita porta, 6607-08.
encorar : acorar, 6613-14.
rompa : corrompa, 7391-92.
romp : corromp, 7393-94.
baissar : baisar, 7527-28.
e dreg : adreg, 7981-82, etc., etc.

De tels exemples sont très nombreux et nous n'avons pas cherché à les donner tous, tant s'en faut. On en trouve bien aussi quelques cas dans *Jaufre* :

cort es : cortes, 437-38.
o manda : comanda, 955-56.
terra : soterra, 1137-38.
l'aporta : la porta, 1591-92.
uberta : cuberta, 1899-900.
metre : trametre, 2007-08.
avia : la via, 2037-38.
fresca : refresca, 3177-78.
voler : valer, 7423-24.
que l'am : clam, 7511-12.
entremeta : meta, 7815-16.
amiga : miga, 8107-08.
acorre : corre, 8453-54.
verament : ver o ment, 9851-52.
mostier : mestier, 10901-02.

Dans le *Castia-gilos* nous avons : transporta : la porta, 160-61.
estorser : torser, 251-52.
acorda : la corda, 273-74.
iorn : soiorn, 275-76.
delieg : lieg, 277-78.
metre : trametre, 373-74 [1].

1. Ces exemples peuvent paraître nombreux pour le *Castia-gilos* : c'est que nous avons cité tous ceux que contient ce poème, tandis que pour les deux autres ouvrages nous n'avons cité que quelques exemples glanés, pour *Flamenca* surtout, presque au hasard.

Digitized by Google

En comparant ces trois textes quant aux phénomènes que nous venons d'étudier, nous avons nettement l'impression que Raimon Vidal a plutôt cherché à éviter les rimes répétitives et les rimes équivoquées ; que l'auteur de *Jaufre* a employé celles qui sont venues sous sa plume sans faire aucun effort ou pour s'en servir ou pour les éliminer ; tandis que l'auteur de *Flamenca* a employé ces deux types de rimes par prédilection, sciemment et pour en tirer des effets qui étaient sans doute goûtés à l'époque où il écrivait. Or nous savons que ce goût était venu du Nord de la France à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle, et nous savons aussi que notre poète devait être fortement sous l'influence de la littérature du Nord : le grand nombre d'œuvres françaises qu'il cite (cf. vv. 620-705), comparé à l'absence presque totale d'œuvres ou d'auteurs provençaux, fait bien voir ses prédilections littéraires. L'auteur de *Flamenca* vivait à une époque de décadence littéraire, et si nous ne le savions pas par ailleurs, nous en aurions ici de précieux indices.

Il est un autre phénomène que nous avons étudié et qui nous a amené à d'intéressantes conclusions : l'usage que fait notre auteur de l'*hiatus*, de l'*élision* et de la *synérèse* [1]. Paul Meyer, page XXXVI, se borne à écrire : « L'élision des voyelles finales non accentuées, lorsqu'elles sont suivies d'un mot commençant par une voyelle, est facultative ». Puis il cite treize cas où il y a élision ou synérèse, et dix-sept où il y a hiatus. Mais, afin d'arriver

1. Nous employons le mot *élision* pour les cas indiqués graphiquement, p. ex. : « toset' a gardar », et *synérese* lorsque les deux voyelles sont écrites, p. ex. : « leva e seina ».

Digitized by Google

à d'utiles conclusions, il nous a semblé qu'il fallait considérer tous les cas qu'offre *Flamenca*, et c'est pourquoi, malgré leur nombre assez élevé, nous n'hésitons pas à les citer tous. Aux mots de plus d'une syllabe terminés par une voyelle atone et suivis d'un mot commençant par une voyelle, nous avons ajouté aussi certains monosyllabes (art. définis, *que* conjonction et relatif, *si* conj., etc.) lorsque, contrairement à l'usage habituel, ils se trouvent avec valeur syllabique devant un mot commençant par une voyelle :

Flamenca /atressi, 66.
bela /e rica /e, 189.
seda /e, 193.
s'esforsa /e, 226.
passa /hom, 229.
mala /ora, 230.
una /es, 233.
si /en, 274.
evesque /e, 293.
passada /ora, 298.
mena /e, 317.
si /el, 329.
baiza /e, 334.
si /al, 335.
penche /e, 351.
si /el, 354.
reïna /i, 370.
vila /e, 384.
li /especier, 414.
envida /et, 437.
albergo /e, 447.
paubre /a, 469.
rica /e, 472.
que /aers, 517.
esgarda /e, 525.
Flamenca /e, 526.
Flamenca /antre, 540.
muda /et, 546.
enlumena /e, 553.
bela /es, 559.
domna /es, 566.
colca /o, 569.
que /a, 574.
era /en, 586.
faire /auzir, 593.
mandura /e, 609.
sauteri /ab, 610.
dolenta /e, 629.
Ero /e, 638.
reïna /e, 716.
bella /e, 784.
no /i, 810.

Digitized by Google

Flamenca /e, 850.
dolenta /e, 856.
dona /e, 885.
si /Amors, 904.
pero /un, 914.
Flamenca /el, 929.
autre /atressi, 978.
maleja /e, 1045.
era /intratz, 1047.
que /hom, 1059.
monstra /e, 1068.
veiria /hom, 1130.
messa /en, 1199.
Bolonha /o, 1224.
pagesa /hon, 1247.
fassa /o, 1283.
forsa /i, 1302.
faire /a, 1316.
pesanza /e, 1349.
era /obs, 1368.
aiga /eissamen, 1380.
angoissa /e, 1401.
dolenta /es, 1404.
si /Amors, 1411.
festa /o, 1417.
auta /e, 1424.
home /entreceli, 1431.
donava /us *(un)*, 1446.
(missa /est), 1449.
no /i, 1451.
a que /avia /obs, 1467.
li /o, 1472.
si /homs, 1529.
home /agut, 1531.
estuzi /e, 1568.
plena /e, 1591.
maïstre /ac, 1628.
dobla /e, 1662.
comte /e, 1673.
fasia /en, 1681.
gasta /e o, 1689.
home /ab, 1716.
faire /o, 1723.
renda /en, 1730.
clergue /e, 1739.
venga /en, 1751.
que /a, 1772.
gaia /e, 1784.
presica /e·l, 1788.
captiva /enclausa, 1828.
mescla /ab, 1841.
saluda /e, 1890.
si /albergavatz, 1899.
eissernida /e, 1907.
tota /hora, 1931.
hoste /on, 1941.
enclausa /et, 1946.
manja /e, 1951.
prega /e, 2002.
mostra /e, 2004.
aia /e, 2016.
sospire /es, 2045.
pero /es, 2071.
simpla /e, 2096.

Digitized by Google

entenda /o, 2115.
Jorgi /e, 2120.
alba /e, 2174.
ora /er, 2228.
gliesa /et, 2233.
rica/e, 2244.
bona /es, 2253.
pero /avan, 2298.
parla /et, 2380.
apinsa /et, 2411.
veira/en, 2417.
venguda /et, 2438.
sauteri /et, 2556.
sia /enseinatz, 2589.
estera /e, 2603.
(missa /est), 2607.
Flamencha /e, 2613.
li /a, 2632.
leva /et, 2642.
balla /e, 2663.
trafora /e, 2674.
ora /es, 2679.
si /ades, 2695.
pogra /esser, 2749.
autre /ha, 2768.
festa /er rica /en, 2793.
si /eu, 2797.
si /eu, 2819.
que /aitan, 2840.
apaga /e·ls, 2918.
domna /en, 2954.
baiza /e, 2957.
presa /e, 3007.
messa /o, 3063.
pero /anc, 3115.
baisa /e, 3126.
bocha /et, 3144.
segre /e, 3213.
lo /en, 3227.
si /eu, 3273.
recrusa /e, 3312.
si /il, 3357.
gaita /e, 3368.
si /eu, 3369.
candela /obraran, 3386.
cambra /entro a.ls, 3389.
guisa /e, 3400.
remena /e, 3417.
colga /et, 3431.
cambra /on, 3469.
cambra /es, 3475.
sa/osta, 3476.
quatre /et, 3478.
sa /hosta, 3486.
granda /e larga /e, 3678.
si /escapa, 3692.
Chardossa /o, 3696.
roca /e, 3726.
era /enseinatz, 3747.
simple /e, 3759.
era /us *(un)*, 3766.
dire /a, 3769.
que /ausir, 3783.
Franssa /e, 3796.

Digitized by Google

cambra /e, 3805.
tondre /e, 3808.
sorda /o adormida, 3849.
esperduda /o amudida, 3850.
aiga /e, 3880.
empero /apres, 3900.
clara /e, 3912.
plega /e, 3974.
calici /e, 3975.
hoste /e, 3977.
cambra /en, 3983.
se /i *(si j'y)*, 4046.
domna /es, 4079.
presa /e, 4091.
s'alegra /e, 4110.
si doloira /e·s, 4125.
s'apella /e, 4126.
angoissa /e, 4160.
Corsega /o en, 4171.
peira /o, 4172.
rivala /e, 4174.
ira /e, 4198.
si /el, 4199.
amiga /un, 4225.
l'ama /o, 4262.
amada /e, 4264.
falsa /e, 4265.
pusca /adomeschar, 4293
semana /enans, 4317.
dimenegue /adonc, 4318.
garda /e, 4396.
membra /el, 4421.
joveneta /e, 4424.
angoissa /e, 4449.
sorda /o, 4455.
Flamenca /es, 4463.
domna /eu, 4471.
taula /on, 4479.
tro que /aneron, 4494.
disna /e, 4535.
que /a, 4544 ;
que /ieu, 4549.
si /es, 4552.
se /i, 4573.
agra /obs, 4586.
cascuna /en, 4588.
recorda /e, 4590.
si /eu, 4606 ;
florida /e, 4637.
si /atent, 4662.
domna /es, 4701.
daura /et, 4702.
guisa /en, 4720.
si /eiss', 4728.
obra /e, 4744,
torna/e, 4765.
pena /on, 4770.
dona /es, 4811.
Flamenca /e, 4821.
home /atrobes, 4828.
que /a, 4836.
fora /entrames, 4838.
li /ora, 4937.

Digitized by Google

dopta /y, 4945.
Flamenca /e, 4959.
sia /oblidatz, 5032.
entendre /o, 5041.
no /i, 5086.

(Paul Meyer pour éviter l'hiatus dans ce vers : « *quar plus no i gitara·l pe* » avait corrigé « *gitara* », qu'il prenait pour un futur, en « *gitaria* », sens qui convient évidemment mieux. Nous croyons avoir ici non pas un futur « *gitarà* », mais un vieux conditionnel « *gitâra* », au lieu de la forme plus courante, quoique moins étymologique, de « *gitèra* ». Le fait que cette même phrase contient trois autres cas de l'ancien conditionnel : *pogra, ausèra & dèra*, 5091-92, tendrait à appuyer notre façon de comprendre ce vers).

pensa /e, 5097.
losca /el, 5139.
signe /e, 5160.
que /ab, 5164.
canta /e, 5178.
vostre /e, 5196.
dimergue /apres, 5199.
que /aras, 5208.
sospira /e, 5241.
sa /osta, 5297.
viva /e.m, 5341.
paura /estraina, 5345.
mi /ausira, 5365.
avenia /eissamen, 5384.
presa /en, 5392.
vera /e fina /e coral, 5398.
l'una /es, 5418.
tensa/e, 5419.
l'autra /es, 5421.
astronomia /e, 5445.
Flamenca /e, 5463.
prega /e, 5472.
sia /en, 5474.
bona /e, 5485.
coire /ab, 5493.
domna /e, 5570.
l'anta /er soa /e·l, 5574.
si /ieu, 5583.
si /eu, 5586.
mescaba /una, 5610.
mala /ora, 5622.
cambra /et, 5642.
dona /eu, 5675.
domna /ieu, 5689.
luna /o a, 5710.

Digitized by Google

destrecha /e, 5765.
ora /es, 5775.
faita /e, 5823.
pali /am, 5831.
seda /e, 5836.
baisa /e, 5876.
salva /e, 5891.
Margarida /et, 5904.
solassa /e, 5914.
envida /e·ls, 5949.
l'autre /ama, 5951.
que /a, 6006.
meseissa /e·us, 6030.
dire /ans, 6032.
esquilleta /e·l, 6047.
que /a, 6048.
aia /hom, 6089.
que /el, 6122.
nudeta /en, 6130.
repausa /e, 6131.
ara /es, 6148.
torna /en, 6161.
rire /e, 6164.
fadeta /es, 6235.
domna /o, 6256.
conoissenza /e, 6273.
sola /e, 6278.
domna /es, 6289.
volria /el, 6302.
penre /ardimen, 6310.
puesca /un, 6316.
hoste /a, 6334.
beure /a, 6343.
que /el, 6385.
angoissa /e, 6425.
que /oblidon, 6505,
mostra /e, 6507.
pero /abanz, 6514.
ora /es, 6526.
angoissa /e, 6531.
baisa /e, 6537.
dousa /es, 6551.
fina /es, 6561.
guisa /o, 6564.
entendrç /a, 6566.
ombra /e, 6567.
treva /e, 6575.
clara /e pura /e, 6609.
la /honor, 6638.
gaia /e conda /e, 6662.
meta /en, 6699.
Flamenca /es, 6720.
message /o, 6789.
ira /e, 6792.
moilla /e·l, 6833.
volontiera /o, 6859.
enuja /e, 6887.
domna/e·l, 6893.
trista /estet, 6911.
plega /et, 6921.
que /a, 7026.
que /i, 7073.
ara /ab, 7122.
paresca/effassadura, 7130

Digitized by Google

Flamenca /e, 7132.
margue /ad, 7187.
Pasca /al, 7203.
era /envejos, 7228.
baisa /e, 7278.
saluda /e, 7279.
vostre /eissamen, 7387.
cora /annes, 7402.
bona /e tam bella /es, 7407.
domna /e, 7411.
faire /e, 7423.
troba /e, 7479.
larga /et, 7507.
que /a, 7528.
gira /e, 7551.
Flamenca/e, 7584.
que/anc, 7648.
erba/e·l, 7704.
Flamenca /e, 7709.
marga /es, 7798.
domna /es, 7817.
douza /e·l, 7819.
troba /ucaison, 7827.
mala /e, 7829.
sia /oquiera, 7838.
serva /e, 7847.
ergueillosa /et, 7849.
diga /e, 7857.
Tolosa /o, 7879.
Blaia /era, 7903.
home /e, 7909.
que /us, 7976.
terra /e, 8018.
enseinna /e, 8036.
autre /e, 8075.
prodome /et, 8077.
forsa /e, 8079.

A cette liste déjà si imposante de trois cent quatre-vingt-trois exemples d'hiatus authentique, si l'on peut dire, il faudrait ajouter un nombre bien plus considérable encore de monosyllabes et d'oxytons suivis d'un mot commençant par une voyelle et où il y a un choc souvent très dur pour l'oreille : *tro /a, lo perque /i, lo mento /e, aiso /autre, etc., etc.*, ce qui doublerait pour le moins les cas d'hiatus.

Il en est, du reste, de même pour le *Castia-gilos* et pour *Jaufre*. Dans le premier de ces poèmes, nous avons relevé trente-huit cas d'hiatus [1], de même nature que les

1. Pour le *Castia-gilos*, nous nous sommes servi de l'édition

Digitized by Google

trois cent quatre-vingt trois de *Flamenca*, et dans *Jaufre*, sur deux mille et treize vers que nous avons examinés, nous en avons trouvé cent trente-deux exemples [1].

Appel, *Prov. Chrestomathie*, 3e éd., pp. 27-32. Voici les cas d'hiatus que nous avons relevés dans ce conte :

que /auzi, 2 ;
que /anc, 4.
era /onhs, 9.
que /hom, 21.
auzida /et, 31.
que /avenc, 40.
li /avenc, 45.
que /anc, 47.
per que /alcuna, 54.
que /a, 58.
per que /el, 59.
era /a, 79.
na /Alvira, 86.
si /ama ma dona /o, 95.
liure /a, 101.
guerra /ira, 110.
que /ab, 119.
fassa /un, 154.
intra /e·n, 164.
pueia /e si /a, 193.
que /al, 200.
laissa /al, 203.
dona /ab, 207.
laissa /alhondres, 237.
dona /e, 241.
dona /es, 254.
que /anc, 250.
me /aunir, 287.
escala /e, 329.
que /ieu, 349.
que /anc, 357.
colpa /e, 361.
dona /e, 376.
que /el, 411.
que /en vostra terra /estan, 417.

1. Les vers que nous avons examinés dans *Jaufre* pour les cas d'hiatus, d'élision et de synérèse, ainsi que pour les deuxièmes personnes des verbes, sont les suivants : 1-753, 4451-5050, 10297-10956. Voici les cas d'hiatus que nous y avons relevés :

que /aicho, 21.
que /anc, 35.
qual-qe /ops, 46.
que /anc, 57.
que /anc, 60.
facha /e a, 73.
que /avenc, 89.
orde /auzit, 113.
li /un, 119.
que /a, 131.
qual-que /estraigna, 151.
senpre /el, 164.
femna /esmarida, 218.
que /as, 221.
era /eu, 246.
bestia /eis, 273.
que /aporta /els, 282.
que /ieu, 307.

Digitized by Google

Voici maintenant les cas d'élision et de synérèse qui se trouvent dans *Flamenca :*

nos autr'issir nos n'em. 41.
quatr'escudiers, 83.
sufr'el, 164.
bon'e fina, 170.
volgr'aver, 182.
cambr'intret, 255.
vostr'esposa, 272.

auta /e rausta /e, 341.
que /anc, 361.
aventura /es, 373.
faire /o, 380.
bestia /a, 382.
raïna /a, 491.
raïna /asis, 495.
sala /entratz, 547.
que /als, 582.
lança /et, 668.
elme /e /espaza, 669.
que /anc, 705.
lança /e, 707.
comensa /aut, 716.
aiga /on, 4457.
fasia /a, 4459.
ome /estraintz, 4469.
canbra /una, 4481.
fresca /e, 4482.
paili /obrat, 4486.
donzella /es, 4494.
era /ops, 4498.
paire /e, 4523.
terra /es, 4525.
paire /ac, 4528.
que /ieu, 4547.
canbra /on, 4588.
aia /aresat, 4619.
ma /ira, 4711.
que /anatz, 4719.
que /ensegnas, 4730.
que /aco es, 4781.
si /es, 4792.
que /aiço, 4794.
que /aia, 4802.
facha /e, 4858.
seigna /e.l, 4878.
puia /e, 4893.
que /a, 4898.
si /obratz, 4924.
porta /obrada, 4933.
domna /ie·us, 4970.
que /a, 4989.
que /a, 5022.
que /aquesta, 5024.
cada /un, 5038.
torna /en, 5049.
raïna /e, 10298.
domna /a, 10300.
domna /e, 10303.
faicha /e, 10304.
la /honor, 10304.
que /a, 10315.
facha /avetz, 10316.
mande /un, 10322.
que /aporteron, 10348.
que /encantar, 10364.
domna /aici, 10388.
cant-que /ops, 10392.
que /anc, 10404.
que /a, 10409.
aiga /als, 10418.
que /agron, 10423.
se /a, 10425.

Digitized by Google

mand'al, 367.
polpr'ab, 417.
un'esdemessa, 430.
trob'en, 462.
la mess'auzida, 489.
tot'autra, 549.
l'autr'acorda, 609.
null'aurella, 620.
bell'Elena, 623.
douz'amia, 718.
men'ap, 937.
Flamenc', e·l, 938.
nul'occaiso, 964.
don'e, 967.
avi'ab, 1012.
parl'ap, 1073.
l'autr'an, 1126.
per tot'Alvergn'en, 1173.
lev'en, 1243.
bon'aventura, 1265.
nuil'autra, 1290.
beur'es, 1294.
toset'a, 1300.
la bon'amor, 1356.

domna /a·ls, 10433.
ancta /e, 10457.
que /ab, 10466.
que /a, 10479.
que /a, 10493.
aia /aqui, 10494.
que /anc, 10501.
tenda /e, 10510.
que /anc, 10511.
puesca /aver, 10528.
poira /una, 10542.
tenda /e·l, 10547.
carre /ab, 10549.
domna /a, 10559.
que /hom, 10561.
que /aici, 10591.
que /ac, 10600.
vostra /honor, 10609.
la /honor, 10644.
sabria /eu, 10647.
dicha /ez, 10653.
li /arquier, 10660.
rendre /ab, 10671.
dicha /a, 10678.
li /autres, 10680.
recebre /a, 10705.
mantenga /aissi, 10713.
terra /e, 10715.
metre /en, 10729.
la /ost, 10732.
sia /asegurada, 10737.
que /a, 10747.
que /ostes, 10758.
que /en, 10772.
que /anc, 10818.
que /en, 10831.
amiga /ar, 10866.
vostra /amistat, 10874.
que /anc, 10876.
messa /al, 10883.
que /an, 10889.
Pasca /o, 10904.
que /anc, 10916.
que /anar, 10921.
que /amenon, 10936.
siegle /ez, 10952.
sia /al, 10953.
libre /es, 10955.

Digitized by Google

qu'er'al, 1388.
en la cosin'enclauz, 1390.
l'una puncell'ac, 1393.
l'autr'apellet, 1395.
lagrem'a, 1403.
un'esquilleta, 1513.
la colp'e·l, 1539.
rend'assisa, 1649.
perdr'e, 1650.
pogr'ab, 1710.
cuj'aver, 1776.
aisin'e, 1829.
volgr'aver, 1835.
en s'orason, 1850.
er'anatz, 1857.
vengr'afans, 1898.
s'osta, 1905.
vostr'ostes, 1924.
Flamench'estava, 1966.
d'autra caus'ai, 1983.
garisqu'els, 1992.
l'us a l'autr'onor, 2013.
auri'obs, 2039.
chavesc'o, 2114.
pregu'e, 2119.
bell'est, 2129.
pur'e, 2130.
plaguess'a, 2131.
fin'Amors, 2147.
bon'esperansa, 2161.
calc'umbra, 2168.
ensug'ab, 2187.
dous'e, 2207.
un'agulleta, 2219.
de bon'aire re, 2321.
se get'en, 2335.
vostr'amor, 2400.
cor'intraria, 2412.
cascun'umbra, 2434.
la glieis'enumbra, 2435.
cambr'intret, 2468.
don'avanz, 2478.
bell'e, 2490.
bell'ensena, 2494.
ben amer'om, 2502.
feg'e·l *(foie)*, 2538.
fin'Amors, 2564.
e met s'en, 2596.
e·l preir'a, 2634.
cambr'e, 2647.
bass'ora, 2651.
s'en intr'a, 2682.
un autr'aimador, 2696.
mi crem'e m'art, 2708.
pens'aver, 2721.
e·l beur/e·l 2723.
colb'e, 2727.
fin'Amors, 2744.
long'endura, 2769.
m'o degr'aver, 2783.
fin'amors, 2792.
fin'e, 2807.
vostr'oms, 2845.
alcun'ucaiso, 2849.

Digitized by Google

eis'Amors, 2962.
fenestr'ubrir, 2989.
l'apell'om, 3042.
contr'amor, 3053.
beur'el, 3068.
bev'ab autr'argen, 3088.
bon'aventura, 3117.
tot'ora, 3162.
pogr'aver, 3198.
s'eu, 3291.
encontr'amor, 3325.
qu'eiss'Amors, 3331.
contr'amor, 3336.
autr'amara, 3345.
un'autra, 3346.
claus'e, 3388.
polpr'enrodida, 3406.
mess'auzir, 3455.
mess'els, 3458.
quad'ans, 3492.
bon'aventura, 3622.
posc'ausir, 3671.
saia negr'o, 3679.
cuj'aver, 3685.
fin'Amors, 3713.
pogr'om, 3714.
s'era, 3766.
d'autr'ome, 3795.
lo men', Amors, 3806.
autr'amador, 3813.
sobr'Amor, 3938.
cuj'aver, 3953.
qu'il s'o teng'as, 4060.
autr'amor, 4158.
li mi'amors, 4159.
Margarid'apella, 4177.
bon'e, 4258.
el'ac, 4337.
cuj'aver, 4356.
fass'a, 4443.
voill'amar, 4459.
vostr'ensenat, 4467.
bell'amigueta, 4469.
dig'un, 4546.
deuri'om, 4554.
eiss'Amors, 4728.
s'om, 4752.
pens'e, 4760.
Margarid'a, 4782.
vostr'amor, 4788.
l'autr'acorda, 4840.
cel'amors, 4849.
bon'aventura·l, 4854.
s'ieu, 4862.
dous'amiga, 4893.
dis el'e, 4904.
bon'aventura, 4928.
don'eu, 5006.
bell'amigueta, 5027.
ver'enseina, 5093.
fin'Amors, 5094.
d'autr'amor, 5113.
bon'aventura, 5277.
vostr'amor, 5416.

Digitized by Google

fors'e, 5429.
guerid'et, 5439.
fin'amor, 5537.
l'un'es, 5545.
l'un'es, 5546.
bell'amiga, 5549.
teng'a, 5559.
demand'alberc, 5580.
autr'afar, 5611.
vostr'arcs, 5631.
vostr'ostal, 5639.
el'obril·s, 5668.
trob'a, 5706.
qu'el'a, 5714.
camis'e, 5822.
fin'amor, 5840.
qu'ieu si'ab vos, 5861.
fin'amor, 5866.
bon'aventura, 5892.
vostr'oms, 5921.
bais'es, 5941.
d'entr'els, 5943.
tot'ora, 6000.
pres'una, 6041.
vostr'asaut, 6063.
bell'Aelis, 6087.
saboros'a·l, 6093.
plen'e, 6097.
baiz'e·us, 6184.
nostr'amor, 6198.
plaidej'ab, 6255.
bon'amia, 6296.
l'autr'ome, 6297.
cambr'intres, 6331.
bell'e, 6398.
vostr'azaut, 6422.
mant'angoiss'e, 6424.
mant'angoissa, 6425.
vostr'albir, 6439.
pogr'om, 6480.
fin'Amors, 6518.
don'Amors, 6541.
fin'Amors, 6607.
bon'aventura, 6622.
vostr'esser e vostr'afar, 6790.
fin'Amors, 6805.
dous'amiga, 6825.
bon'esperansa, 6869.
l'autr'an, 6876.
pari'ab, 6957.
bell'amor, 6974.
carerm'antran, 6983.
entr'ambas, 6988.
vostr'amix, 7032.
bell'amigueta, 7062.
entr'avols, 7095.
e·ls men'enssem, 7109.
l'autr'emage, 7110.
fin'Amors, 7111.
l'un'ymages, 7136.
sobr'en, 7139.
comens'ab, 7165.
douz'Amors, 7171.

Digitized by Google

mand'a, 7195.
cuj'aver, 7230.
l'autr'embrassa, 7278.
bon'e, 7359.
Margarid'apella, 7360.
nostr'amor, 7412.
vostr'es, 7452.
car'alegra, 7506.
teng'a, 7551.
colg'ab, 7673.
bon'aventura, 7757.
sobr'esta, 7760.
autr'auria, 7793.
la mal'e·l, 7820.
mant'enseinna, 8036.
Flamenca o, 38.
que i, 79.
ja i, 126.
douza e, 172.
que i, 192.
faza onranza, 368.
que i, 470.
era ab, 500.
Flamencha espinat, 1162.
la i *(l'y)*, 1434.
se i, 1434.
fora issida, 1534.
be i, 1567.
mesclada ab, 1595.
candela o, 1638.
pro i, 1902.
pro i, 1926.
bella e, 1994.
si leva e, 2118.
cara e·l, 2173.
cara e·l, 2184.
porta en, 2216.
be i, 2242.
que i, 2261.
e·l preire issi, 2474.
quatorze ans, 2506.
lo libre aver, 2573.
una et, 2582.
bella e, 2718.
segre en, 2762.
si o, 2861.
gaire i, 2913.
poina i, 2946.
cara issira, 3139.
la i *(l'y)*, 3172.
li ac *(lui eut)*, 3178.
bella estrada, 3387.
bella e, 3410.
progra escriure, 3464.
se i, 3546.
s'en ane a, 3637.
Normandia e, 3798.
que i, 3800.
be i, 3942.
pro i, 4016.
se i, 4046.
bella e, 4423.
per que i, 4569.

Digitized by Google

dona e, 4759.
disia eu, 5079.
vostre afaire, 5390.
ara i, 5743.
que i, 5746.
nostre amix, 5877.
freja e (exemple intéressant, car nous avons dans le même vers un cas d'hiatus et un de synérèse : *jaira sola /e freja e veilla)*, 6278.
que i, 6509.
devia entendre, 6592.
vera antressegna, 6606.
be i, 6955.
be i, 6987.
tota ora, 7135.
Margarida et, 7172.
auria assas, 7194.
be i, 7265.
l'autre acueil, 7279.
una et, 7441.
s'esforsa e, 7460.
avia y, 7496.
bella e 7558.
la i *(l'y)*, 7581.
enujosa e, 7822.
penre e, 8066.

Comme pour l'hiatus, nous n'avons pas relevé les cas d'élision ou de synérèse qui peuvent être appelés ***normaux***, c'est-à-dire, par exemple, l'élision de l'article défini, des pronoms personnels conjoints, la synérèse presque constante de *no·i*, etc. Ces cas mis à part, il nous reste donc deux cent quarante-huit exemples d'élision et soixante-douze de synérèse.

Le même procédé appliqué au *Castia-gilos* et à *Jaufre* nous donne les résultats suivants : *Castia-gilos*, vingt-deux cas d'élision et cinq de synérèse sur quatre cent cinquante vers ;[1] *Jaufre* trente-deux cas d'élision et

1. *Castia-gilos*, élision et synérèse :

si'auzida, 31.
m'amor, 32.
un'aventura, 39.
bel'e, 46.
hom'en, 49.
s'encontrada, 49.
qu'era, 51.
s'ieu, 87.

Digitized by Google

trente-quatre de synérèse sur deux mille treize vers [1].

Et maintenant, quelle conclusion tirerons-nous de ces faits ? A. Pleines terminait ainsi sa thèse sur l'hiatus et l'élision en provençal : « Eine principielle Vermeidung

fass'aiuda, 165.
vostr'amic, 232.
comens'a, 252.
destrenhi'a, 266.
l'escal'a, 324.
si'ades, 330.
qu'ieu, 359.
franqu'e, 366.
qu'ie·us, 370.
iri'alre, 388.
vostr'amor, 398.
esti'en, 424.
qu'el, 429.
e y, 23.
dona et, 75.
noca y, 211.
tenia en, 408.
messonia eissamen, 421.

1. *Jaufre*, élision et synérèse :

cad'an, 92.
un'aun'a randa, 232.
un'angarda, 279.
son oncl', apenden, 283.
entr'els, 420.
cad'an, 591.
aclinad'a, 592.
autr' a far, 4612.
null'autra, 4665.
vostr'amor, 4666.
vostr'alberc, 4692.
l'autr'ier, 4755.
cad'an, 4982.
l'autr'er, 10356.
l'autr'arnes, 10391.
null'autra, 10410.
vostr'amor, 10454.
encar'i, 10462.
vostr'amic, 10479.
autr'arnes, 10549.
vostr'amor, 10556.
ar si'aital, 10565.
escudell'apres, 10597.
vostr'amor, 10610.
viv'am, 10612.
nostr'afar, 10624.
vostr'arnes, 10682.
null'autra, 10690.
l'autr'ier, 10744.
l'autr'ier, 10749.
enui'er, 10887.
encontre e, 7.
que a, 33.
messe; e, 98.
Taula Reonda i, 99.
que aventura, 150.
que irem, 166.
fera e, 223.
tira e, 262.
fera e, 281.
rica e, 485.
sia autreiatz, 573.
taula e, 686.
senpre era, 722.
avia ab, 4543.
auria alegrier, 4559.

Digitized by Google

des Hiats lässt sich im Provenzalischen nicht constatiren. Es zeigt sich jedoch der Hiat bei auslautendem unbetonten *a*, *e* & *i* im Boeth. Fragment, dem ältesten Denkmal der provenzalischen Poesie, ungleich häufiger als bei den Dichtern der Blüthezeit, von welchen namentlich P. Rogier und Ponz de Capduoill der unzweifelhaften Härte derselben so viel wie möglich aus dem Wege gehen. Mit dem Verfall der provenzalischen Poesie, zeigt sich nicht mehr das Bestreben, den Hiat zu vermeiden. Bei Guir. Riquier und schon bei dem Mönch v. Mont. finden sich wieder Hiatfälle in grosser Anzahl vertreten. »[1] Nous lisons aussi dans le Manuel de M. Crescini que « nell'incontrarsi di vocali all'uscita e al principio di due parole successive, il prov. elide una delle vocali o tollera l'iato. Spesso la vocale da elidere non si scriveva, come pure in codici italiani antichi..... Altre volte, come nell'ital., nello spagn., si scriveva anche la vocale da elidere. ...Le *Leys d'Amors*,

sia ab, 4577.
que i, 4616.
puesca auzir, 4716.
volria ieu, 4741.
vilania e, 4762.
sia ab, 4773.
ira ai, 4854.
me avetz, 4858.
comanda a, 4878.
refresca e 14891.,
lansa e, 4930.
obrada ab, 4933 (comme au vers 6278 de *Flamenca*, nous avons ici hiatus et synérèse dans le même vers : *una porta|obrada ab flors*. Cf. aussi le vers 5024 : *que|aquesta angoissa soffrir*).
auzauta e, 4935.
aquesta angoissa, 5024.
vida amor, 10379.
que an, 10424.
seria escritz, 10490.
mezeissa eissamen, 10569.
iria al re, 10595.

1. A. Pleines, *Hiat und Elision im Provenzalischen*, Marburg, 1885, p. 74.

Digitized by Google

ed. G.-A., I 54, attestano che prevalesse il primo uso, e lo preferiscono. L'iato è più frequente nel periodo delle origini e nel periodo del decadimento (dal sec. XIII) ; in quel di mezzo, specie presso i trovatori, per quanto non si sien essi posta una regola fissa, la durezza dell'iato, grazie al miglior senso artistico, occorre assai meno spesso » [1].

D'après ces deux auteurs, on s'attendrait donc à trouver chez l'écrivain le plus rapproché de nous le plus grand nombre de cas d'hiatus. Or nous savons que Raimon Vidal écrivait vers la fin du XII^e siècle et tout au commencement du XIII^e, que *Jaufre* fut probablement écrit vers 1235, et nous avons montré plus haut que *Flamenca* n'avait pu être écrit avant 1272, et pourtant c'est précisément l'auteur de *Flamenca* qui semble le plus châtié du point de vue de l'hiatus et de l'élision. Qu'on nous permette quelques statistiques d'après les chiffres que nous avons donnés plus haut :

1) *Flamenca* nous offre en moyenne un cas d'hiatus sur ving-et-un vers (1/21) ; *Jaufre* [2] un sur quinze (1/15) ; le *Castia-gilos*, un sur douze (1/12). L'avantage est donc décidément en faveur de notre poème, car il contient presque deux fois moins d'hiatus que le conte de Raimon Vidal.

2) Sur cent cas d'hiatus, *Flamenca* nous offre quatre-vingt-trois cas d'élision ou de synérèse (100/83) ; le

1. Vincenzo Crescini, *Manuale per l'Avviamento agli Studi provenzali...* Terza Edizione Migliorata, Milano, 1926, p. 136.

2. Cf. note 1, p. 129. Bien que nous n'ayons pas examiné *tous* les vers de *Jaufre*, il est probable que la proportion serait à peu près la même pour l'ensemble de l'ouvrage, car nous avons choisi trois sections du poème, prises l'une au début, l'une au milieu et la troisième à la fin.

Digitized by Google

Castia-gilos, soixante-et-onze (100/71), tandis que *Jaufre* n'en donne que cinquante (100/50). En d'autres termes, c'est encore dans *Flamenca* que nous avons le moins d'hiatus par rapport à l'élision et à la synérèse [1].

Nous sommes donc obligé d'admettre que notre examen de l'hiatus, de l'élision et de la synérèse dans *Flamenca* ne saurait nous fournir aucune indication utile pour dater notre poème. D'autre part, les comparaisons que nous avons faites entre *Flamenca*, *Jaufre* et le *Castia-gilos* tendent à démontrer que la théorie exprimée par MM. Pleines et Crescini ne s'applique sans doute qu'à la poésie lyrique, et qu'elle n'est pas valable quant au conte et au roman.

Enfin, comme troisième élément de notre étude sur la langue du poète, nous avons choisi les 2es personnes pluriel des verbes. Nous croyons les avoir relevées toutes, et l'immense majorité de ces 2es personnes sont écrites avec *-s* au lieu de *-tz*. Évidemment ceci pourrait être une particularité du scribe, mais c'est peu probable, car deux de ces verbes se trouvent à la rime avec des mots qui nous prouvent que l'auteur prononçait *-s* et nons pas *-tz*. Nous indiquons les verbes qui sont à la

1. On pourrait encore comparer le nombre des cas d'élision avec celui des cas de synérèse, puisque nous avons vu que les *Leys d'Amors* préféraient l'élision à ce que nous nommons synérése. Ici, c'est le *Castia-gilos* qui l'emporte, avec 5 cas de synérèse contre 22 d'élision ; mais *Flamenca*, avec ses 72 cas de synérèse contre 248 d'élision, ne se place pas très loin en arrière, tandis que *Jaufre* nous offre le spectacle d'un nombre de synérèses plus grand que celui des élisions, 34 contre 32. Mais ceci ne prouve rien à propos de la langue de l'auteur, et peut très bien n'être qu'une particularité du scribe.

Digitized by Google

rime en les imprimant en caractères espacés, et lorsque le mot avec lequel ils riment n'est pas la 2e personne d'un autre verbe, nous l'indiquons entre parenthèses :

Formes qui se terminent par *-s* :

tengas, 2.
digas, 3.
digas, 27 : (plaz, 28).
deves, 29.
dizes, 56.
volrias, 57.
esmagues, 111.
aures, 112.
podes, 113.
aves, 115.
trobares, 243.
mentaves, 259.
levas, 260.
venes, 260.
voles, 264.
prendes, 273.
tengas, 278.
donas, 279.
trametes, 359.
aves, 360.
albergues, 441.
envidares, 442.
penses, 508.
podes, 559.
tenes, 565.
auziras, 594.
cujes, 660,
levas, 720.
fas, 753.
vezes, 753.
sias, 763.
aves, 764.
sias, 767.
pesses, 777.
agas, 834.
movas, 879.
dizes, 882.
seres, 882.
seres, 883.
aures, 884.
dizes, 885.
essenes, 886.
deves, 886.
anes, 893.
laisses, 894.
disnas, 1063.
voles, 1065.
avenres, 1066.
veses, 1085.
aves, 1125.
fares, 1126.
aias, 1144.

Digitized by Google

esquarnes, 1148.
cujes, 1178.
penses, 1180.
gardas, 1228.
penses, 1322.
penses, 1371.
penses, 1438.
venes, 1453.
venes, 1453.
fassas, 1455.
isses, 1518.
vejas, 1523.
aves, 1523.
bainares, 1525.
fezes, 1527.
voles, 1541.
bainas, 1546.
vollas, 1851.
garas, 1852.
das, 1853.
sias, 1916.
es, 1922.
avias, 1927.
aves, 1933.
estares, 1971.
poires, 1972.
aves, 1981.
(pres, 1980).
aures, 1987.
pensas, 2022.
pensas, 2022.
fares, 2036.
cossellasses, 2038.
tardasses, 2039.
aves, 2061.
tengas, 2095.
ostas, 2100.
aures, 2101.
aves, 2186.
voillas, 2209.
aves, 2251.
sabes, 2304.
aves, 2307.
sabes, 2308.
vales, 2314.
podes, 2592.
des, 2623.
disnes, 2624.
sias, 2626.
poires, 2628.
fassas, 2657.
tengas, 2673.
poires, 2689.
metes, 2691.
sapias, 2692.
aves, 2692.
aves, 2700.
cujes, 2701.
dones, 2702.
soles, 2705.
vezes, 2706.
aias, 2806.
deines, 2817.
dones, 2818.

Digitized by Google

tengas, 2821.
es, 2839.
enqueres, 2840.
mostres, 2849.
poires, 2855.
amores, 2865.
aures, 2866.
sapias, 2876.
aves, 2880.
refudas, 2883.
prendas, 2884.
humilias, 2889.
aias, 2890.
dises, 2891.
demandas, 2925.
(pas [*pacem*], 2926.)
entendes, 2944.
aves, 2967.
aves, 2968.
avias, 2969.
aves, 2970.
reveilles, 2971.
adormes, 2972.
fassas, 2974.
sabes, 3021.
voles, 3022.
aves, 3061.
begses, 3066.
fais, 3069.
beves, 3079.
dones, 3160.
deves, 3161.
movas, 3164.
tornas, 3173.
fassas, 3174.
voles, 3176.
(ades, 3175).
venes, 3223.
sones, 3245.
voles, 3253.
bainasses, 3255.
aias, 3280.
fais, 3286.
cujas, 3288.
penres, 3293.
penses, 3294.
aves, 3295.
adormes, 3433.
soles, 3434.
mostras, 3435.
fassas, 3489.
aures, 3492.
prendas, 3499.
sapias, 3500.
demandas, 3509.
voillas, 3510.
dizes, 3517.
conoisses, 3518.
poguesses, 3523 :
(ves, 3524).
doptes, 3526.
volres, 3537.
estares, 3538.
tornares, 3541.

Digitized by Google

cujes, 3584.
tenes, 3597.
penres, 3602.
prendes, 3604.
ploras, 3619.
volrias, 3620.
comandes, 3627.
sapchas, 3631.
fares, 3633.
tenres, 3634.
cujes, 3643.
pregas, 3661.
sias, 3662.
es, 3663.
seres, 3663.
volres, 3664.
digas, 3665.
prometas, 3666.
menes, 3667.
estalbies, 3672.
portavas, 3673.
fais, 3677.
poscas, 3783.
sias, 3784.
ajudes, 3790.
penses, 3791.
aures, 3792.
es, 3845.
venes, 3846.
es, 3849.
tenes, 3852.
cujas, 3853.
venres, 3855.
penses, 3856.
digas, 3857.
aures, 3865.
fosses, 4004.
vines, 4178.
aujas, 4179.
estavas, 4188.
(pas [*pacem*], 4187).
entendes, 4189.
deves, 4190.
digas, 4191.
aves, 4218.
doptas, 4227.
sapias, 4228.
fares, 4230.
respondes, 4231.
dises, 4232.
sabes, 4244.
dires, 4246.
tolles, 4251.
diguas, 4309.
entendas, 4361.
(vivas = viatz, 4362).
aves, 4379.
bondes, 4380.
dises, 4381.
aves, 4383.
sias, 4430.
dises, 4433.
pausas, 4448.
dises, 4471.

Digitized by Google

(ves, 4472).
digas, 4472.
voles, 4474.
vines, 4531 (deux fois).
voles, 4532.
digas, 4533.
aujas, 4537.
deves, 4541.
voillas, 4556.
dires, 4567.
voles, 4571.
augas, 4573.
ses, 4583.
vejas, 4707.
digas, 4813.
deves, 4813.
saupses, 4814.
sabes, 4814.
agras, 4815.
aves, 4816.
foras, 4817.
seres, 4818.
leges, 4819.
es, 4822.
encercares, 4827.
atrobes, 4828.
pesses, 4881.
dises, 4890.
pensavas, 4905.
doptes, 4911.
pensas, 4912.
respondres, 4912.
fassas, 4923.
anes, 4924.
tengas, 4925.
aures, 4935.
esmagues, 4936.
volses, 4989.
mostrasses, 4990.
suffrires, 4993.
seres, 5016.
deves, 5057.
pogras, 5058.
laissavas, 5064.
aias, 5066.
aves, 5067.
avias, 5068.
poiras, 5069.
seres, 5128.
voles, 5148.
penres, 5218.
respondes, 5229.
aves, 5230.
amas, 5259.
seguias, 5260.
voles, 5371.
fosses, 5388.
portes, 5397.
demandas, 5403.
deves, 5407.
pocses, 5412.
plagues, 5412.
(es, 3e *pers. sg.* 5411).
aves, 5417.

Digitized by Google

podes, 5425.
tenes, 5426.
prendes, 5437.
seres, 5439.
sabes, 5477.
sapias, 5479.
voles, 5480.
temes, 5548.
sabes, 5629.
trobares, 5643.
volres, 5644.
manjavas, 5676.
baines, 5689.
estalbies, 5690.
annes, 5691.
dises, 5697.
eisses, 5698.
laissas, 5699.
pensas, 5700.
lavas, 5741.
gitas, 5742.
levas, 5762.
seres, 5763.
sapias, 5768.
morres, 5769.
estorseres, 5770.
esmagues, 5771.
aias, 5772.
penses, 5806.
disseras, 5834.
acces, 5846.
(fes, *pret.* 3e *pers. sg.*, 5845).
sias, 5852.
es, 5857.
dires, 5861.
departires, 5862.
perdas, 5863.
aves, 5867.
volcses, 5885.
(ves, 5886).
dires, 5889.
tornares, 5890.
podes, 5891.
guidas, 5892.
perdres, 5912.
sabes, 5919.
voles, 5925.
fosses, 5926.
agras, 5927.
sabes, 6029.
sapchas, 6053.
bainas, 6061.
disnares, 6083.
disnes, 6105.
digas, 6106.
(plas, 6105).
pregues, 6107.
manges, 6108.
parles, 6135.
levas, 6136.
intres, 6145.
tornares, 6146.
fassas, 6149.
tenes, 6150.

Digitized by Google

tenes, 6154.
creires, 6168.
digas, 6182.
sapchas, 6225.
fares, 6349.
anares, 6350.
remanres, 6350.
aves, 6357.
manjares, 6358.
anasses, 6359.
parles, 6360.
sias, 6388.
queres, 6392.
pensas, 6405.
(plas, 6406).
digas, 6409.
volres, 6409.
dires, 6410.
voillas, 6411.
saupes, 6427.
aves, 6450.
venes, 6459.
fassas, 6464.
isses, 6465.
entendas, 6562.
podes, 6641.
sias, 6642.
temes, 6672.
presas, 6672.
agues, 6678.
(fes, *pret.* 3e *pers. sg.*, 6677).
solias, 6680.
aves, 6684.
aves, 6689.
prendes, 6690.
autrejes, 6701.
(ves, 6702).
estes, 6780.
anas, 6781.
tengas, 6784.
tornes, 6785.
tornares, 6786.
mandares, 6787.
oblides, 6821.
parles, 6838.
dises, 6847.
voles, 6848.
partisses, 6849.
aucisses, 6850.
es, 6852.
vezes, 6854.
podias, 6856.
donasses, 6865.
(ves, 6866).
sias, 6883.
digas, 6953.
pesses, 7018.
sapias, 7032.
cresas, 7065.
(jas, 3e *pers. sg. pres. ind. de* jazer, 7066).
logasses, 7070.
dires, 7072.

Digitized by Google

aures, 7072.
ausisses, 7074.
vuillas, 7076.
aportas, 7077.
digas, 7084.
(plas, 7083).
sabres, 7085.
aves, 7087.
dises, 7089.
auses, 7099.
penses, 7152.
sabes, 7162.
ausiras, 7269.
albergues, 7281.
estares, 7282.
voles, 7289.
vengas, 7308.
(plas, 7307).
tornas, 7317.
sezes, 7320.
aures, 7345.
aures, 7346.
sias, 7348.
(solas, 7347).
parles, 7349.
aures, 7350.
aures, 7359.
aportas, 7362.
movas, 7379.
cresas, 7380.
sufras, 7388.
respondes, 7401.
annes, 7402.
sapias, 7416.
esmagues, 7417.
tornares, 7418.
menes, 7419.
rancuras, 7427.
(vivas = viatz, 7428).
doptes, 7430.
deignes, 7453.
venes, 7454.
pogras, 7477.
cujaras, 7478.
annas, 7483.
(plas, 7484).
aves, 7486.
penses, 7489.
pregas, 7601.
aves, 7617.
engas, 7618.
voles, 7618.
acordas, 7621.
partas, 7622.
vejas, 7650.
ausiras, 7692.
voles, 7747.
poires, 7748.
solves, 7749.
aures, 7750.
fares, 7755.
portares, 7756.
sias, 7795.
cujares, 7856.

Digitized by Google

voles, 7910.
escapares, 7911.
ires, 7912.
rendres, 7915.
portas, 7928.
sias, 7941.
rendes, 7943.
voles, 7994.
viras, 8028.
viras, 8066.

Formes qui se terminent par *-tz* :

mandatz, 123.
perdonatz, 124.
demandatz, 242.
(baratz, 241).
faitz, 277.
pensetz, 582.
faitz, 713.
acossellatz, 831.
(assatz, 832).
affollatz, 1139.
passatz, 1143.
cresatz, 1200.
estatz, 1547.
albergavatz, 1899.
lavatz, 1935.
(plas, 1934).
aiatz, 2398.
celavatz, 2399.
donatz, 2590.
(enseinatz, *part. passé*, 2589).
devetz, 2591.
faitz, 2627.
faitz, 2688.
pensatz, 2695.
faitz, 2696.
conseillatz, 2851.
vejatz, 2852.
vesetz, 2863.
faitz, 2950.
queretz, 3023.
faitz, 3245.
faitz, 3434.
faitz, 3601.
amatz, 3623.
digatz, 3624.
faitz, 3845.
demandatz, 4310.
faratz, 4404.
auratz, 4432.
(plaz, 4431).
ametz, 4558.
apensatz, 4562.
faitz, 4583.
garretz, 4584.
estatz, 4889.
sabriatz, 4890.
sabratz, 4894.

Digitized by Google

pessatz, 4895.
(nafratz, *part. passé*, 4896).
faretz, 4992.
faitz, 5008.
vullatz, 5180.
(viatz, 5179).
connoissetz, 5187.
faitz, 5188.
devetz, 5188.
metetz, 5381.
voletz, 5413.
iretz, 5460.
amatz, 5547.
pessatz, 5548.
faitz, 5664.
faitz, 5740.
gardatz, 5744.
autrejatz, 5858.
(donatz, *part. passé*, 5857).
estatz, 5887.
(plaz, 5888).
demandatz, 6392.
(solas, 6391).
estatz, 6835.
parlatz, 6836.
estetz, 6837.
veziatz, 6954.
mostretz, 7166.
tengatz, 7623.
(viatz, 7624).
conogratz, 8002.
(bratz, 8001).

Formes qui se terminent par *-z* :

parllaz, 37.
demandaz, 38.
avez, 49.
sabez, 233.
fahz, 564.
aiaz, 768.
repausaz, 1140.
avez, 1145.
respondez, 1146.
estaz, 1526.
deinaz, 2058.
degraz, 2059.
faz, 2704.
donaz, 2816.
(plaz, 2815).
cresaz, 2949.
(bras, 2950).
agraz, 3525.
parlez, 3525.
perdriaz, 3604.
(solaz, 3603).
dejaz, 3629.
donaz, 3630.
venez, 3781.

Digitized by Google

dormez, 3782.
meravillez, 4557.
celez, 5007.
volrez, 5008.
cosseillaz, 5250.
(plaz, 5249).
fagz, 5630.
descendez, 5639.
fassaz, 5692.
fagz, 5707.
fagz, 5771.
fagz, 6083.
faiz, 6439.
siaz, 7752.
(plaz, 7751).

Formes qui se terminent par *-t* :

pessat, 1137.
est, 1917.
promesest, 2037.
est, 2129.
est, 2130.
est, 2227.
est, 2659.
est, 2857.
est, 2881.
est, 2952.
dissest, 4491.
vist, 4538.
pensest, 4543.
ensenest, 4780.
vist, 4834.
est, 5433.
aguest, 5640.
est, 5923.
est, 6460.
est, 6673.
est, 6683.
vist, 7324.
est, 7620.
est, 7930.

Forme spéciale : fag *(impér.)*, 7321.

Comme nous pouvons maintenant le constater, les quatre cinquièmes des verbes qui se trouvent à la deuxième personne du pluriel dans *Flamenca* se terminent par *-s*. Presque tous ceux de ces verbes qui sont à la fin d'un vers riment avec un autre verbe. Quelques-uns riment avec d'autres mots qui montrent le même

Digitized by Google

phénomène phonétique, c'est-à-dire l'affaiblissement de *-tz* en *-s*. Mais deux cas, toutefois, nous prouvent que l'auteur prononçait *-s* et non pas *-tz* : ades <*ad id ipsum* : voles, 3175-76 & es <*est* : plagues, 5411-12. Deux cas sont à peine suffisants pour établir une règle, mais ce sont deux cas de mots si communs et d'un emploi si fréquent qu'il ne peut y avoir de doute sur la prononciation des mots rimant avec eux. Ceci tendrait à indiquer que la composition de *Flamenca* fut tardive. D'autre part, notre auteur se montre tout à fait scrupuleux dans le choix des formes verbales en *-es* qu'il met à la rime et il ne confond pas l'*e* fermé avec l'*e* ouvert.

Dans *Jaufre* et dans le *Castia-gilos*, ce sont les formes en *-tz* qui prédominent [1].

1. Voici les verbes (2e pers. pl.) que nous avons relevés dans *Jaufre* et dans le *Castia-gilos* :

Jaufre, formes en *-s* :

volres, 13.
fos, 144.
volias, 313.
toques, 320.
feiras, 331.
amas, 332.
viras, 363.
es, 370.
veiras, 402.
laissares, 619.
es, 625.
es, 644.
dizes, 654.
vedas, 655.
convenges, 657.
fares, 658.
es, 662.
diçes, 722.
remangas, 4553.
parles, 4568.
feras, 4581.
remanseses, 4581.
parles, 4582.
manjes, 4617.
destorbares, 4618.
sabes, 4668.
dizes, 4713.
tarzes, 4805.
ires, 4806.
veires, 4819.
estanques, 4829.
sabres, 4849.
trobares, 4850.
escoutes, 4959.
queres, 4967.
cuiavas, 10436.
es, 10456.
movas, 10469.
pocses, 10474.
auzires, 10539.
tengas, 10624.
acses, 10636.
aucises, 10744.
ostes, 10758.
vinres, 10767.
es, 10884.
perdones, 10929.
fares, 10930.

Digitized by Google

D'après les trois phénomènes que nous avons examinés en détail : rimes répétitives et équivoquées, hiatus et

Formes en *-tz* :

sabetz, 146.
avetz, 147.
anatz, 153.
faitz, 165.
anaretz, 202.
parletz, 203.
sonetz, 205.
acuretz, 222.
anatz, 314.
sabetz, 319.
defendretz, 319.
feretz, 333.
avetz, 371.
faitz, 428.
avetz, 432.
podetz, 471.
façatz, 567.
detz, 598.
sabetz, 599.
seretz, 605.
anatz, 606.
auretz, 607.
portaretz, 608.
tornatz, 609.
sabretz, 611.
estaretz, 618.
podetz, 621.
laissetz, 628.
faitz, 634.
sabetz, 643.
puscatz, 645.
laissatz, 649.
voletz, 656.
auretz, 662.
seretz, 664.
seretz, 665.
digatz, 718.
sabetz, 718.
avetz, 725.
dignaretz, 4474.
pausaretz, 4476.
avetz, 4477.
prenetz, 4507.
avetz, 4508.
seretz, 4536.
partiretz, 4538.
tenetz, 4564.
remanetz, 4567.
voletz, 4570.
retengatz, 4572.
fatz, 4583.
auretz, 4608.
partatz, 4609.
auretz, 4620.
anatz, 4648.
avetz, 4659.
digatz, 4660.
faretz, 4660.
digatz, 4667.
devetz, 4667.
avetz, 4675.
tenetz, 4679.
degratz, 4685.
faretz, 4687.
avetz, 4689.
cuiatz, 4690.
portaretz, 4694.
tornatz, 4708.
aiatz, 4709.
trabaillatz, 4712.
seretz, 4714.
voletz, 4715.
digatz, 4716.
faitz, 4717.
anatz, 4719.
aiatz, 4721.
sabretz, 4725.
prometetz, 4729.
conseillaretz, 4729.
metretz, 4730.
sabiatz, 4745.
sabriatz, 4748.
anatz, 4752.
anatz, 4780.
tolletz, 4793.
podetz, 4801.
auretz, 4801.
sabetz, 4804.
faitz, 4805.
trobaretz, 4808.
podetz, 4812.
venretz, 4815.
veiretz, 4817.
sonetz, 4825.
auretz, 4826.
entratz, 4827.
desendetz, 4830.
seretz, 4830.
aiatz, 4832.
intratz, 4833.
veiretz, 4834.
aiatz, 4841.
sonatz, 4842.
menatz, 4843.
digatz, 4844.
avetz, 4858.
avetz, 4859.
voletz, 4862.

Digitized by Google

élision, deuxièmes personnes du pluriel des verbes, on peut conclure que l'auteur de *Flamenca*, homme de

tornetz, 4864.
digatz, 4865.
anatz, 4869.
parletz, 4950.
parletz, 4952.
digatz, 4961.
digatz, 4963.
podetz, 5014.
fatz, 5015.
faretz, 5016.
avetz, 10304.
avetz, 10305.
avetz, 10316.
fariatz, 10329.
avetz, 10330.
avetz, 10331.
aviatz, 10332.
creiatz, 10364.
gardatz, 10366.
veiatz, 10366.
sapchatz, 10368.
eravatz, 10435.
avetz, 10458.
voillatz, 10467.
digatz, 10470.
avetz, 10472.
voliatz, 10475.
garatz, 10490.
tengatz, 10514.
voillatz, 10516.
podetz, 10526.
podetz, 10527.
puescatz, 10530.
fasiatz, 10540.
aiatz, 10560.
voillatz, 10562.
digatz, 10565.
auretz, 10567.
perdatz, 10570.
avetz, 10607.
avetz, 10611.
podetz, 10613.
aviatz, 10619.
auriatz, 10620.
aviatz, 10625.
mandatz, 10629.
avetz, 10630.
pregatz, 10632.
fariatz, 10635.
digatz, 10638.
tengatz, 10640.
avetz, 10645.
digatz, 10650.
avetz, 10673.
fassatz, 10754.
voletz, 10755.
siatz, 10757.
viratz, 10792.
anatz, 10800.
fatz, 10800.
soliatz, 10886.
podetz, 10892.
esgardatz, 10944.
digatz, 10954.

Formes en *-z* :

podez, 8.
volez, 9.
digaz, 11.
avez, 467.
aurez, 604.

Formes en *-t* :

est, 4715.
laissat, 4831.

Castia-gilos, Formes en *-s* :

dias, 240.
es, 240.
entendes, 241.
es, 333.
auzes, 343.
es, 396.

Formes en *-tz* :

sabetz, 42.
auiatz, 44.
auiatz, 66.
seretz, 77.
seriatz, 80.
dizetz, 82.

Digitized by Google

son époque quant au goût de son public pour la préciosité est plutôt conservateur dans sa langue [1].

auretz, 91.
poiretz, 94.
fenhetz, 96.
voletz, 97.
podetz, 98.
digatz, 169.
avetz, 169.
anaretz, 172.
vezetz, 174.
tenguatz, 233.
fezetz, 249.
seretz, 250.
avetz, 272.
auiatz, 282.
viratz, 296.
dressatz, 329.
puiatz, 329.
laissetz, 331.
conoissetz, 334.
vulhatz, 337.
perdonatz, 347.
avetz, 354.
perdonatz, 358.
perdonatz, 367.
faitz, 374.
anaretz, 379.
digatz, 380.
anavatz, 401.
defendatz, 415.

1. Les cas du verbe *anar* + gérondif, qui deviennent de plus en plus fréquents à partir de la seconde moitié du XIII[e] siècle, sont, bien entendu, représentés dans *Flamenca*, mais ne sont pas très nombreux : 1053 ; 1054 ; 1193 ; (1215) ; 1216 ; 1361 ; 1362 ; 1506 ; 1509 ; 1877 ; 2109 ; [3097-98] ; 3922 ; 4924 ; 5149 ; 8087.

Digitized by Google

Digitized by Google

Chapitre IX

REMARQUES DIVERSES

Dans ce dernier chapitre, nous présentons quelques remarques hétérogènes qui n'ont pu trouver place ailleurs :

Après le départ de ses invités, Archambaud, fou de jalousie, dans un long monologue, s'écrie :

> Si nom posc guardar una domna
> mal levaria la coronna
> qu'es de lonc Sant Peire de Roma,
> e mal derocharia doma
> si non puesc venzer una thosa. Vv. 1095-99.

M. Thomas, dans son compte-rendu [1], après avoir expliqué que « coronna » veut dire *colonne* et qu'il s'agit très probablement de l'obélisque de la place Saint-Pierre à Rome, ajoutait : « En tout cas, le passage de *Flamenca* permet d'affirmer que l'obélisque était à terre à l'époque où ce poème fut composé... Le poète devait avoir fait le pélerinage de Rome, car l'idée d'introduire

1. Thomas, *Journal des Savants*, 1901, p. 363 ss.

Digitized by Google

l'obélisque dans ce passage est si singulière qu'elle ne pouvait se présenter qu'à l'esprit d'un homme qui tenait à en parler de *visu.* » Mais que signifie « doma » ? Paul Meyer dans le glossaire de sa seconde édition donne « *maison ?* » Il est difficile, toutefois, de voir la relation qu'il y a entre l'obélisque de Rome et une maison que l'on démolirait.

Reprenant la question, M. Schultz-Gora [1] suggérait le sens de « duomo », disant que l'idée « d'église » ne convenait guère, et que celle de « coupole » n'était pas probable. Or, dans un article paru récemment dans la *Revue du Seizième Siècle*, intitulé « *Rabelais et l'aiguille de Virgile à Rome* », M. Cledina nous apprend qu' « Il n'est pas douteux que l'obélisque du Vatican, reproduit par Fontana, soit précisément l'aiguille de Virgile dont parle Rabelais : seul il était resté debout à l'endroit même où Caligula l'avait érigé. Enlevé à Héliopolis et transporté à Rome pour orner la *spina* du cirque dans le vallon du Vatican, il avait traversé le moyen-âge et gardait encore, au temps de Rabelais, la sphère de bronze qui devait servir de modèle aux pilules de Pantagruel » [2]. M. Cledina cite ensuite un Français qui décrivit Rome en 1588, de Villamont, et nous apprenons que l'obélisque « estoit anciennement derrière l'Église de Sainct Pierre, portant en haut une boule de bronze ronde... et ceste boule est maintenant transportée au Capitole et mise sur une colonne de porphire » [3].

1. Schultz-Gora, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. 145, 1923, pp. 267-70.

2. Cledina, *Revue du Seizième Siècle*, t. XVI, 1929, pp. 122-32. Paragraphe cité, p. 123.

3. *Ibid.*, pp. 125-26.

Digitized by Google

Notre « doma » ne serait-elle pas par hasard cette sphère de bronze ? Dans ce cas, il faudrait comprendre les vers cités plus haut de la façon suivante : « Si je ne puis garder une femme, je ne saurais guère enlever la colonne qui est à côté de Saint Pierre de Rome, et j'abattrais avec difficulté la boule si je ne puis vaincre une fillette. » Nous croirions volontiers qu'il s'agissait d'un dicton, et que l'auteur qui mettait ces mots dans la bouche d'Archambaud n'était pas nécessairement allé à Rome. Emporter l'obélisque de Rome, ou abattre la sphère qui le surmontait, a tout l'air d'un « gap » digne des joyeux compagnons du *Pélerinage de Charlemagne.* Du reste, l'inscription qui doit un jour être placée sur le socle de cette sphère, qui se trouve aujour'hui au palais des Conservateurs, semblerait indiquer qu'elle fut une bonne cible, en 1527, lors du sac de Rome :

S. P. Q. R.
SFERA DI BRONZO DORATO
CHE ORNAVA LA SOMMITA DELL'OBELISCO
VATICANO
FATTA BERSAGLIO AI MOSCHETTI DELLE ORDE
BORBONICHE
NELL'ANNO MDXXVII
E DONATA DA SISTO V AL POPOLO ROMANO [1].

Reste bien la difficulté de lire « derocharia doma » sans article, mais le verbe « derocar » est employé plus d'une fois avec un complément sans article dans notre poème. Cf. 7718, 7765, 7793.

1. Cledina, *op. cit.*, p. 131.

Digitized by Google

***

Après avoir parlé à Flamenca pour la première fois, c'est-à-dire après lui avoir dit « *ai las* ! », Guillaume de Nevers ne se sent pas de joie. Et tandis qu'Archambaud emmène sa femme : *aitant com la poc endreissar / Guillems* AB OILS DE COR *l'endreisa.* (Vv. 3972-73). Dans sa première édition, Paul Meyer s'était borné à traduire « accompagnant du regard Flamenca », escamotant en quelque sorte le « *de cor* ». Nous ne savons donc pas comment il comprenait, et l'explication donnée par M. Schultz-Gora [1], a été, croyons-nous, généralement acceptée. Or, ce savant comprend « Guillaume l'accompagne avec *les yeux du cœur* », car il cite notre vers parmi les exemples qu'il donne pour prouver que la métaphore « Augen des Herzens » existait en ancien français et en provençal. Il est remarquable, toutefois, que sur neuf exemples qu'il cite — sept en provençal et deux en ancien français — tous, sauf celui tiré de *Flamenca,* disent « *del cor* » ou « *du cuer* ».

Pour notre compte, nous ne voyons aucune métaphore au vers 3973, qui veut dire tout simplement : « Guillaume l'accompagne des yeux *de tout cœur* ». L'expression « *de cor* » au sens de « *coralmen* » n'est en effet pas rare en provençal, et notre vers s'accommode fort bien de ce sens. *Flamenca,* du reste, nous en offre au moins un autre exemple : *mais si* DE COR *ben non l'amas,* v. 5259, tandis que l'auteur a préféré « *coral-*

1. Schultz-Gora, *Zeitschrift für rom. Philologie,* t. XXIX, 1905, pp. 337-40.

Digitized by Google

men » au vers 3248 : *Guillems sospira* CORALMEN. Cf. encore les deux cas suivants : *de lai pren comjat ab los oilz*,v. 289 ; *ab los oilz la baisa e tocha/e l'esdreissa tro al pertus*, vv. 3126-27. Dans ce dernier vers surtout, nous avons exactement la même idée qu'au vers 3973.

***

Lorsque Flamenca voulut répondre à Guillaume de Nevers pour la première fois, voici de quelle façon elle s'y prit :

> Quant el'ac lo sauteri pres,
> devaus destre, on s'era mes
> en Archimbautz que pres l'estet,
> quais per escrima plus l'ausset
> e l'autra part fes biaissar,
> e quant volc la carta laissar
> tot planamenz e senes gap
> a dig : « *Que plains* ? »... Vv. 4337-44.

Telle est la leçon du ms. qu'il faut, croyons-nous, conserver. Paul Meyer a corrigé « *laissar* » en « *baisar* », correction que M. Lewent maintient dans ses *Bruchstücke*. Pourquoi ne pas comprendre « et quand elle voulut laisser (c'est-à-dire *retirer, quitter, rendre)*, la page *(après l'avoir baisée)* » ? Si nous lisons « *baisar* », il faudrait admettre que ce jour-là Flamenca n'avait pas baisé la paix. Or Flamenca était sans doute aussi superstitieuse que les gens de son temps, et que ne le sont encore tant de gens aujourd'hui. Elle était toute prête à nouer une intrigue amoureuse à l'église, pendant la messe, mais elle n'aurait sans doute pas osé se dispenser d'un

Digitized by Google

rite auquel elle attachait probablement beaucoup de prix. Du reste rien n'était plus facile pour elle que de baiser la page du psautier et de dire « *que plains* ? » au moment où elle retirait ses lèvres. Les correcteurs ont peut-être été influencés par le vers 4487 où nous lisons bien, cette fois-ci : *e quan fes parer que·l baises*. Mais il s'agit ici non pas d'une cérémonie religieuse, ni même d'un livre pieux. Flamenca pour montrer à ses deux jeunes suivantes comment elle s'y était prise pour répondre à Guillaume, emploie le roman de *Blanchefleur*. Ce n'est donc pas du tout la même chose. Du reste, le sens étant bon sans correction, il vaut mieux ne pas corriger.

***

Lorsqu'Archambaud mène sa femme aux bains où Guillaume de Nevers l'attend, il inspecte bien tous les angles et tous les recoins avant de sortir :

> Los angles dels bainz quer e cerca,
> mais pauc li val aquela cerca
> quar tot egal y conoissia
> alcun pertus com far solia. Vv. 5787-90.

Comme le dit M. K. Lewent [1], on a beaucoup parlé de ce passage pour essayer de l'expliquer d'une façon satisfaisante. Lui-même met un point et virgule après le deuxième « *cerca* », et une virgule après « *pertus* » et change l' « *alcun* » du ms. en « *cascun* ». Il nous semble

1. Lewent, *Zeitschrift für rom. Philologie*, t. XLV, 1925, pp. 594-608.

Digitized by Google

que sans changer le texte, on peut arriver à un sens acceptable, pourvu qu'on voie de l'ironie dans le dernier vers. Nous proposerions d'écrire le vers 5790 avec un point d'exclamation, et de traduire : « Il fouille et examine les recoins des bains, mais cette inspection ne lui vaut pas grand'chose, car il y voyait quelqu'ouverture tout comme il le faisait les autres fois ! (c'est à-dire, pas du tout) ».

***

En provençal, la négation avec *pas* est un gallicisme : nous en avons relevé neuf exemples dans *Flamenca*, 1516 ; 2117 ; 2149 ; 2611 ; 2896 ; 7430 ; 7466 ; 7489 ; 7952. Il est intéressant de remarquer qu'il y en a cinq cas dans les 2896 premiers vers, que pendant près de cinq mille vers on n'en trouve aucun exemple, et que les quatre derniers se trouvent vers la fin de notre poème. Voici un cas où des statistiques basées sur un dépouillement partiel auraient été bien inexactes ! Nous ne croyons pas toutefois que ce fait puisse infirmer les conclusions auxquelles nous sommes arrivé à propos de *Jaufre*, car les éléments que nous y avons recherchés y sont beaucoup plus constants.

***

L'emploi de *en* ou *ne* = *i* ou *y* est plutôt rare en provençal. *Flamenca* nous en offre deux exemples : 1876, *car passat n'eron autra ves*, et 2720, *ni dart ni sageta·n passes*.

Digitized by Google

***

Flamenca nous offre aussi quelques exemples d'italianismes. En voici un qui nous semble très intéressant : *e grans bon'aventura·l fo*, 3117.

***

On se demande toujours comment il faut prononcer des mots tels que *bocha* = *boca*, *tocha* = *toca*, *Flamencha* = *Flamenca*. Comme en général ils riment ensemble, on ne trouve que rarement une réponse satisfaisante. Aux vers 1175-76, nous avons *retroencha* : *Flamencha*, exemple où la prononciation ne peut être douteuse, *retroencha* n'apparaissant jamais sous la forme *retroenca*.

***

Finalement nous relevons quelques mots qui nous ont semblé offrir un certain intérêt par la façon dont ils sont employés dans notre roman, non pas des mots rares, tels *digastendons*, par exemple, mais plutôt quelques mots tout simples, employés ici de façon peu commune :

JUGAR A TAULA MESSA, 302, qui semble vouloir dire tout simplement *manger*, mais combien pittoresquement !

DAMAISELLA, 550, appliqué à Flamenca, femme mariée.

Digitized by Google

DOMNEJAR, 934, qui veut dire ici, croyons-nous, non pas *faire la cour aux dames*, mais au contraire *flirter* de la part des femmes.

THOSA, 1099, employé par Archambaud en parlant de sa femme ; ses paroles, cependant, ont un sens général et le mot pourrait bien ne pas s'appliquer à Flamenca exclusivement.

ANCAR, 3062, employé au sens assez rare de *déjà*. Paul Meyer donne le sens habituel de *encore* pour ce vers, sens qui ne convient pas.

MORA, 3358, veut dire une *mûre*. Employé ici (que no·il pres s'amor una mora) pour indiquer quelque chose sans valeur. Cf. l'anglais « I don't give a fig ».

GENTIL HOME, 4211. Semble avoir ici le sens moderne de « gentilhomme ». Serait-ce peut-être le plus ancien cas de l'emploi de ces deux mots dans ce sens ?

CARIERA, 6562, signifie *façon, manière*, exemple peut-être unique. Cf. l'anglais « way » employé exactement dans le même sens.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCLUSIONS

Pour résumer nos recherches sur le *Roman de Flamenca*, nous croyons pouvoir dire :

1° Que l'examen des personnages qui jouent un rôle dans notre poème montre que l'auteur a voulu faire un roman historique et qu'il a situé les événements de ce roman tout à la fin du XII^e^ siècle.

2° Que le *Roman de Flamenca* n'a pas été écrit avant 1272, parce que les armes attribuées à Archambaud sont celles des nouveaux sires de Bourbon, dont la lignée ne commence qu'à cette date par le mariage de Robert de France avec Béatrix de Bourgogne, héritière de la sirerie de Bourbon.

3° Que certains phénomènes de la langue de l'auteur — rimes répétitives, rimes évoquées, deuxième personne du pluriel des verbes — tendraient à prouver, même si nous ne le savions pas par ailleurs, que la composition de notre poème fut assez tardive.

4° Que le *Nemurs* de notre poème signifie « Namur » et non pas Nemours, car deux allusions très explicites à la Flandre viennent appuyer ce que la philologie

Digitized by Google

nous avait déjà suggéré, à savoir que jusqu'au XVe siècle *Nemours* s'est toujours écrit sans *r*.

5° Que le *Bernardet* nommé au vers 1732 est probablement l'auteur de *Flamenca*.

6° Que la théorie de MM. Pleines et Crescini, d'après laquelle l'hiatus serait plus fréquent à l'aurore et au déclin de la poésie provençale que pendant l'âge d'or, semblerait s'appliquer à la poésie lyrique mais non pas au conte et au roman.

***

Nous ne voulons pas terminer notre travail sans dire à tous ceux qui nous ont aidé dans notre tâche combien nous leur en sommes reconnaissant : M. Mario Roques, qui a bien voulu lire le manuscrit de notre thèse et qui nous a fait de très judicieuses et utiles critiques ; MM. A. Thomas, A. Jeanroy et Clovis Brunel, dont nous avons suivi les cours à la Sorbonne et à l'École des Hautes Études, et qui ont répondu savamment et avec beaucoup de bienveillance aux questions que nous leur avons posées ; M. Max Prinet, dont l'amabilité égale la science qu'il a si souvent mise à notre disposition ; enfin notre éditrice, Mlle E. Droz, qui a bien voulu se charger de la tâche ingrate de revoir une série d'épreuves. Qu'ils veuillent bien accepter ici nos remerciements les plus vifs et les plus sincères.

Digitized by Google

INDEX

Agnès de Méranie, 52, 76, 77.
Alfonse de Toulouse, 29, **47-8**, 70, 72, 80, 82.
Alga (seigneur d'), 29, **53-4**, 68, 72, 78, 98, 99, 100.
Anduse (seigneur d'), 30, **60**, 70, 72, 80, 82.
Anglade (Joseph), 25, 31.
Anselme (P.), 88.
Appel (Carl), 114, 115, 129.
Archambaud de Bourbon, 8, 9, 10, 29, **35-40**, 42, 65, 66, 69, 70, 72, 73, 74, 75, 77, 79, 80, 82, 86, 87, 92, 106, 157, 159, 160, 162, 165, 167.
Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, 21, 25, 158.
Arnaud de Bovila, 29, 48, 70.
Art de vérifier les dates, 31, 34, 40, 41, 59, 61.
Aubéry (J.). 104, 106, 107.
Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie veröffentlicht von E. Stengel, 15.
Auvergne, 9, 18, 109.
Auxerre (comte d'). 30, **58-9**, 69, 70, 72, 79, 82.
Aymeri, duc de Narbonne, 29, **49**, 71, 72, 81, 82.

Bains de Bourbon-Lancy et Larchambaud (Les), 104.
Bar (comte de), 30, 35, **45-6**, 70, 72, 79, 82.
Bartsch (Karl), 13, 14.
Belmont (la dame de), 106, 108.
Bernardet, 21, 24, 98, 99, 100, 168.
Béziers, 12.
Biographie nationale de Belgique, 46.
Blanche de Castille, 52, 67.
Blanchefleur, 162.
Blois (comte de), 29, **44-5**, 68, 71, 77, 82 (Cf. Thibaut, comte de Blois).
Boileau, 105.

Digitized by Google

Bosc (L. C. P.), 100.
Bouillon (E.), 19.
Bourbon, 8, 9, 67, 68, 74, 92, 93, 94, 103, 104, 105.
Bourbon (dame de), 9, 75, 88, 108.
Bourbon (sire de), 8, 28, 34, 35, 86, 88, 90, 167.
Bourgogne (duc de), 30, **56-7**, 69, 72, 79, 82.
Brabant (duc de), 29, **55**, 69, 70, 72, 74, 78, 82, 87.
Bradley (W. A.), 23.
Breuer (H.), 117.
Brienne (comte de), 29, (cf. Gauthier, comte de Brienne).
Bruchstücke des provenzalischen Versromans Flamenca, 24, 31, 161.

Carcassonne, 11, 19.
Cardaillac (seigneur de), 30, **65**, 71, 72, 81, 82.
Castia-gilos, 117, 119, 120, 128, 136, 139, 140, 152, 154.
Catherine de Médicis, 27.
Chabaneau (Camille), 15, 20, 25, 100, 114.
Champagne (comte de), 30, **63-4**, 71, 72, 81, 82.
Chartres (vidame de), 27.
Châtelain de Coucy, 88.
Chazaud (A.), 35, 36, 37.
Chenaye-Desbois et Badier, 50.
Chevalier à la Trappe, 12.
Chrétien de Troyes, 7, 22.
Cledina, 158, 159.
Clermont (évêque de), 29, **53**.
Colbert, 33.
Crescini (V.), 138, 139, 140, 168.
Curiosités historiques sur Bourbon-l'Archambault, 105.

Dauzat (A.), 17, 91, 109.
Debenedetti (S.), 12, 15, **21**, 22, 23, 65, 86, 87, 102.
Devic et Vaissete, 100.
Dictionnaire de la Noblesse, 50, 51, 53, 65.
Diez (F.), 14.
Droz (E.), 168.
Du Bartas, 104.
Dubuisson-Aubenay, 107.
Du Chesnes (A.), 58.
Duval (A.), 12.

Éléonore d'Aquitaine, 44, 73.
Epic and Romance, 7.
Etude sur la chronologie des sires de Bourbon (X^e-XIII^e siècles), 35.
Etudes historiques sur le Rouergue, 100.

Digitized by Google

Flamenca (Roman de), 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 30, 34, 38, 40, 45, 46, 65, 67, 72, 74, 76, 78, 79, 82, 83, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 95, 98, 101, 102, 103, 105, 110, 115, 117, 119, 120, 121, 122, 129, 130, 138, 139, 140, 151, 152, 154, 155, 157, 160, 163, 167, 168.
Flamenca, 9, 10, 12, 22, 28, 29, 34, 42, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 74, 76, 77, 79, 82, 86, 91, 93, 94, 95, 106, 114, 160, 161, 162, 164, 165.
Flandre, 31, 34, 91, 93, 94, 95, 104, 167.
Flandre (comte de), 29, **54**, 68, 72, 78, 82.
Français d'outre-mer au Moyen-Age (Les), 50.
France (reine de), 29, **52-3**, 66, 67, 72, 76, 82.
France (roi de), 8, 29, **52-3**, 66, 67, 72, 74, 76, 82, 92.

Garin de Réortier, 29, 48, 71.
Gaujal (M. A. F.), 100, 101.
Gauthier (comte de Brienne), 29, **50-51**, 71, 72, 81, 82.
Geoffroy de Lusignan, 29, **51**, 68, 69, 72, 78.
Göttingische Gelehrte Anzeigen, 13.
Gontaric (comte de Louvain), 29, **46-7**, 72, 80, 82.
Grand Dictionnaire historique du Moréri, 64.
Grenzboten, 13.
Gui de Namur (ou de Nemours), 29, 30, 34, 72, 74, 82, 94, 95.
Guillaume de Montpellier, 29, **49-50**, 71, 72, 81, 82.
Guillaume de Nevers, 9, 10, 22, 28, 29, 31, 42, 43, 65, 67, 68, 69, 70, 72, 74, 75, 77, 79, 82, 91, 93, 94, 97, 106, 160, 161, 162.
Guy (Charles), 105, 108.

Halle, 24.
Henri I, duc de Brabant, 1190-1235, 46.
Henri II, 27.
Hermani (F. W.), 15, 16, 17, 85, 86.
Heyl (K.), 25.
Hiat und Elision im Provenzalischen, 138.
Histoire de la maison des Bouteilliers de Senlis, 58.
Histoire générale de Languedoc, 100.
Histoire littéraire de la France, 12.
Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint Empire Romain, 46.
Huet, 104, 105.
Hugues de Rosina, 29, 48, 70.

Ingeborg de Danemark, 52, 76, 77.

Jahrbuch für Romanische und Englische Philologie, 13, 14.
Jaufre, 117, 118, 119, 121, 128, 129, 136, 137, 139, 140, 152, 163.

Digitized by Google

Jaufré de Blaye, 29, **48**, 70, 72, 82.
Jaufré Rudel, 48, 70, 80, 84.
Jeanroy (A.), 23, 25, 168.
Jocelyn de Namur (ou de Nemours), 29, 34, 72, 74, 82.
Journal des Savants, 20, 157.

Ker (W. P.), 7.

La Fayette (Madame de), 27.
Langlois (Ch.-V.), 7, 21, 24, 31, 41, 86, 91, 93, 98, 100.
Levy (E.), 25.
Lewent, Kurt, 24, 31, 161, 162.
Lexique Roman, 12.
Leys d'amors, 119, 120, 138, 140.
Limousin, 18.
Lingendes, 104.
Longnon (Jean), 50.
Louis (saint), 53, 66, 88.
Louis le jeune, 52, 73.
Louvain (comte de), 29, 70.
Luchaire (A.), 66, 67.

Manuale per l'avviamento agli Studi provenzali, 139.
Marburg, 17, 25.
Marche (comte de la), 30, **59-60**, 70, 72, 79, 82.
Marguerite de Provence, 53, 67.
Marseille, 18.
Mary Lafon, 12.
Mazel (E.), 100.
Melun (vicomte de), 30, **64**, 71, 72, 81, 82.
Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue, 100.
Meyer (Paul), 8, 11, 12, 13, 14, 19, 24, 25, 30, 85, 92, 109, 110, 111, 112, 119, 121, 126, 158, 160, 161, 165.
Mistral (F.), 18.
Monographie sur Nant d'Aveyron et son ancienne Abbaye depuis son origine jusqu'à la Révolution française, 100.
Montespan (madame de), 105.
Montferrat (marquis de), 30, **55-6**, 69, 72, 78, 82.
Moréri, 64, 65.
Mussafia (A.), 14, 20, 25.

Namur, 31, 91, 93, 95, 167.
Namur (comtes et marquis de), **31**, 34, 35, 79, 93, 95.
Nant (comtor de), 100, 101.
Narbonne (duc de), 29, **49** (cf. Aymeri).
Nemours, 30, 31, 91, 92, 95, 167, 168.

Digitized by Google

Nemours (seigneurs de), **32-5**, 43.
Nemours (duc de), 27.
Nemurs, 30, 34, 91, 92, 93, 167.
Nevers (comtes de), **40-44**, 79.
Nevers (comtesse de), 29, **40-4**, 67, 72, 75, 77, 79, 82.

Opuscoli di filologia romanza, 21.

Paris, 12, 19, 92.
Paris (Gaston), 48, 84.
Pélerinage de Charlemagne, 159.
Philippe-Auguste, 52, 73, 76, 77, 92.
Pleines (A.), 137, 138, 140, 168.
Poèmes et récits de la vieille France, 25.
Princesse de Clèves, 27.
Prinet (Max), 88, 90, 168.
Provence, 18.
Provenzalische Chrestomathie, 129.
Provenzalische Lautlehre, 115.

Rabelais, 158.
Raoul de Bar, 29, 70, 72, 82 (cf. Bar).
Raoul de Nevers, 29, 42, 43, 82, 83 (cf. Nevers).
Raoul de Senlis, 35.
Raynouard, 11, 12, 14, 85.
Recherches généalogiques sur la famille des seigneurs de Nemours du XII^e au XV^e siècles, 32.
Révillout (Ch.), 14, 15, 24, 28, 73, 85, 86, 100.
Revue de philologie française et de littérature, 17, 91.
Revue des langues romanes, 14, 15, 20, 53, 100.
Revue du Seizième siècle, 158.
Revue historique, 48.
Richemond (E.), 32, 33, 43.
Robert de France, 87, 88, 90, 167.
Rodez (comte de), 30, **62-3**, 71, 72, 81, 82.
Rogier (Peire), 22.
Roman de la Rose, 23.
Roman des sept sages, 22.
Romania, 25, 90.
Rome, 157, 158, 159.
Roquefeuil, 53, **100-1** (cf. Alga).
Roques (Mario), 168.

Saint-Paul (comte de), 30, **60-62**, 68, 71, 72, 80, 82.
Salisbury (Jean de), 40.
Schlegel, 14.
Schultz (A.), 16, 17.

Digitized by Google

Schultz-Gora (O.), 20, 24, 25, 158, 160.
Senlis (sénéchal de), 30, **57-8**, 69, 72, 79, 82.
Siebert (G.), 17.
Sitzungsberichte... der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften (Vienne), 20.
Smets (G.), 46, 47.
Société française au XIII^e siècle d'après dix romans d'aventure (La), 21.
Sprachliche Untersuchung der Reime des provenzalischen Romans Flamenca, 17.
Stengel (E.), 15.
Story of Flamenca, the First Modern Novel (The), 23.
Sully, 33.

Theorie der Minne in den ältesten Minneromanen Frankreichs, (Die), 25.
Thibaut (comte de Blois), 29, 67, 72, 77, 78, 82 (cf. Blois).
Thomas (Antoine), 20, 25, 31, 91, 93, 111, 157, 168.
Tobler (A.), 13, 14, 21.
Trésor dou felibrige, 18.
Turenne (vicomte de), 30, **62**, 71, 72, 81, 82.

Velay, 18.
Vidal (Raimon), 117, 121, 139.
Vie en France au M. A. de la fin du XII^e au milieu du XIII^e siècle (La), 24, 31.

Wauters (A.), 46.
Weinhold, 16.
Witte (A. de), 46.

Zeitschrift für romanische Philologie, 20, 24, 25, 160, 162.

Vu le 17 *Mai* 1930.
Le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris,
H. DELACROIX.

Vu
et permis d'imprimer
Le Recteur
de l'Académie de Paris,
S. CHARLÉTY.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I. Le Roman de Flamenca..... 7
II. Manuscrit, Éditions et Travaux sur Flamenca... 11
III. De la date des événements décrits dans Flamenca. 27
IV. De la date de composition de Flamenca..... 85
V. Nemours ou Namur ?..... 91
VI. Le seigneur d'Alga et l'auteur de Flamenca..... 97
VII. Bourbon, ses bains et « la dame de Belmont »..... 103
VIII. La versification et la langue dans Flamenca..... 109
IX. Remarques diverses..... 157

INDEX..... 169

ABBEVILLE. — IMPRIMERIE F. PAILLART. — 30-5-1930.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

RENEWED BOOKS ARE SUBJECT TO IMMEDIATE
RECALL

JUL 6 1968

RET'D SEP 19 1967

LIBRARY, UNIVERSITY OF CALIFORNIA, DAVIS

Book Slip–50m-12,'64(F772s4)458

Digitized by Google

Gaylord
PAMPHLET BINDER
Syracuse, N. Y.
Stockton, Calif.

352659

PC3328
F5
G7

Grimm, C.
Étude sur le roman de Flamenca.

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

Digitized by Google

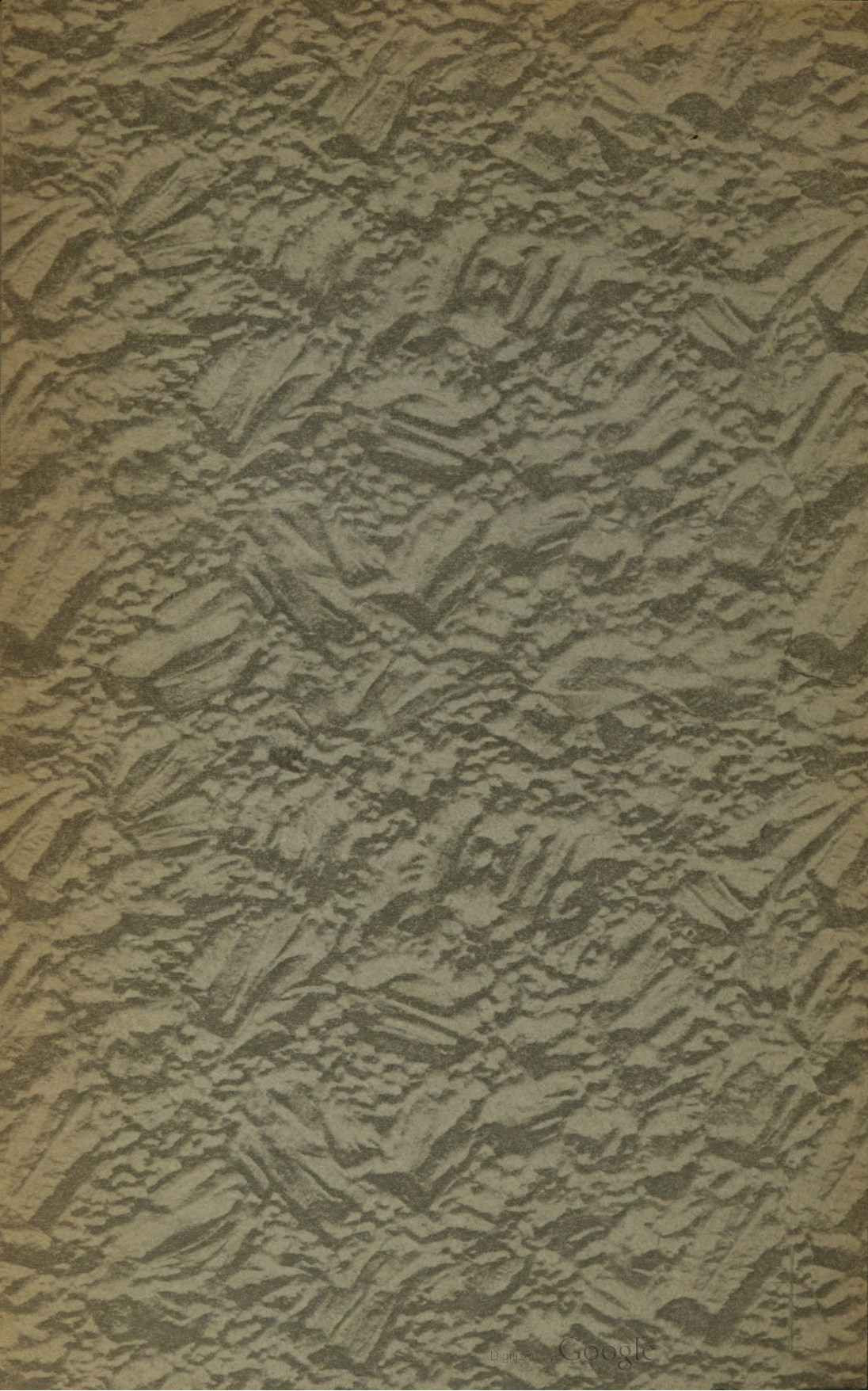
Digitized by Google